

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
ANCIENS TEXTES
FRANÇAIS

1-3
1-4
1-5

438-62

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
ANCIENS TEXTES
FRANÇAIS

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE



46351
99

PARIS
LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, 56

—
1896

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

STATUTS

ARTICLE PREMIER.

La Société des anciens textes français a pour but de publier des documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc.

ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

ART. 3.

Est membre de la Société, après avis du Conseil, toute personne qui aura déclaré adhérer aux présents statuts.

ART. 4.

Indépendamment des cotisations, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de dix francs. Les trois cents premiers adhérents sont dispensés de ce droit.

ART. 5.

La Société comprend des membres fondateurs des

membres perpétuels et des membres ordinaires. Les membres fondateurs payent une somme de cinq cents francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier Whatman. Les membres perpétuels payent une somme de deux cent cinquante francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. Les membres ordinaires payent chaque année une cotisation de vingt-cinq francs, et reçoivent pour cette année les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. En payant cinquante francs, ils les reçoivent tirées sur papier Whatman.

ART. 6.

Les bibliothèques publiques, les personnes civiles, les maisons de commerce, ne peuvent faire partie de la Société qu'à titre de membres ordinaires.

ART. 7.

Les sommes provenant du droit d'entrée, des cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, et des dons qui pourront être faits à la Société, sont capitalisées.

ART. 8.

La Société tient tous les ans une assemblée générale où on élit le Bureau et le Conseil. Tous les membres ont le même droit de suffrage. Les élections ont lieu à la pluralité des voix des membres présents. Tous les membres du Bureau et du Conseil sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu à la présidence qu'après le délai d'un an.

ART. 9.

Le Bureau de la Société se compose d'un président,

de deux vice-présidents, d'un administrateur, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

ART. 10.

Le Conseil se compose de quinze membres, auxquels le Bureau est adjoint de droit.

ART. 11.

Le Conseil se réunit tous les mois. Tout membre de la Société peut assister aux séances. Le compte rendu de l'Assemblée générale et des séances du Conseil sera publié.

ART. 12.

Le règlement de la Société, préparé par le Conseil et voté par la Société, détermine les attributions du Bureau et du Conseil, le mode de publication des textes, les rapports de la Société avec ses imprimeurs, son éditeur et les libraires, etc. Il ne pourra être modifié que par un vote de l'Assemblée générale émis sur la proposition du Conseil. Pour cette proposition et pour ce vote, la majorité absolue des membres présents est de rigueur.

ART. 13.

L'Assemblée générale entend chaque année un exposé de la situation de la Société par le président, le rapport du secrétaire sur l'état des publications et le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice.

ART. 14.

Dans la première séance de janvier, le Conseil nomme une commission de comptabilité, à laquelle le trésorier soumet ses comptes de l'année précédente. Cette commission fait son rapport au Conseil à la séance suivante.

ART. 15.

En ce qui concerne le Bureau et le Conseil, l'année se compte d'une Assemblée générale à l'autre; mais l'année administrative et financière de la Société coïncide avec l'année ordinaire.

ART. 16.

La première année de la Société part du 1^{er} janvier 1875

RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS.

Des séances.

ARTICLE PREMIER.

La Société se réunit en assemblée générale le premier jeudi du mois de mai.

ART. 2.

Le Conseil de la Société se réunit le quatrième mercredi de chaque mois.

Du président et des vice-présidents.

ART. 3.

Le président de la Société ou, en son absence, l'un des vice-présidents ouvre et lève les séances de l'Assemblée générale et du Conseil, met aux voix les propositions en discussion et, en cas de partage, a voix prépondérante.

ART. 4.

Dans toute commission dont il se trouve faire partie, la présidence lui est réservée.

ART. 5.

En cas d'absence du président et des deux vice-présidents, ils sont suppléés par un des anciens présidents ou vice-présidents.

ART. 6.

Le président convoque d'office et extraordinairement, lorsqu'il le juge nécessaire, les diverses commissions, le Conseil et la Société. Néanmoins il doit, dans ce dernier cas, prendre l'avis du Conseil.

Du secrétaire.

ART. 7.

Le secrétaire envoie les convocations, rédige les procès-verbaux

des séances, est chargé de la correspondance et conserve les archives.

ART. 8.

Dans chaque séance du Conseil il prépare l'ordre du jour, fait connaître l'état d'avancement des publications entreprises, le nombre des feuilles tirées et composées, les manuscrits dont l'impression est proposée, etc.

ART. 9.

Il est chargé de la rédaction du Bulletin que publie la Société. Ce Bulletin comprend le résumé des séances et une série de notices.

De l'administrateur.

ART. 10.

L'administrateur de la Société est spécialement chargé de la représenter dans ses rapports avec ses imprimeurs ainsi qu'avec les libraires et relieurs.

ART. 11.

Il prépare et soumet au Conseil les projets des traités qui doivent être passés avec eux et en surveille l'exécution.

ART. 12.

Il vise tous les comptes financiers de la Société avant leur paiement par le trésorier.

ART. 13.

Il surveille la conservation, la distribution et la vente des publications, et, à la fin de chaque exercice, rend compte au Conseil du nombre d'exemplaires restant en magasin.

Des publications de la Société.

ART. 14.

Les ressources de la Société sont entièrement consacrées à la publication de volumes auxquels ont droit tous les membres de la Société.

ART. 15.

Les publications de la Société se composent pour chaque exercice : 1^o d'un Bulletin ; 2^o de volumes en nombre indéterminé.

ART. 16.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et nomme pour chacun d'eux un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution. — Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il ne porte le visa du commissaire responsable.

ART. 17.

Le Bulletin est expédié directement par les soins du libraire à tous les membres de la Société, à Paris, en province et à l'étranger. — Les volumes sont remis aux membres de la Société ou à leurs correspondants, par le libraire de la Société en échange d'une lettre d'avis qui leur est adressée par le secrétaire.

ART. 18.

Le prix de vente de chacune des publications de la Société est fixé par le Conseil. — Ce prix pourra toujours être augmenté.

ART. 19.

Chaque publication de la Société portera la marque de la Société, le nom de l'éditeur, la date de l'exercice, le nom et l'adresse du libraire.

ART. 20.

Lorsqu'une publication est acceptée en principe par le Conseil, celui-ci nomme, séance tenante, une commission de trois membres pour examiner le projet de publication et fixer le chiffre du tirage.

ART. 21.

Cette commission fait son rapport dans la séance suivante, et, en cas d'adoption, il est désigné un membre pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

ART. 22.

Les honoraires attribués aux éditeurs sont déterminés par le Conseil pour chaque publication.

ART. 23.

Les éditeurs auront droit à dix exemplaires, dont un en papier Whatman, de chacune de leurs publications. Dans le cas où une publication aurait plusieurs éditeurs, il sera attribué à chacun d'eux

un exemplaire en papier Whatman, imputable sur les dix. Le commissaire responsable recevra deux exemplaires, dont un en papier Whatman.

ART. 24.

La Société n'a pas de bibliothèque.

Du trésorier et de la commission de comptabilité.

ART. 25.

Le trésorier a l'administration des fonds de la Société. Il perçoit les cotisations, délivre les quittances, tient le journal de caisse et acquitte les dépenses votées en Conseil et visées par l'administrateur.

ART. 26.

Il propose au Conseil les diverses mesures qui lui paraissent utiles pour le placement des fonds de la Société.

ART. 27.

Il a voix consultative dans la commission de comptabilité.

ART. 28.

La commission de comptabilité, nommée dans la première séance de l'année, se compose de trois membres.

ART. 29.

Elle vérifie les comptes de l'exercice précédent, dresse un projet de budget pour l'année qui s'ouvre et le soumet au Conseil dans la séance de février.

ART. 30.

Elle propose, s'il y a lieu, après avoir entendu le trésorier, la radiation des membres qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

ART. 31.

Ses pouvoirs expirent en mars après approbation donnée par le Conseil à ses propositions.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AU 1^{ER} JUILLET 1896

MEMBRES FONDATEURS

- | | |
|----------------------------------------------|---------------------------------------|
| BONNARDOT (François), [44]. | † RICHARD (Éd.), [237]. |
| † BORDIER (Henri), [4]. | † RÆDERER (L.), [452]. |
| DIDOT (Alfred), [408]. | ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112]. |
| LABORDE (marquis J. de), [15]. | ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113]. |
| LAMARLE (A.), [261]. | ROTHSCHILD (Henri de), [643]. |
| LAURENÇON (Léon), [208]. | † ROTHSCCHILD (baron James de), [31]. |
| LE PILEUR (D ^r Louis), [388]. | SCHEFER (Charles), [466]. |
| † LOWELL (J.-R.), [401]. | † WAILLY (Natalis de), [2]. |
| MEYER (Paul), [21]. | |
| † PANNIER (Léopold), [25]. | |
| PARIS (Gaston), [26]. | |
| † QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), [30]. | |

MEMBRES PERPÉTUELS

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------------|
| † ANDOÛILLÉ (A.), [171]. | † BRADSHAW (H.), [343]. |
| † ANDRÉ (Édouard), [131]. | CALDERON (Th.), [284]. |
| † ARON-DUPERRET (H.), [147]. | CHÉVRIER (Maurice), [571]. |
| AVRIL (baron Adolphe d'), [556]. | CLOETTA (W.), [670]. |
| BALSAN (Ch.), [247]. | † COLMET D'AGE (Gabriel), [118]. |
| BATIOUSKOF (Th.), [634]. | CORNU (J.), [56]. |
| † BAUDRY (F.), [3]. | † DIDOT (Ambroise-Firmin), [8]. |
| BERNON (baron de), [624]. | FAGNIEZ (Gustave), [345]. |
| † BONNEFONT (L.), [204]. | † FOURNIÉ (D ^r Éd.), [412]. |
| Bos (le D ^r), [154]. | FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596]. |
| BOURMONT (comte Amédée de), [565]. | FURNIVALL (Fr.-J.), [37]. |
| | GUERLE (de), [533]. |

- † HAVET (Julien), [45].
 HAVET (Louis), [46].
 JEANROY (A.), [635].
 JORET (Charles), [276].
 KER (William P.), [667].
 LALLEMENT (J.), [309].
 LANGLOIS (E.), [607].
 LELONG (Eug.), [223].
 LÉVY (Émile), [589].
 LIMMINGHE (comte de), [486].
 LISTER (J.-L.), [355].
 LONGNON (Auguste), [17].
 † LUCE (Siméon), [18].
 † MARCHESOU (Pierre), [410].
 MARCHESOU (Régis), [649].
 MARIN, [288].
 MASSON (Georges), [89].
 METMAN (Étienne), [371].
 MEYER (Paul), [21].
 MOCATTA (Fred.), [637].
 † MONTAIGLON (A. de), [24].
 MOREL-FATIO (Alfred), [210].
 MURET (Ernest), [612].
 NAVILLE (Louis), [281].
 † NICOL (H.), [42].
 OMONT (Henry), [590].
 PARIS (Gaston), [26].
 † PARIS (Paulin), [1].
 PÉLICIER (Paul), [611].
 † PERRET (Michel), [621].
 PIAGET (Arthur), [632].
 PICOT (Émile), [29].
 POINSIGNON (J.), [248].
 RAJNA (Pio), [296].
 REUSS (Rod.), [184].
 RITTER (Eug.), [202].
 ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111].
 ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114].
 ROTHSCHILD (Henri de), [643].
 † ROUZAUD (Auguste), [525].
 ROY (Maurice), [583].
 SAISSET (Paul de), [517].
 SERVOIS (Gustave), [578].
 SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459].
 STIMMING (Dr Albert), [321].
 SUCHIER (A.), [164].
 SUDRE (L.), [659].
 † SUNDBY (Thoi), [323].
 TEMPLIER (Armand), [384].
 THURNEYSSEN (Dr), [585].
 TOBLER (Adolf), [60].
 TODD (Henry A.), [613].
 † URBAIN (Fr.), [217].
 TOYNBEE (Paget), [608].
 VAN HAMEL (A. G.), [598].
 VIENNOT (W.), [591].
 † VILLEMESANT (H. de), [307].
 WAHLUND (C.), [447].
 † WEBER (Dr Alfred), [396].
 WECHSSLER (Ed.), [676].
 WESSELOFSKI (Alex.), [446].
 WULFF (Fr.), [569].

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ¹

- ABERDEEN (Bibliothèque de l'Université d'), [690], Écosse ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- ALGER (Bibliothèque universitaire d'), [588] ; correspondant M. Ruff, libraire, à Alger.
- AMOURS (F.), [593], professeur de français, High School, Glasgow, Écosse
- AMSTERDAM (Bibliothèque de l'Université d'), [340] ; correspondant M. J. Müller, libraire à Amsterdam.
- ANCONA (Aless. d'), [221], professeur à l'Université de Pise.
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), [479], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84.
- ARCHIVES du département du Nord, Lille, [431] ; aux soins de M. Jules Finot, archiviste.
- ARCHIVES NATIONALES (Bibliothèque des), à Paris [669] ; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ARMITAGE (Rev. Fr.), [274], Heidelberg.
- ARSENAL (Bibliothèque de l'), [116] ; correspondant M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ASHER, [142], libraire, à Berlin, Unter den Linden ; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15 (7 *exemplaires*).
- ASTOR LIBRARY, [458], à New-York ; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saint-Pères, 15.
- AUBINEAU (Joseph), [271], rue du Cherche-Midi, 23.
- AUBRY-VITET (Eug.), [507], rue Barbet de Jouy, 9.
- AUMALE (duc d'), [205], de l'Académie française, au château de Chantilly, Oise.
- AUTIER DE CAUVRY (M^{me}), [568], rue des Écoles, 38.
- AVIGNON (Bibliothèque municipale et Musée Calvet, à), [650].

1. Les membres dont le nom est précédé d'un astérisque ont droit à un exemplaire sur papier Whatman.

- AVRIL (baron Adolphe d'), [559], ministre plénipotentiaire, rue de La Trémoille, 22 (membre perpétuel).
- BALE (Bibliothèque de l'Université de), [58]; corresp. M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BALE (Séminaire des langues romanes à l'Université de), [651]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BALSAN (Ch.), [247], rue de la Baume, 8 (membre perpétuel).
- BALTIMORE (John Hopkins University, à), États-Unis d'Amérique [554]; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 bis.
- BANGOR (Bibliothèque de l'University College, à), [674], Pays de Galles; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BARTHÈS et LOWELL [269], chez Dulau et Cie libraires, Soho square, à Londres; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- BATIOUSKOF (Th.), [634], professeur à l'Université de Saint-Petersbourg (membre perpétuel); correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- BAUDOIN-BUGNET (Maurice), [675], juge au tribunal de Barsur-Seine (Aube).
- BEAU (Gabriel), [560], boulevard Raspail, 207.
- BÉDIER (Joseph), [672], maître de conférences à l'École normale supérieure, au Palais de la Chambre des Députés.
- BELFAST (Queen's College, à), Irlande [492].
- BÉMONT (Charles), [298], docteur ès lettres, maître de conférences à l'École des Hautes Etudes, rue de Condé, 9.
- BERLIN (Bibliothèque de l'Université de), [155]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- BERNE (Bibliothèque cantonale de), [628]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BERNON (baron J. A. de), [624], docteur en droit, rue des Saints-Pères, 3 (membre perpétuel).
- BIBLIOTECA VITTORIO-EMMANUELE, [456], au Collège Romain, Rome; correspondant M. Loescher, libraire à Rome.
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Paris.
- BOCHER [252], professeur à l'Université Harvard, Cambridge,

- Mass., États-Unis d'Amérique ; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- BODINIER (Guillaume), [329], avocat, rue Tarin, 2, Angers.
- BOHOMOLETZ (M^{me} de), [286], boulevard Malesherbes, 142
- BONN (Bibliothèque de l'Université de), [536] ; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- BONN (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [617] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- * BONNARDOT (François), [44], sous-inspecteur du service historique de la ville de Paris, rue des Tournelles, 1, Arcueil (Seine), (membre fondateur).
- BORDEAUX (Bibliothèque universitaire de), [646] ; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- BOS (D^r Alph.), [154], boulevard Montricher, 5, Marseille (membre perpétuel).
- BOSTON (Bibliothèque publique de), [441], États-Unis ; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 bis.
- BOUCHER (Aug.), [362], ancien élève de l'École normale supérieure, directeur du *Journal du Loiret*, rue du Bœuf-Saint-Paterne, 24, Orléans.
- BOUCHERIE (Adhémar), [582], chef de bataillon en retraite, rue Saint-Gelais, 18, Angoulême.
- BOUCHET (Émile), [610], rue de Paris, 1, Dunkerque.
- BOURDILLON (F. W.), [653], Buddington, Midhurst (Sussex) ; correspondant, M. Nutt, libraire à Londres.
- BOURMONT (comte Amédée de), [565], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Las-Cases, 24 (membre perpétuel).
- BRERA (Bibliothèque nationale), à Milan, [600] ; correspondant M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.
- BROOKE (Th.), [508], Armitage Bridge, Huddersfield, Angleterre.
- BRUN (Félix), [545], rue des Grands-Augustins, 5.
- BRUNOT, (F.), [594], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris, boulevard Saint-Michel, 105.

- CAEN (Bibliothèque universitaire de), [573]; correspondant M. Massif, libraire à Caen.
- CALDERON (Th.), [284], rue Royale, 24 (membre perpétuel).
- CAMBRIDGE (Bibliothèque de l'Université de), [367]; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- CANFIELD (Arthur G.), [636], professeur de français à l'Université de Lawrence, Kansas, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- CASATI (Charles), [558], conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue Alfred de Vigny, 16.
- CAYROU (Paul), [605], rue de Bécon, 71, Courbevoie (Seine).
- CHABANEAU (Camille), [94], correspondant de l'Institut, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Marie, Montpellier.
- CHAMPION (H.), [245], libraire, quai Voltaire, 9.
- CHARAVAY (Ét.), [422], libraire, rue de Furstenberg, 4.
- *CHAVANE (P.), [328], à la manufacture de Bains-en-Vosges; corresp. M. J. Charnier, rue Louis Blanc, 22.
- CHAZAL (L.), [233], caissier payeur central du Trésor, boulevard Saint-Michel, 37.
- CHENNÉVIÈRES (marquis de), [474], rue Paul-Louis Courier, 3.
- CHETHAM LIBRARY, [639], à Manchester; correspondant M. Nutt, libraire à Londres (par la librairie Hachette).
- CHÉVRIER (Maurice), [571], attaché au ministère des affaires étrangères, rue Jacob, 35 (membre perpétuel).
- CHRISTIANIA (Bibliothèque de l'Université de), [618]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- CLAUDIN (A), [234], libraire, rue Dauphine, 16.
- CLÉDAT (Leon), [616], doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, rue Molière, 29, à Lyon.
- CLERMONT-FERRAND (Bibliothèque universitaire de), [641]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- CLOETTA (W.), [670], professeur à l'Université de Iena (membre perpétuel), correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- COLUMBIA (Bibliothèque de l'Université de), [692], Missouri, Etats-Unis d'Amérique.

- COLUMBIA COLLEGE (Bibliothèque de), [677], à New-York ;
correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- CONSTANS (L.), [173], professeur à la Faculté des Lettres
d'Aix (Bouches-du-Rhône).
- COPENHAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [687]; corres-
pondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- COPENHAGUE (Bibliothèque royale de), [151]; correspondant
M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- CORMENIN (R. de), [242], rue de l'Arcade, 25.
- CORNELL UNIVERSITY, [660], Ithaca, États-Unis d'Amérique ;
correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- CORNU (J.), [56], professeur à l'Université allemande de Pra-
gue, Bohême (membre perpétuel).
- COULET (C.), [260], libraire-éditeur, à Montpellier.
- COURAYE DU PARC (Joseph), [562], sous-bibliothécaire à la
Bibliothèque nationale, boulevard Saint-Michel, 79.
- COURCEL (Valentin de), [369], rue de Vaugirard, 20.
- CRANE (J.-F.), [438], professeur à l'Université d'Ithaca
(Etats-Unis d'Amérique); correspondant M. Reinwald, li-
braire, rue des Saints-Pères, 15.
- CROUSLÉ, [373], professeur à la Faculté des Lettres de Pa-
ris, rue Claude Bernard, 58.
- DARESTE (Rod.), [168], membre de l'Institut, conseiller à la
Cour de cassation, quai Malaquais, 9.
- DARMSTADT (Bibliothèque grand-ducale de), [665]; corres-
pondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- DASPIT DE SAINT-AMAND, [511], La Réole, Gironde.
- DAVID (M^{me} veuve), [657], rue des Saints-Pères, 81.
- DELAVILLE LE ROULX (Joseph), [300], ancien élève de l'É-
cole des Chartes, docteur ès lettres, rue de Monceaux, 52.
- DELEBOULLE (A.) [481], professeur honoraire de l'Université,
à Grandcourt, par Londinières, Seine-Inférieure.
- DELISLE (L.), [7], membre de l'Institut, administrateur
général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-
Champs, 8.

- DEMAISON (Louis), [295], ancien élève de l'École des Chartes, archiviste de la ville de Reims, rue Cérés, 21, Reims.
- DENSUSIANU (Ovide), [693], rue du Sommerard, 13.
- * DIDOT (Alfred), [408], libraire-éditeur, rue de Varenne, 61 (membre fondateur).
- DIJON (Bibliothèque de la Faculté des lettres de), [695]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- DONNET (M^{me} G.), [495]; correspondant M. G. Raynaud, rue de Saint-Pétersbourg, 2.
- DREYFUS (Ferd.), [203], avocat, avenue de Villiers, 98.
- DRUJON (Fernand), [219], attaché au cabinet du Préfet de police.
- DUPONT (Paul), [668], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Anjou, 4, Lille.
- DYKES (Fred.), [391], Wakefield and Barnsby Union Bank, Wakefield, Angleterre; correspondants MM. Dulau et C^{ie}, libraires à Londres.
- ÉCOLE normale supérieure, [121], rue d'Ulm, 45; correspondant M. Thorin, libraire, rue de Médicis, 7.
- EGGÖLFSEN [658], à Copenhague; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- EICHTHAL (Eugène d'), [207], boulevard Malesherbes, 144.
- FAGNIEZ (Gustave), [345], Meudon, Seine-et-Oise (membre perpétuel).
- FÉCAMP (Albert), [449], bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, Montpellier.
- FLACH (Jacques), [414], professeur au Collège de France, rue de Berlin, 37.
- FLAMARE (Henri de), [633], archiviste de la Nièvre, rue de Prunevaux, 2, à Nevers.
- FLORENCE (Bibliothèque nationale de), [629]; correspondants MM. Bocca frères, libraires à Florence.
- FÖRSTER (Wendelin), [41], professeur à l'Université de Bonn; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- FONTAINE (Joseph-Auguste), [678], professeur au collège de Bryn-Mawr, Pensylvanie, (États-Unis d'Amérique); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- FOULD (Léon), [529], Cours-la-Reine, 38.

- FOURNIER (Dr Alfred), [90], professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, rue Volney, 1.
- FRANQUEVILLE (Gaston de), [549], château de Bizanos, par Pau (Basses-Pyrénées).
- FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue Cassette, 12 (membre perpétuel).
- FRIBOURG-EN-BRISGAU (Bibliothèque de l'Université de), [580].
- FURNIVALL (Fr.-J.), [37], directeur de l'*Early English Text Society*, 3, St-George's Square, Primrose Hill, Londres, N. (membre perpétuel).
- GAUTIER (Léon), [10], membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, chef de section aux Archives nationales, rue Vavin, 8.
- GEIJER (Pierre-Adolphe), [358], professeur à l'Université d'Upsal; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- GENÈVE (Bibliothèque publique de), [428]; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15.
- GEROLD et Cie, [615], libraires à Vienne (Autriche), (2 *exemplaires*).
- GEVAERT (Aug.), [63], membre de l'Institut, directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.
- GIESSEN (Bibliothèque de l'Université de), [654]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GILLIÉRON (J.), [468], répétiteur à l'École des Hautes-Études, place de la République, 2, à Levallois-Perret.
- *GOLDSCHMIDT (L.), [376], rue Rembrandt, Parc Monceaux.
- GOTHA (Bibliothèque grand-ducale de), Allemagne, [86]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GOTHEMBOURG (Bibliothèque de l'Université de), Suède [645]; correspondant, M. Brokhaus, rue Malebranche, 13.
- GETTINGUE (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [656]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GRATZ (Styrie) (Bibliothèque de l'Université de), [465].
- GRENOBLE (Bibliothèque municipale de), [82]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte. 82.

- GRENOBLE (Bibliothèque universitaire de), [595]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRÆBER (G.), [485], professeur à l'Université de Strasbourg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GUÉNEAU DE MUSSY (Odon), [609], rue du Rocher, 57.
- GUERLE (de), [533], rue Marignan, 23 (membre perpétuel).
- GUIFFREY (J.-J.), [381], directeur de la manufacture des Gobelins, avenue des Gobelins, 42.
- HALLE (Bibliothèque de l'Université de), [567]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- HAMBOURG (Bibliothèque de la ville de), [103]; correspondant M. Lucas Gräfe, libraire, Rathhausmarkt, 15, Hambourg.
- HARRASSOWITZ (Otto), [681], libraire à Leipzig.
- HARVARD COLLEGE (Bibliothèque de), [229], à Cambridge, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- HATZFELD (Ad.), [14], ancien professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, rue de l'Odéon, 7.
- HAVET (Louis), [46], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue de l'Opéra, 5 (membre perpétuel).
- HAVRE (Bibliothèque municipale du), [644]; correspondant M. Bourdignon fils, libraire, place Gambetta, 19, Le Havre.
- HAYEM (Julien), [75], rue du Sentier, 38.
- HEIDELBERG (Bibliothèque de l'Université de), [570]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- HÉRON (A.), [551], rue du Champ-du-Pardon, 20, Rouen.
- HERTZ (Wilhelm), [462], à Munich; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- HOCK (Auguste), [52], membre de la Société des bibliophiles belges, à Liège.
- HODGES, FOSTER et C^{ie}, [337], libraires à Dublin; correspondants MM. Dulau et C^{ie}, libraires à Londres (2 *exemplaires*).
- HUET (G.), [630], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de la Faisanderie, 20.
- HUGUET (Edmond) [661], maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen, rue Basse, 17, à Caen; correspondant M. Henri Huguet, rue du Cardinal-Lemoine, 71.

- IÉNA (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [671]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- JAMAIN (Joseph), [490], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue des Ecuries d'Artois, 39.
- JARNIK (Jean-Urbain), [87], professeur à l'Université tchèque de Prague.
- JEANROY (A.), [635], chargé de cours à la Faculté des Lettres de Toulouse, rue Saint-Joseph, 43, Toulouse (membre perpétuel).
- JOLIVALD (l'abbé Ph.), [368], à Mandern, par Sierck, Lorraine, correspondant M. Pierre Jolivald, boulevard Saint-Marcel, 28.
- JONQUIÈRE (J.), [126], rue Spontini, 1.
- JORET (Charles), [276], correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, Bouches-du-Rhône (membre perpétuel).
- JOUON (Fréd.), [379], rue de Clisson, 2, Rennes.
- KEIDEL (George C.), [691], John Hopkins University, Baltimore, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- KER (William P.), [667], Gower street, 95, Londres; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).
- * KERMAINGANT (P. L. de), [389], avenue des Champs-Élysées, 102.
- KIEL (Bibliothèque de l'Université de), [592].
- KING'S COLLEGE (Bibliothèque de), [620], à Cambridge, Angleterre; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- KING'S INNS LIBRARY, [290], Henrietta Street, Dublin; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- * LABORDE (marquis J. de), [15], quai d'Orsay, 25 (membre fondateur).
- LA BORDERIE (Arthur de), [427], membre de l'Institut, ancien député, à Vitré; correspondant M. L. Delisle, rue des Petits-Champs, 8.
- LAFENESTRE (Georges), [191], membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, avenue Lakanal, 5, Bourg-la-Reine (Seine).

- LA GERMONIÈRE (Éd. de), [88], place Vendôme, 20.
- LAIR (J.), [74], ancien élève de l'École des Chartes, directeur des entrepôts et magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204.
- LALLEMENT (J.), [309], rue du Bac, 63 (membre perpétuel).
- * LAMARLE (A.), [261], directeur de la compagnie des eaux minérales de la Bourboule, rue Chaptal, 26 (membre fondateur).
- LAMY (Ernest), [584], boulevard Haussmann, 113.
- LANGLOIS (E.), [607], professeur à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Artois, 11, Lille (membre perpétuel).
- * LAURENÇON (Léon), [208], député des Hautes-Alpes, avenue du Trocadéro, 17, (membre fondateur).
- LAUSANNE (Bibliothèque cantonale de), [655]; correspondant M. Payot, libraire à Lausanne (Suisse).
- LE BLONDEL, [461], libraire à Meaux, Seine-et-Marne.
- LECESNE (Henri), [304], imprimeur à Châteaudun.
- LEIPZIG (Bibliothèque de l'Université de), [537].
- LÉO (Auguste), [684], rue Raynouard, 9.
- LELONG (Eug.), [223], archiviste aux Archives nationales, rue Monge, 59, (membre perpétuel).
- * LE PILEUR (D^r Louis), [388], rue de l'Arcade, 15 (membre fondateur).
- LEROY-BEAULIEU (Anatole), [150], membre de l'Institut, rue Pigalle, 69.
- * LE SOURD (D^r), [394], directeur de la *Gazette des Hôpitaux*, boulevard Saint-Germain, 226.
- LEVY (Émile), [589], professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, Bade (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- LIÈGE (Bibliothèque de l'Université de), [51]: correspondant M. Demartean, libraire à Liège.
- LILLE (Bibliothèque des facultés catholiques, à), [382]; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- LILLE (Bibliothèque universitaire de), [642]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

- LIMMINGHE (comte de), [486], au château de Grèves, par Namur; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1 (membre perpétuel).
- LISIEUX (Bibliothèque municipale de), [53], Calvados.
- LISTER (J.-L.), [355], Shibden Hall, Halifax, Angleterre, (membre perpétuel).
- LIVERPOOL (Bibliothèque de l'University College, à), [686]; correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- LONGNON (Auguste), [17], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Bourgogne, 50 (membre perpétuel).
- LUND (Bibliothèque de l'Université de), [627]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- LYON (Bibliothèque universitaire de), rue de l'Hôtel-de-Ville, [464]; correspondant M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MADISSON (Bibliothèque de l'Université de), [679], Wisconsin. Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59,
- MANDROT (Bernard), [76], ancien élève de l'École des Chartres, avenue du Trocadéro, 42.
- MANS (Bibliothèque municipale du), [257]; correspondant M. Pellechat, par Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- MARANDE (A.), [602], place de l'Hôtel-de-Ville, 28, Le Havre.
- MARBOURG-EN-HESSÉ (Bibliothèque de l'Université de), [211]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MARBOURG-EN-HESSÉ (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [212]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MARCHESSOU (Régis), [649], imprimeur, au Puy, Haute-Loire (membre perpétuel).
- MARIN, [288], Bühl, par Guebwiller (Alsace), (membre perpétuel).
- MARTY-LAVEAUX (Charles), [19], ancien secrétaire de l'École des Chartres, rue Pelletan, 19, Vitry-sur-Seine.
- MASSON (Georges), [89], libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 120 (membre perpétuel).

- MATHIEU, [282], à Thouars (Deux-Sèvres).
- MÉLY (Fernand de), [606], rue Clément-Marot, 10.
- METMAN (Étienne), [371], avocat, place Saint-Michel, 25, Dijon (membre perpétuel).
- *MEYER (Paul), [21], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, avenue de La Bourdonnais, 16 (membre fondateur et perpétuel).
- MEYER-LÜBKE (Willhelm), [631], professeur extraordinaire à l'Université de Vienne.
- MICHEL (N.-H.), [532], professeur agrégé à la Faculté de Droit de Paris, boulevard Saint-Michel, 79.
- MICHIGAN (Bibliothèque de l'Université de), [664], Ann-Arbor, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MIDDLETOWN (The library of Wesleyan University), Connecticut [647]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MINNEAPOLIS (Bibliothèque de l'Université de), [666], Minnesota, États-Unis d'Amérique.
- MOCATTA (Fred.), [637], Connaught Place, 9, Londres (membre perpétuel).
- MOREL-FATIO (Alfred), [210], secrétaire de l'École des Chartes, rue du Cardinal-Lemoine, 20 (membre perpétuel).
- MORGAND, [98], libraire, passage des Panoramas, 55.
- MOURAVIT (G.), [543], notaire, rue des Prêcheurs, 34, Aix-en-Provence; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MUNICH (Bibliothèque de la Cour à), [301]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- MUNICH (Bibliothèque de l'Université de), [230]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- MUNICH (Séminaire royal de philologie moderne à l'Université de), [424]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- MUNSTER (Bibliothèque Paulina, à), Westphalie, [333] correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- MUQUARDT, [411], libraire rue de la Régence, 15, Bruxelles.
- MURET (Ernest), [612], professeur à l'Université de Genève. (membre perpétuel).

- MUSSAFIA (Ad.), [84], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Vienne; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- NAVILLE (Louis), [281], cours des Bastions, 15, Genève; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9 (membre perpétuel).
- NEUMANN (Fr.), [538], professeur à l'Université de Heidelberg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- NEWCASTLE UPON TYNE (The Literary and Philosophical Society), [349], (Angleterre); correspondants MM. Dulau et C^{ie}, libraires à Londres.
- NEW-YORK STATE LIBRARY, [663], Albany, États-Unis d'Amérique, correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- NOORDHOFF, [662], libraire à Groningue (Pays-Bas); correspondant M. Albert, rue Favart, 6.
- NORMAND (Jacques), [77], ancien élève de l'École des Chartes, rue Rembrandt, 2.
- NOVATI (Francesco), [625], professeur à l'Université de Milan, Fiori Oscuri, 7, Milan.
- NUITTER (Ch.), [417], archiviste de l'Opéra, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 83.
- NUTT (D.), [273], 270, Strand, Londres; correspondant la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain (2 *exemplaires*).
- NYROP (Kr.), [488], professeur à l'Université de Copenhague, Amalievei, 4, Copenhague; correspondants MM. Groux et C^{ie}, cour du Commerce, 17.
- OMONT (Henry), [590], conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 30, Passy-Paris (membre perpétuel).
- OXFORD (Bibliothèque Bodléienne, à), [305]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- PANGE (comte Maurice de), [604], rue de Lisbonne, 53.
- *PARIS (Gaston), [26], membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur du Collège de France, président honoraire de la section d'histoire et de philologie de l'École des Hautes Etudes, au Collège de France, (membre fondateur et perpétuel).
- PARKER et C^{ie}, [500], libraires à Oxford (2 *exemplaires*); corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

- PAŞQUIER (l'abbé H.), [406], directeur de l'École des Hautes-Études ecclésiastiques, place du Château, Angers.
- PASSY (Louis), [240], ancien élève de l'École des Chartes, député, rue de Clichy, 45.
- PASTEUR (Adolphe), [435], villino Pasteur, San Remo, Italie.
- PEABODY INSTITUTE (The), [546], Baltimore, États-Unis ; correspondant M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 bis.
- PÉLICIER (Paul), [611], archiviste du département de la Marne, Châlons-sur-Marne (membre perpétuel).
- * PÉRIER (Ferdinand), [275], rue d'Erlanger, 20.
- PETIT DE JULLEVILLE (L.), [27], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Eblé, 6.
- PIAGET (A.), [632], professeur de langues romanes à l'Académie de Neuchâtel, Suisse (membre perpétuel).
- PIAT (A.), [161], rue Saint-Maur, 85.
- PICOT (Émile), [29], consul honoraire, professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 135 (membre perpétuel).
- PICOT (Georges), [183], membre de l'Institut, rue Pigalle, 54.
- POINSIGNON (J.), [248], libraire, place de l'Hôtel de Ville, 10, Le Havre (membre perpétuel).
- PORQUET, [419], libraire, quai Voltaire, 1.
- PRAROND (Ernest), [460], à Abbeville.
- PRAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [496] ; correspondant M. Koehler, libraire, à Leipzig.
- RAJNA (Pio), [296], professeur à l'Institut des études supérieures à Florence, via Cavour, 84, Florence (membre perpétuel).
- RATH, [680], libraire à Buda-Pest.
- RAYNAUD (Gaston), [79], bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Saint-Pétersbourg, 2.
- RENGOGNE (Pierre de), [509], rue du Minage, 47, Angoulême.
- RENNES (Bibliothèque universitaire de), [619] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

- REUSS (Rod.), [184], bibliothécaire de la ville de Strasbourg; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15 (membre perpétuel).
- RITTER (Eug.), [202], professeur à l'Université de Genève, rue du Mont-de-Sion, 4, Genève (membre perpétuel); correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- ROBERT (Ulysse), [387], inspecteur général des Bibliothèques et Archives, Avenue Quihou, 30, Saint-Mandé, Seine.
- ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111], rue Saint-Florentin, 2 (membre perpétuel).
- *ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112], rue du Faubourg Saint-Honoré, 33 (membre fondateur).
- *ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113], rue du Faubourg Saint-Honoré, 41 (membre fondateur).
- ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114], rue Laffitte, 23 (membre perpétuel).
- *ROTHSCHILD (baron Henri de), [643], avenue de Friedland, 38, (membre fondateur et perpétuel).
- ROY (Maurice), [583], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue de Bellechasse, 31 (membre perpétuel).
- ROYER (Ch.), [352], boulevard de la Madeleine, 17, cité Vindé.
- RUBLE (baron Alphonse de), [186], membre de l'Institut, rue Cambon, 43.
- RUPALLEY (Ern.), [490], rue Lafayette, 13.
- SAISSET (Paul de), [517], avenue Victor Hugo, 44 (membre perpétuel).
- SALMON (A.), [640], avenue des Gobelins, 12.
- SALVERDA DE GRAVE (Jean-Jacques), [689], à La Haye; correspondant M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.
- *SCHEFER (Charles), [466], membre de l'Institut, président de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2 (membre fondateur).
- SEIGNEUR (l'abbé), [432], rue du Colysée, 44; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- SERVOIS (Gustave), [578], garde général des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60 (membre perpétuel).

- SHIELDON (E. S.), [648], Hurlbert Street, 27, Cambridge, Massachusetts, États-Unis d'Amérique.
- SIMMEL ET Cie, [683], libraires à Leipzig (4 exemplaires).
- SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459], 1, Park Terrace, Oxford (membre perpétuel).
- SØDERHJELM (W.), [622], professeur à l'Université de Helsingfors, Finlande; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- SOREL (A.), [409], membre de l'Institut, (Académie française et Académie des sciences morales et politiques), secrétaire général du Sénat, professeur à l'École libre des sciences politiques, au palais de la Présidence du Sénat.
- SPIRGATIS, [682], libraire à Leipzig.
- STENGEL (Edm.), [213], professeur à l'Université de Marbourg, Hesse; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STIMMING (Dr Albert), [321], professeur à l'Université de Göttingue, Allemagne (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STOCKHOLM (Bibliothèque royale de), [370]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- STRASBOURG (Bibliothèque de l'Université de), [231]; corresp. M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- STRASBOURG (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [404]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STRAUS (Émile), [106], avocat, boulevard Haussmann, 134.
- SUCHIER (A.), [164], professeur à l'Université de Halle (membre perpétuel).
- SUDRE (L.), [659], professeur au collège Stanislas, boulevard Montparnasse, 42 (membre perpétuel).
- TALBERT (F.), [107], professeur à La Flèche; corr. M. Thorin, libraire, rue Legoff, 4.
- TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.), [115], correspondant de l'Institut, Gontaud, Lot-et-Gar.; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- TAMSON (G.-J.), [516], professeur, Friedlanderweg, 38, à Göttingue (Allemagne).
- TARNEAU (Jules), [306], notaire à Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme; correspondant M. Billard, place Dauphine, 27.

- TEMPIER (D.), [165], archiviste des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc.
- TEMPLIER (Armand), [384], de la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77 (membre perpétuel).
- THOMAS (Antoine), [524], chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris, rue Léopold-Robert, 10.
- THOMPSON (Sir E. Maunde), [193], correspondant de l'Institut, directeur du Musée Britannique, Londres; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.
- THURGOVIE (Bibliothèque du canton de), [694], à Frauenfeld, Suisse.
- THURNEYSSEN (Dr R.), [585], chargé de cours à l'Université de Fribourg-en-Brisgau (membre perpétuel); correspondant la librairie Bouillon, rue Richelieu, 67.
- TOBLER (Adolf), [60], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Berlin, Kurfürstendamm, 25, Berlin W. (membre perpétuel); correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- TODD (H.-A.), [613], Columbia College, New-York, États-Unis d'Amérique, (membre perpétuel).
- TORONTO (Bibliothèque de l'Université de), Canada, [638], correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- TOULOUSE (Bibliothèque universitaire de), [597].
- TOYNBEE (Paget), [608], Dorney Wood, Burnham, Bucks, Angleterre, (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- TRIER (Gerson), [54], Fredericksberg 29, Copenhague.
- TUBINGUE (Bibliothèque de l'Université de), [471]; corresp. M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.
- TURIN (Bibliothèque nationale de), [566]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ULRICH (Jacob), [463], professeur à l'Université de Zurich, Suisse.
- UPSAL (Séminaire philologique de l'Université d'), Suède, [501]; corresp. M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- VANDER HAEGHEN (F.), [360], bibliothécaire de l'Université de Gand, Belgique.

- VAN HAMEL (A.-G.), [598], professeur de langue et littérature françaises à l'Université de Groningue, Pays-Bas (membre perpétuel).
- VIENNOT (William), [591], boulevard Saint-Germain, 202 (membre perpétuel).
- VOGÜÉ (le marquis de), [110], membre de l'Institut, rue Fabert, 2.
- VOLLMÆLLER (Karl), [363], Werderstrasse, 36, à Dresde; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WAHLUND (C.), [447], professeur honoraire à l'Université d'Upsal (Suède), (membre perpétuel).
- WATKINSON LIBRARY [685], à Hartford, Connecticut, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WAROCQUÉ (Raoul), [626], 45, avenue des Arts, Bruxelles.
- WECHSSLER (Edouard), [676], Karlsstrasse, 7, à Halle-sur-Saale (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WEIMAR (Bibliothèque de), [153], Allemagne; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WELTER (H.), [623], libraire, rue Bonaparte, 59.
- WESSELOFSKY (Alex.), [446], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg (membre perpétuel).
- WESTENDORP-JUT DE BREUKELERWAARD (P. N.), [652], avenue de Ségur, 11 *bis*.
- WHITE (George), [40], Ashley House, Epsom, Angleterre.
- WILLEMS (A.), [65], professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Haecht, 70, Bruxelles.
- WULFF (Fr.), [569], professeur agrégé à l'Université de Lund, Suède; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).
- YALE COLLEGE, [415], à New-Haven, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.
- ZURICH (Bibliothèque cantonale de), Suisse, [553].

LISTE DES MEMBRES
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'ANNÉE 1895-96

MM. AVRIL (baron d'). BONNARDOT. DIDOT. GAUTIER. HUET. LABORDE (marquis de). LONGNON. MARTY-LAVEAUX. MEYER. MONTAIGLON (de) ¹ . MOREL-FATIO. MURET.		MM. PARIS. PETIT DE JULLEVILLE. PICOT (É.). RAYNAUD. ROBERT. ROTHSCHILD (baron E. de). ROY. ROZIÈRE (de) ² . RUBLE (baron de). SERVOIS. THOMAS.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

<i>Président</i>	MM. PETIT DE JULLEVILLE.
<i>Vice-présidents</i>	BONNARDOT, PARIS.
<i>Administrateur</i>	RAYNAUD.
<i>Secrétaire</i>	MEYER.
<i>Secrétaire-adjoint</i> ...	HUET.
<i>Trésorier</i>	Baron Edm. DE ROTHSCHILD.
<i>Trésorier-adjoint</i> ...	PICOT (É.).

1. Décédé le 1^{er} septembre 1895.

2. Décédé le 18 juin 1896.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes, le 25 mars 1896.

Présidence de M. PETIT de JULLEVILLE, président.

Nouveaux membres : la Bibliothèque de l'Université Columbia, Missouri (États-Unis d'Amérique); M. Ovide Densusianu. MM. Simmel et Cie, libraires, déjà inscrits pour trois exemplaires, souscrivent à un quatrième.

L'Université de Minneapolis (Minnesota, États-Unis) se substitue dorénavant à M. Benton, dans la liste des membres de la Société.

État des impressions : *Christine de Pisan*, t. III, dix feuilles tirées, quatre en placards; — *Guillaume Alexis*, six feuilles tirées, feuille 7 en page; la suite en placards; — *Guillaume de la Barre*, cinq feuilles tirées, feuilles 6 et 7 en pages; — *Méliador*, t. I et II, texte entier tiré,

t. III, dix feuilles tirées, six feuilles en pages; — *Végèce*, t. I, six feuilles tirées, une feuille en page et trois en placards; — *Les Narbonnais*, trois feuilles tirées, feuilles 4 et 5 en placards; — *Bulletin*, n° 2 de 1895, en placards.

M. Tamizey de Larroque adresse ses remerciements pour le don qui lui a été fait d'une collection presque complète des publications de la Société (voir séance du 27 novembre).

M. Longnon assure qu'il aura bientôt rédigé la préface qui doit prendre place en tête du tome I de *Méliador*. Les deux premiers volumes de cet ouvrage, qui ont été affectés à l'exercice de 1895, pourront alors être mis en distribution. A l'année 1896 seraient affectés le tome troisième et dernier de *Méliador*, le tome III de *Christine de Pisan* et le t. I de *Guillaume Alexis*.

M. P. Meyer présente un rapport sur le projet de publication de la chanson d'Orson de Beauvais, proposé à la Société par M. G. Paris (séance du 1^{er} mai 1895), et conclut à son adoption. Le tirage est fixé à 525 exemplaires, dont 25 sur papier Whatman. M. Meyer est nommé commissaire responsable pour cette publication.

M. Paris fait savoir au Conseil que ses occupations ne lui permettent pas d'entreprendre la nouvelle édition des *Chansons du xv^e siècle*, qu'il s'était chargée de faire avec le concours de M. Picot (voir les séances du 20 juin 1894 et du 4 juillet 1895). Dans ces circonstances, M. Picot reste seul chargé de la nouvelle édition.

Le Conseil procède à la radiation de quelques membres dont les cotisations sont en retard de plusieurs années.

Proposition de publication : par M. Ovide Densu-
sianu, de *La prise de Cordres*, chanson de geste, d'après
le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale. Ren-
voi à une commission composée de MM. Longnon,
Meyer et Paris.

Par MM. Fœrster et Paris, *Gliglois, La mule sans frein*
et *Le Chevalier a l'espée*, romans de la Table ronde,
d'après les manuscrits de Turin et de Berne. — Renvoi
à une commission composée de MM. Meyer, Raynaud,
Thomas.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 17 juin 1895.

Présidence de M. PARIS, vice-président.

Nouveaux membres : la Bibliothèque du canton de
Thurgovie (Suisse). à Frauenfeld ; la Bibliothèque de la
faculté des lettres de Dijon.

État des impressions : *Christine de Pisan*, t. III, treize
feuilles tirées, feuille 14 en pages ; cinq feuilles en pla-
cards ; — *Guillaume Alexis*, sept feuilles tirées, feuilles 8
et 9 en pages, une feuille en placards ; — *Guillaume de*
la Barre, neuf feuilles tirées ; feuille 10 (fin du texte) en
placards ; — *Méliador*, t. I et II tirés, t. III, dix-sept
feuilles (fin du texte) tirées ; — *Végèce*, t. I (version de
Jean de Meung), dix feuilles tirées, feuille 11 en pages ;
t. II (version de Priorat), une feuille en pages et deux en

placards; — *Les Narbonnais*, trois feuilles tirées, feuilles 4 à 8 en pages, deux feuilles en placards; — *Gace Brulé*, un spécimen en placards.

Le *Bulletin* n° 2 de 1895 est distribué.

M. Petit de Juleville, retenu à la Sorbonne, et M. le baron d'Avril s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Longnon, que des affaires de famille ont empêché, en ces derniers temps, de s'occuper de l'édition de *Méliador*, s'engage à terminer promptement cette publication, à laquelle il ne manque que la préface et le glossaire.

M. Paris fait savoir au Conseil que l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 29 mai, a décerné à la Société le prix La Grange, qu'elle avait déjà obtenu en 1883.

M. P. Meyer présente un rapport sur le projet de publication de *La prise de Cordres*, proposé à la Société par M. Ovide Densusianu (voir la séance précédente) et conclut à son adoption. Le tirage est fixé à 525 exemplaires dont 25 sur papier Whatman. M. G. Paris est nommé commissaire responsable pour cette publication.

NOTICE

SUR UN FRAGMENT DE MANUSCRIT APPARTENANT A LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(*Vie de Sainte-Catherine. Exposition du Credo
et du Pater.*)

Le n° 5237 des Nouvelles acquisitions françaises de la Bibliothèque nationale est formé de fragments de manuscrits français¹ recueillis en divers lieux et dont plusieurs ont été détachés de vieilles reliures. Il a été décrit en détail par M. Delisle, aux pages 256 et 693 de son catalogue intitulé : *Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891* (Paris, Champion, 1891, 1 vol. in-8° en deux parties). L'un de ces fragments, formant les feuillets 7 et 8 du recueil, m'a paru mériter d'être publié, sinon en totalité, du moins en grande partie. C'est un feuillet double en parchemin, qui vient de la collection Joursanvault², et qui paraît être le seul débris conservé d'un volume de poésies françaises. Il mesure 30 centimètres en hauteur et 21 centimètres et demi en largeur, là où il est le moins rogné. L'écriture, à deux colonnes par page et à 40 vers par colonne, est de la seconde moitié du XIII^e siècle. L'encre est assez pâle, et des taches rendent, en certains passages, la lecture fort malaisée. Les formes du langage montrent avec évidence que le manus-

1. Il s'y trouve aussi un fragment provençal : le cantique des Trois Maries, publié dans la *Romania*, XX, 139.

2. C'est ce que constate une note au crayon écrite au bas de la première page (fol. 7 r°).

crit auquel appartenait ce feuillet était d'origine lorraine.

Ce feuillet double ne formait pas le centre d'un cahier. Il y a donc une lacune plus ou moins considérable entre les deux moitiés du feuillet double. Cette lacune a enlevé la fin d'un ouvrage et le commencement d'un autre. Le feuillet simple actuellement coté 7 renferme un morceau de la vie en vers octosyllabiques de sainte Catherine d'Alexandrie. Cette légende, qui est assurément l'une des plus extravagantes que l'hagiographie ait produites, est aussi l'une de celles que le moyen âge a le plus goûtées. On n'en connaît pas moins de sept versions en vers français. On les trouvera énumérées dans mes *Notices sur deux anciens manuscrits ayant appartenu au marquis de La Clayette* ¹. Entre ces poèmes, il en est un, celui qui commence par *Nous trovomes en nos escrits*, dont on a signalé jusqu'à présent sept copies ². C'est à celui-là qu'appartient notre fragment.

Le poème est encore inédit ³ et ne sera sans doute pas

1. *Notices et Extraits des manuscrits*, XXXIII, première partie, p. 58 et suiv.

2. Voy. *ibid.*, p. 60 (le ms. du catalogue Luzarche indiqué à cet endroit appartient présentement à M. le duc d'Aumale) et cf. mes notices sur quelques manuscrits de la bibliothèque Phillipps, *Notices et Extraits*, XXXIV, première partie, p. 165.

3. Quelques extraits en ont été publiés, d'après le ms. 3516 de l'Arsenal, par le P. Cahier, *Nouveaux Mélanges d'archéologie*, III, 74-77. — La prolixie publication en langue tchèque de M. Jarnik intitulée *Dve verse starofrancouzské legendy o Sv. Katerine Alexandriuské* (Prague, 1894), a pour objet une seule (non pas deux comme on pourrait le croire d'après le titre) des versions de notre légende, celle dont l'auteur est Clémence, nonne de Barking, en Angleterre. M. Jarnik ne paraît pas avoir su qu'il existait d'autres versions que celle qu'il a éditée.

publié prochainement : la nécessité de collationner sept manuscrits pour mettre au jour un texte médiocrement intéressant est bien faite pour éloigner les jeunes romanciers en quête de publications faciles. Toutefois, je me contenterai de transcrire les premiers et les derniers vers du morceau. Il serait peu utile de transcrire les 160 vers d'un fragment qui ne se recommande par aucun mérite particulier.

« Qui por besoigne vos apele.
« Sire, qui poesté avez,
« De cest tormant me delivrez,
« Et por le vostre saint plaisir
« Faites la foudre sus chaïr,
« Si que les roes toutes quatre
« Puissent combrisier et abatre.
« Je ne fai pas ceste oroïson
« Por destorner la paisïon,
« Mas cist qui sont venu par moi
« A la toïe sainte loï
« Avront encor melor fiance
« Quant il verront ceste voinjance. »
Hé vos la foudre sus chaïr (*lis. chaoit*) ;
Sor les roes les trabuchoit,
Fiert et dessire et deront
Et tot crevante en .j. mont.
Par tel vertuz sont encontrées
Que les pierres en sont volées,
[Et] ont .iiij. .m. homes ocis ;
Ains [uns] tous soz n'en remest vis...

Je cite, à titre de comparaison, et en reprenant un peu

plus haut, pour donner le commencement de la phrase, le même passage d'après le ms. B. N. fr. 1807 (fol. 161) :

« E! Diex, biau sire esperitables,
« Vrais conseilliere et merciabes
« Qui conseilliez la vostre gent
« En grant peril, en grant torment.
« Or conseilliez la vostre encelle
« Qui par grant besoin vos apelle.
« Sire, qui fere le pouez,
« De cest torment me delivrez,
« Et par le vostre saint plessir
« Fetez foudres seur ciex chaïr
« Qui le torment m'ont porchacié
« Et por moi l'ont aparilié,
« Si que les roues toutes .iiij.
« Puit combris[i]er jus et abatre...

Voici les derniers vers du fragment :

L'ampereres oit lou chevalier,
De duel cude lou san changier;
Les danz escroit et crie et brait
Et mervoilouse noise fait :
« Heï! » dit il, « malhaürez,
« Ja fui je de male hore nez ;
« Or primes suis je mal bailliz,
« Car Porfiles li miens amis
« Est si honiz et confonduz
« Que crestïens est devenuz.
« Par lui perdi je ma moillier....

La deuxième partie du feuillet double, à savoir le feuillet simple actuellement coté 8, renferme la fin d'un

exposition en vers du Symbole des apôtres et le commencement d'une exposition, également en vers, du *Pater*. Je ne connais pas d'autre exemplaire de cette composition¹, et c'est ce qui m'engage à publier tout ce qui s'en est conservé. La perte est, du reste, peu regrettable, car ce traité versifié est dépourvu d'originalité comme aussi de toute valeur littéraire. Remarquons que les vers, qui sont de la plus grande faiblesse, sont rimés en rimes léonines, ce qui ne pouvait manquer d'amener la prépondérance des finales féminines.

L'autre jor fut an croiz penduz.
Or est an anfer dessanduz;
Si despoile Anfer et desrobe
4 De toute la plus belle robe,
Et li laisa fors fine ordure
Et ce donc il la nule cure.
Asez pout et crier et braire,
8 Mas n'an pot autre chose faire,
Quar tuit an sont a Deu venu
Li saint qu'i estoient tenu;
Si en menai d'anfer la proie,
12 Et [fist] feste et solaz et joie.

1. On sait qu'il existe plusieurs expositions en prose française du *Credo* et du *Pater*; pour le *Credo*, il suffit de rappeler le curieux petit traité de Joinville; pour le *Pater*, deux expositions surtout sont connues : celle qui fait partie de la *Somme le Roi*; voy. *Bulletin*, 1881, p. 48-49 et 1892, p. 83, et celle qui se trouve au commencement des sermons français de Maurice de Sully, et qui a été parfois copiée à part; voy. *Romania*, XXIII, 499.

5. *li*, corr. *n'i*. — 6. *donc*, corr. *dont*. — *Ibid.*, *la*, corr. *n'a*. — 7. Le sujet est Enfer, personnifié, comme dans Apoc. XX, 13, ou dans l'évangile de Nicodème, qui paraît être le texte dont l'auteur s'est ici inspiré.

Tercia die resurrexit a mortuis

Et por montrer es gens sa gloire
Et la vertu et la vitoire,
A tiers jor de mort relevai,
16 Si que puis mors ne li grevai.
Cist mort ai la mort abatue,
Si ai mort Anfer que tout rue ;
Cist mort est de mort suscitez,
20 S'ai de mort les mort (*sic*) aquitez.

*Ascendit ad celos, sedet ad dexteram Dei patris
omnipotentis.*

Et quant furent tuit racheté
Li saint de lor chaitiveté,
Si se mostrai a ses amis
24 Qu'il out pou an aïne mis;
Mas aucuns doutans an trovai,
Par ce la verité provai
An antrer par les portes chuoses,
28 An maingier et es autres chuoses.
Puis lor aprist les escriptures
Et la verité des figures,
Et dit qu'i lor envieroit
32 Celui qui les conforteroit (b)
Qu'i proicheroient la vangile (*sic*)
Par le monde de vile an vile.
Et quant furent hostées toutes
36 Et lor sopeçons et lor doutes,
Et virent bien par verité

13. *por*, l'abréviation (*p* barré) donnerait plutôt *par* ou *per*. —
25. Ms. *dou tans*, en deux mots. — 28. *chuoses*, corr. *clouses*.

La gloire de s'umanité,
Por confermer nostre creance
40 Monta ou ciel an [lor?] presance
Et siet a la destre son pere.
An ce mostra il le mistiere
Por que nostre nature ha prise,
44 Car a la destre Deu l'a mise.

Inde venturus est judicare vivos et mortuos.

Et quant li apostre le virent
Monter el ciel, si s'aloierent,
Mas .ij. anges en blanc vestemant
48 Li dirent tout apertemant :
« Soignour baron de Gali[l]ée,
« Prenez garde an ceste montée,
« Car, si conme il monte en la nue,
52 « Vandra il a l'autre venue. »
C'est a la venue seconde,
Quant il vandra jugier le monde;
Mas l'an ne set quant ce sarrai,
56 Ne quel part chascuns tornerai.
Ha ! las, qui ne s'esbaïrai
Quant il ne set ou il irai
Et varai la terre trambler
60 Et toutes les genz assamblar,
Por chacuns prendre se desserte
Soit a gaigaine soit a perde ?
Lors varons ces curs (*sic*) desploier

39, 43. *Por*, ms. *P* barré. — 45. Cf. Act. I, 10, 11. — 46. *el* est incertain, le manuscrit étant taché à cet endroit. *Si s'aloierent* est inadmissible, et l'*o* est douteux; corr. *si s'en partirent* ou *si s'aperirent* (pour *s'esperirent*)? — 47. Corr. *ange*. — 48. *Li*, corr. *Lor*. — 61 et 64. *Por*, ms. *P* barré. Il faudrait *chascuns*, comme au v. 64.

- 64 Por chascun prendré son loier
Car lors serai tout aüvert (c)
Ce que est maintenant covert;
Si ne porai l'an riens celer
- 68 Ne a plus grant cort apeler.
Li mauvais an terre seront
Et li bon an l'er monteront
Por mostrer la distincion
- 72
Et quant de lai partiront,
Li mauvais en anfer iron
Ou il seront avec les deables
- 76 An flame et [an] feu pardurable,
Et li bon an grant digneté
Monteront en celle cité
Ou il seront tuit a eslite,
- 80 .I. chascuns [selon] son servise.
Et combien que a lor desserte
Ont differance si aperte
Qu'il ont diverses mansions,
- 84 Par diverses perfections,
Ont il tuit tel gloire et tel grace
Que chascuns voit Deu face et face.
Tuit le voient et tuit le tienent
- 88 Et tuit amerous a Deu viennent,
Car ne se puet tenir d'amer
Qui tient ce n'ai qui point d'amer,
Dont il voient tuit lor creance
- 92 Et tiennent tuit lor esperance,
Et an l'amor Deu se delitent
Cil qui an cele gloire habitent ;

71. *Por* en toutes lettres. — 72. Vers omis. — 75. *avec*,
corr *o?* — 90. Corr. *ce qui n'ai point*.

C'est la fins de l'angre et de l'omme.
96 Les conclusions et la somme;
C'est la fins de tout, que tout fine,
Li finemanz que tout afine,
La fins que tout afinerai,
100 La fins que ja ne finerai.
Cil qui por nos mediciner
Et por nos dou tout afiner
Vost an croiz morir et finer
104 Nos vuille a cele fin mener. (d)

Ci faut l'esp[ositions] dou Credo. Ci conmancent (sic) l'esp[osition] de la patrenostre.

Cuers qui ha par foi coignoissance
Doit concevoir par aperance
De la chouse qui abelit
4 Conmant il en avrai delit,
Et de ce prant on achoison
De [se?] doner a oroison
Por demander et por atraire
8 La chouse qui conmanche a plaire.

Pater noster qui es [in celis].

Mas, qui vuet bien a Deu orer.
Il doit et gemir et plorer
Et tant comme il puet travailier,
12 Et son cuer si aparoilier
Que Dex en hait compassion

101-2. *por*, ms. *p* barré.

1. Leçon douteuse, le vers commence par un *A* majuscule, mais c'est sûrement une faute du rubricateur. La lettre *r* est indistincte. —

2. *Aperance*, pour *esperance*. — 7. *Por*, ms. *p* barré, les deux fois.

Et que il ait devotion
Por antandre ce mistere
16 Que apelons tuit « nostre pere »,
Car droiz et nature s'acorde
Que peres hait misericorde
Des enfanz qui an li se fient
20 Et qui de tout lor cuer li crient ;
Mas, por ce que ou ciel habitent,
Nostre devotions s'i gite,
Car quant certainnement savons
24 Que nostre pere ou ciel avons,
Cui bontez si formant habonde
Qu'il anvirone tout le monde,
Si orons plus devotemant
28 Et li preons plus doucemant
Por ce ses .ij. petites chouses
Sont au conmançement aclouses
An l'orison que li apostre
32 Apristrent, c'est la patenostre.
An ceste orison ha escriptes
.VII. demandes assez petites
Que vuil briemant rimoier .

(*Le reste manque*)

Paul MEYER.

15. Cet endroit du ms. est taché ; je ne lis pas ce qui vient après
Por qui est figuré par un *p* barré ; peut-être *miex* ? — 21. Corr.
habite.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes, le 25 novembre 1896.

Présidence de M. PETIT de JULLEVILLE, président.

Nouveaux membres : la Bibliothèque publique Rothschild, à Francfort-sur-le-Mein ; M. Daniel Bethmont (membre perpétuel) ; M. Pierre Aubry.

État des impressions : *Guillaume Alexis*, neuf feuilles tirées, quatre feuilles en placards ; — *Guillaume de la Barre*, neuf feuilles tirées, feuilles 10 à 13 en placards ; — *Méliador*, t. I à III, contenant le texte, tirés ; le commencement de l'introduction en placards ; — *Végèce*, t. I (version de Jean de Meung), seize feuilles tirées, feuille 17 en placards ; t. II (version de Priorat), onze feuilles tirées ; l'introduction en placards ; — *Les Narbonnais*, t. I, treize feuilles tirées, deux feuilles en placards ; — *Gace Brûlé*, deux feuilles en pages ; — *La Prise*

de *Cordres*, douze feuilles tirées; l'introduction et le glossaire en placards.

Le Conseil fixe à 10 francs le prix de chacun des trois volumes qui doivent composer l'exercice de 1895, à savoir de *Guillaume de la Barre*, et des tomes I et II de *Méliador*.

L'exercice de 1896 se composera du t. III de *Méliador*, du t. I de *Guillaume Alexis* et du t. III des *Poésies de Christine de Pisan*. Pour le cas où l'un de ces trois volumes ne serait pas prêt en même temps que les deux autres, on pourrait le remplacer par la *Prise de Cordres* dont l'impression se poursuit avec activité.

Proposition de publication : par M. le Dr Bos, de la traduction française du traité de chirurgie de Henri de Mondeville, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale. Renvoi à une commission composée de MM. Meyer, Paris et Picot.

LES VERS 1-378 DU COURONNEMENT DE LOUIS
D'APRÈS LE MANUSCRIT DE BOULOGNE.

Je viens réparer ici une distraction de M. E. Langlois dans son édition, si méritoire d'ailleurs, du *Couronnement de Louis*. Jusqu'au vers 39 de cette édition il donne les variantes du ms. C (manuscrit de Boulogne); à ce vers il remarque : « C diffère trop pour qu'on en puisse mentionner les variantes ; je renvoie à la copie intégrale que j'en imprime à la fin de ce volume. Quand de nouveau il se rapprochera assez des autres leçons pour que je puisse reprendre le système d'annotation appliqué aux vers précédents, je le ferai. » Le lecteur cherche donc, pour les vers qui suivent le v. 39, les leçons de C à la fin du volume, mais il est déçu, l'*Appendice II* ne contenant la « copie intégrale » de ce manuscrit qu'à partir du v. 1206, correspondant au v. 1501 de l'édition. Il est vrai que l'éditeur communique en note les variantes de C, — mais sans prévenir de l'endroit où il commence et où il finit, — du v. 92 au v. 109 et, ce qui est beaucoup plus important, du v. 378, premier de la laisse xviii, au vers 1500, en sorte qu'il manque seulement dans son édition les vers 39-91 et 110-377. Toutefois, cette omission est regrettable, et elle a déjà causé de l'embarras à la critique ¹. Il est clair

1. P. cxi de son *Introduction*, M. Langlois dit que « d'après la famille C, Guillaume était encore à la cour d'Aix, où il venait de couronner le jeune Louis, lorsque des légats vinrent de la part du Saint Père implorer l'assistance des Francs contre les Sarrasins. »

que M. Langlois a eu plusieurs vues successives sur la façon la plus convenable d'utiliser le ms. C, qui parfois se rapproche de *x* et parfois s'en éloigne beaucoup, et qu'il a oublié, pour le morceau du poème qui va du v. 39 au v. 379, le parti qu'il avait pris en écrivant la note du v. 39 d'imprimer intégralement le texte de ce morceau dans C. Ce qui est singulier, c'est qu'il ne s'en soit pas aperçu plus tard, et surtout qu'il ait donné, sans qu'on en voie bien les raisons, les variantes de C pour les vers 92-109¹.

Quoi qu'il en soit, je crois être utile à ceux qui s'occuperont encore de la critique du *Couronnement* en imprimant ici, d'après le manuscrit de Boulogne, qu'on a bien voulu envoyer pour quelque temps à Paris, les vers dont M. Langlois n'a pas donné le texte. Je comprends dans cette impression purement diplomatique² les vers 1-38 et 92-109.

M. L. Willems, qui cite cette remarque (*L'élément historique du Couronnement Loois*, p. 60, n. 2), ajoute avec une surprise justifiée : « Je ne parviens cependant pas à trouver ce passage. »

1. Dans la note qui précède l'*Appendice II*, où est imprimée en entier la fin du ms. C à partir du v. 1206 (1501 de *x*), M. Langlois dit : « Les 1205 premiers vers du manuscrit C sont donnés dans les variantes des 1500 premiers vers du texte critique. » Cela n'est vrai, comme on l'a vu, que pour les vers 1-39, 92-109 et 378-1500.

2. J'ai résolu les abréviations. Il n'y a d'ailleurs à signaler que celles des noms propres : *Charle* ou *Charlemaigne* est, suivant l'usage, abrégé en *Kl.*, *Klm.*, avec une sorte d'apostrophe ajoutée à l'*l* ; *Guillaume* est abrégé en *Guill.* et une fois (v. 7) en *Will.*, avec une boucle traversant les deux *l* ; *Hernals*, *Hernalt*, est ainsi écrit avec l'abréviation habituelle pour *er*. — Les initiales des vers sont le plus souvent minuscules.

I 1 Oies seignor que diex vous soit aidans.
2 Plaist vous oir dune ystore vallans.
3 Bone canchon cortoise et auenant
4 Vilains iougleres ne sai por coi sen vant
5 Nul mot ne die des que on li conmant
6 De loeys ne lise ne vous cant
7 Et guillaume au cort neis le vaillant
8 Qui tant sueffre sor sarrasine gent
9 De nul mellor ne quit que nus vous cant

II 10 S eignor baron plaist il vous aensemble
11 Dune canchon bien faite et avenande
12 Quant diesis eslut nonante ix roialmes
13 Tot le mellor dona adouce franche
14 Li mieudres rois ot anon charlemaigne
15 Chil aleua uolentiers douce france
16 Diex ne fist terre cali ne doie apendre
17 Il i aprent baiuier et alemaigne
18 Et normendie et anios et bertaigne
19 Et lombardie auauterre et toscane

III 20 R ois qui de france porte corone dor
21 Preudon doit estre et vallant de cors
22 Et sil est hom qui li fache nul tort
23 Ne doit garir ne a plain ne a bos
24 Desi quil lait ou recreant ou mort
25 Sensi nel fait dont pert france son los

IV 27 Q uant beneite fu la capele a ais
28 Et li mostiers fu dedigies et fais
29 Charles tint cort gregnor ne verres mes
30 xiiij. contes igardent le palais
31 Por la iustice se poure gent ni ait
32 Nus ne si claime que tres bon droit ni ait

33 On fist dont droït mes or nen fait on mes
34 A couuoitise lont torne li maluais
35 Parfont loiet remainnent le bon plait
36 Diex lor pardonne qui les gouuerne et paist
37 Sen conquerront ynfer qui est pusnes

VII
71 Cel ior i ot mainte haute persone
Charles li rois loey arraisone
72 Biax fiex dist il vees ichi la corone
73 Se tu ies fiex emperes de romme
74 Tu pues en ost bien mener .c^m. hommes
75 Passer a forche les euwes de gironde
78 Sensi viels faire iou te doins la corone
79 Sensi nel fais ne le bailles tu onques

VIII 80 **T**u ne dois prendre biax fiex de faus loier
81 Ne desmesure leuer ne abaissier
82 Faire luxure ne aleuer pechie
83 Ne dois enfant retolir le sien fief
85 Ceste corone de iesu le tegnies
86 Fiex loeys venes si le baillies
87 Ot le li enfes ne mist auant le pie
88 Por lui plorent maint vaillant cheualier
89 Et leempereres fu mout grains et iries
90 He las dist il com sui mal engignies
91 Dales ma feme coucha .i. pautonier
92 Qui engenra cest couart yretier
93 Ja en sa vie nert mes bon iustichiers
94 Quen feroit roi chou serroit grant pecies
95 Or li faisons toz les cheuels trenchier
96 Si le metons laiens en cel mostier
97 Tirra les corde si serra margueliers
98 Saura prouende qui ne vielt mendijer
99 Dales le roi sist hernals cil dorliens

100 Que mout par fu et orguellous et fiers
101 De grant losenge se prist a aresnier
102 Drois emperes faites pais si moies
103 Mes sires est iouenes na que vij. ans entiers
104 Ja seroit mors quen feroit cheualier
105 Ceste besoigne sil vous plaist motroies
106 Jusca iij. ans ie verrai quels il ert
107 Se il puet estre iamais bons iustichiers
108 Je li rendrai sa terre volentiers
109 Entreus tenrai la terre bien le sachies
110 Et dist li rois ce fait a otroier
Del roi charlon vos vourai chi laissier
Et de guillaume vous voldrai acointier ,
114 A la cort vient baus et ioiant et lies
115 .J. cheualiers li vient alencontrier
Bel les salue et toz ses cheualiers
116 Et dist guillaumes ust charles li prooisies
117 En non dieu sire il est en tos mostier
119 Hernals dorliens vielt son seignor boisier
120 Sempres ert rois que franceis lont iugie
121 Mar le pensa dist guillaume li fiers
122 Lespee chainte est entres v mostier
123 Desrenc le presse deuant les cheualiers
124 Hernalt trouua mout tost aparellie
125 En talent ot quil lui coupast le chief
126 Quant li ramenbre du glorious du ciel
127 Que domme ochire est si mortex pechies
128 Il prent sespee el fuerre lenbatie
129 Et pase auant quant fu releechies
130 Le poing senestre li a melle el cief
131 Hauche le derestre droit el col li asiet
132 Los de la goule li a parmi perchiet
133 Mort le trebuche a la terre ases pies
134 Quant il lot mort sel prist a castoier

135 He gloz dist il diex te doinst enconbrier
136 Por coi voloies ton droit seignor boisier
137 Tu le deusses amer et tenir chier
138 Croistre ses terres et aleuer ses fies
139 Ja de losenge naueras mes loier
140 Jou te quidoie .i. petit castoier
141 Mes tu ies mors nen donroie .i. denier
142 Voit la corone qui desor lautel siet
143 Li quens le vit si le conut mout bien
144 Vient a lenfant si li assiet el chief
145 Tenes biax sire el non del roi du chiel
146 Quil te doinst force destre bon iusticiers
147 Charles le uoit de son enfant fu lies
148 Sire guillaumes grant merchis en aies
149 Vostre lignages a le mien ensauchie

He loeys dist charles au vis fier
Or aras tu mon regne a iustichier
Par tel couuent le puisses tu baillier
Cas orfenins lor fies ne retoillies
As veues dames ne as enfans rentiers
Et sainte eglyse penses del essauchier

XI 160 **Q**uant issi orent de loey roi fait
161 Li cors depart si sont remes li plait
162 Charles li rois monta en son palais
164 Cascuns francois a son ostel sen vait
165 Ou voit son fil a .i. conseil le trait

XII 166 **F**iex loey ne te chelerai mie
167 Or as tu tot mon roialme en baillie
169 Qui me gerroie bien saiquil te deffie
170 Cil qui te heeit bien sai quil ne mainme mie
171 Se iel pus prendre par dieu le fil marie

172 De raenchon nen prenderoie mie
173 Voiant trestous ne le feisse ochire
Et dist guillaumes ne vous esmaies mie
Tant con viurai li ferai iou aie
Charles respont frans quens diex le vous mire

XIV 249 (326) **E**l palais fu guillaumes fierebrache
Au roi parole dunes choses et dautres
328 A tant es lor el palais .i. message
329 Qui lor aporte unes noueles aspres
330 Que sarrasin lor font mout grant damage
331 Pris ont par forche la grant chite de trapes
332 Et bien xxx. caitis que .i. que autres
333 Sil nont socors tot imorront a glaue
334 Li apostoles enfu mout esmaiaules
Par moi vous mande drois emperes charles
Ca cest besoing li soies secourables
335 Et si vous mande guillaumes fierebrache
337 Quel secoures por dieu lesperitaule
338 Qui vous doinst forche et honor et bernage
Voir dist guillaumes girai parler au pape (*fol. 22 a*)
Et a saint piere ferai pelerinage

XV 273 **L**i quens guillaumes sapresta del aler
Et auoec lui .i. baceler
Tout cheualier de nouel adoube
Vint a charlon sa congiet demande
Drois empereres a moi en entendes
Jou voel aler a romme la chite
Droit a saint piere por la merchi crier
Pardon me doinst de pechies termines
Charles respont a dame dieu ales
Li empereres en apela guimer
Son capelain qui mout fait a loer

Cante la messe jentiex clercs ordenes
Cil respont sire a vostre uolente
Des autres sest tantost aprestes
Grans fu loffrande que font li xij. per
Après magier se sont achemine
279 De lor iornees ne vous sai aconter
282 Desi a romme ne si sont areste
A lapostole le vait .i. mes conter
V se reuest por la messe canter
Vint .i. guillaumes ni volt plus demorer

378 **E**l mostier fu li quens au fier visage

A partir de ce vers **C** marche d'accord avec *x* jusqu'au v. 1500 du texte imprimé, et **M. Langlois** en donne les variantes au bas du texte.

G. PARIS.

NOTICE

SUR UN RECUEIL DE FRAGMENTS DE MANUSCRITS FRANÇAIS

(BIBL. NAT., NOUV. ACQ. FR. 934.)

Le n^o 934 des Nouvelles acquisitions françaises est un recueil formé de fragments manuscrits retirés d'anciennes reliures, tout comme le n^o 5237 du même fonds qui m'a fourni la matière d'une de mes dernières notices. Entre les morceaux dont se compose le n^o 934, plusieurs sont d'un trop faible intérêt pour mériter d'être mentionnés ici, mais il en est d'autres qui appartiennent à des compositions dont la Société des anciens textes donnera tôt ou tard des éditions, et qu'il est par conséquent utile de faire connaître, sans attendre le moment où ils seront décrits, nécessairement d'une façon sommaire, dans le Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale qui se publie en ce moment sous la direction de M. Omont.

Plusieurs de ces fragments sont accompagnés d'une brève notice (d'une ligne ou deux), écrite sur un feuillet à part qu'on a compris dans la pagination. Ces notes sont de la main de mon ancien confrère et ami L. Pannier, décédé en 1875, au moment où venait d'être fondée la Société des anciens textes, dont il était le secrétaire-adjoint et à laquelle il se promettait d'apporter un concours de tous les instants. En reconnaissant l'écriture de notre bien regretté confrère, je me suis rappelé qu'il m'avait promis jadis un article sur ce recueil factice, soit

pour notre *Bulletin*, soit pour la *Romania*; mais je ne pense pas qu'il ait donné suite à ce projet, car je n'ai rien retrouvé dans ses papiers qui s'y rapportât ¹.

¶ . — FRAGMENT DU *CHARROI DE NIMES*

Écriture du commencement du xiv^e siècle; deux colonnes à la page, 33 vers à la colonne. Je mets en marge les numéros des vers de l'édition de Jonckbloet. Premiers et derniers vers :

- 1082 Frere estoient, molt se durent amer,
Seignour estoient de la bone cité.
Jusque au merchié ne se sont arresté,
1085 .xx. paiens ont aveuc aus mené.

Seignour, oez, que Dex vous benoie,
Li glorieus, li filz sainte Marie!
Ceste chançons que vous ai commencie
Elle n'est pas d'orgoil ne de folie
.....
.....

- 1097 Quant il le vit a pou n'est forsenez,
Trestouz li sancs dou cors li est muez,
Li cuer li faut, a pou qu'il n'est pasmez,
1200 Cortoisement l'en ha araisoné.

1. Je ne crois même pas qu'il ait surveillé le classement du recueil, où il y avait jusqu'à ces derniers temps diverses erreurs, notamment des interversions de feuillets, qui ont été corrigées sur mes indications.

Ayant eu, autrefois, à préparer le texte d'un morceau assez considérable du *Charroi* pour mon *Recueil d'anciens textes*, j'ai étudié de près les manuscrits qu'on possède de ce poème et je les ai répartis en quatre classes :

A : Bibl. nat. fr. 368, 774, 1449.

B : Musée brit. roy. 20. D. XI ; Bibl. nat. 24369.

C : Boulogne-sur-Mer 192.

D : Bibl. nat. 1448.

Notre fragment appartient à la classe *A*. L'édition de Jonckbloet reproduit le texte de la famille *B* ; mais on trouvera dans les notes (II, 236) des variantes, tirées de la famille *A*, qui sont identiques aux leçons de notre fragment.

2. — FRAGMENTS D'ALISCANS.

La *Bataille d'Aliscans* est une des chansons de geste dont on possède le plus de manuscrits. MM. Guessard et de Montaiglon en ont mentionné douze dans leur édition (1870), et depuis on en a signalé un treizième, dans la Bibliothèque Trivulzio, à Milan. Ces manuscrits n'ont pas tous été mis à contribution, même dans la plus récente édition, celle de M. G. Rolin ¹. Comme, d'autre part, plusieurs se trouvent dispersés entre des bibliothèques où je ne puis, en ce moment, aller les examiner, je n'ai pas les éléments de comparaison qui seraient nécessaires pour apprécier exactement la valeur

1. *Aliscans* mit Berücksichtigung von Wolfram von Eschenbach *Villehalm*, kritisch hgg. von Gustav ROLIN (Leipzig, Reiland, 1894).

des fragments que je vais faire connaître. Tout ce que je puis dire, c'est qu'ils présentent un texte assez voisin de celui qu'on trouve dans tel ou tel des manuscrits déjà connus — notamment dans le ms. Bibl. nat. fr. 2494 — mais que la ressemblance ne va jamais jusqu'à l'identité. C'est à celui qui, un jour, nous donnera une édition véritablement critique d'*Aliscans*, qu'il appartiendra d'assigner à ces fragments la place qui leur convient dans un classement qui reste à faire, celui qu'a tenté M. Rolin, dans l'édition précitée, reposant sur des bases insuffisantes, et de plus étant présenté d'une façon qui est loin d'emporter la conviction.

Les fragments que renferme le n^o 934 des Nouvelles acquisitions françaises, consistent en quatre feuillets, à deux colonnes par page. Deux seulement de ces feuillets, les deux derniers, se font suite. L'écriture, assez négligée, peut être rapportée au commencement du xiv^e siècle. Chaque colonne renferme ou a renfermé 39 ou 40 vers ; le haut des deux derniers feuillets a été plus ou moins rogné.

Le texte est visiblement médiocre. Il est souvent fautif et omet des vers. Aussi m'a-t il paru inutile d'imprimer la totalité des fragments. Il suffira de publier les premiers et les derniers vers de chaque feuillet.

Je renvoie aux éditions de Jonckbloët¹ et de Guessard et Montaiglon². Aucune des deux ne donne un texte semblable à celui de nos fragments ; toutefois la première

1. *Guillaume d'Orange*, chansons de geste (La Haye, 1854, deux vol. in-8°), *La Bataille d'Aliscans* commence à la p. 215 du tome I^{er}.

2. Dans le recueil des *Anciens poètes de la France*, t. X, 1870.

s'en rapproche un peu plus que la seconde. En outre, chez Jonckbloët, les vers sont numérotés de cinq en cinq, ce qui n'est pas le cas de l'autre édition. Ces deux circonstances m'ont décidé à placer de temps à autre, en marge des vers cités dans la présente notice, la concordance avec l'édition Jonckbloët. Je n'ai pu tenir aucun compte de l'édition la plus récente, celle de M. Rolin, qui présente un texte constitué d'une façon arbitraire et systématiquement abrégé. Les variantes très nombreuses, mais pourtant incomplètes, que donnent les notes de cette édition ne peuvent être utilisées sans un travail très pénible et souvent infructueux, que je n'ai pas jugé à propos de m'imposer. En effet, M. Rolin a eu l'idée bizarre d'appeler ces variantes à l'aide de chiffres qui sont, non ceux de sa propre édition, mais ceux de l'édition Guessard et Montaiglon, et telle est la complication de son système qu'on ne peut se rendre compte de ces variantes qu'à la condition d'avoir sous les yeux, non seulement l'édition de Guessard et Montaiglon, mais encore celle de Jonckbloët. C'est une édition qu'on peut considérer comme nulle et non avenue.

Premier feuillet. Jonckbloët, vv. 499 et suiv. ; Guessard et Montaiglon, vv. 468 et suiv. Ici Jonckbloët paraît suivre de préférence le ms. fr. 368, son texte *B*.

499 Puis tret l'espée qui d'or iert enheudie ',
Ce est Joieuse ou durement se fie ;
Tout en fandi .j. turs jusqu'a l'oïe ;

1. Je rétablis d'après Jonckbloët les deux premiers mots qui sont coupés.

Puis ra ocis Pinel de Montanie
Et Clodas et Turbant d'Asconie ;
505 A branc d'acier laidement les chestie.
Pa. nel voit que a l'autre nel die :
« Ci vis deables laidement nos chaitie ;
« Qui l'atendra n'i avra guerantie
509 « De cele espée maintenant ne l'ocie. »
512 Li plus herdiz vosit estre en Roisie.
G. lessent plus d'une grant archie,
Mès toz ses hommes ont ocis a achie.
516 Or n'a G. mès secors ñe aïe
Fors Damedeu le fil seinte Marie.

518 Si com G. ot Sarr. outrez,
Droit vers Orenge est son chemin tornez.
.....
.....
Meint bons esamples i puet on retenir ¹.
Qui de G. fet (*lis. set*) chanter et servir
Bien doit avo[i]r loier a son plesir,
Chevas et robes et bliaus et vestir.

680 Or est G. sor son cheval montez ;
Voit de paiens toz les tertres rasez.

Deuxième feuillet. Ed. Jonckbloët, vv. 4055 et suiv.,
Guessard et Montaiglon, vv. 3813 et suiv.

4055 Si que les euz li fist endeus voler.
4058 « Tès toi », dist il, « lese m'a ranponer ;
« N'ai mès que faire de coisine garder,
« Einz aiderai Orable o le vis cler ;

1. Ceci est la fin d'une laisse que Jonckbloët publie dans ses notes (II, 246), d'après le ms. 774.

4061 « Elle est ma suer, si la doi molt amer. »
4065 Lors s'en torna, s'acueili a errer.

Li escuier en sont alé monter;

A Re. n'oseront abiter.

De lui se vont a G. clamer

Que il les vot a Monlaon tuer,

Au mestre queuz a fait les euz voler.

E dist G. : « Si le lesiez ester;

« De fol et d'ivre se doit on bien garder.

4077 « Ce est pechiez du velet asouter. »

4080 Encontre lui commance a gauloper,

Et Re. le prist a escrier :

« Venez vos, sire, a moi pour bahorder?

« Vien, si essaie commant je sa joster.

4084 — Non ferai, einz pansez de l'errer.

4124 Biaus fu li jorz et le chalur leva¹

Li quens G. devant l'ost chevacha.

.....
.....

4368 — Sire », dist elle, « si com vos comendez. »

En Gloriate, est G. montez;

Al fenestres c'est li quens acostez,

O lui Gui. de qui il fu amez.

Par devers destre s'est li quens esgardez,

De chevaliers vit venir bien...

Les lances droites, les gonfanons fermez.

.....².

1. On voit que notre texte omet entre ce vers et le précédent, une quarantaine de vers. Je ne vois pas que la même lacune existe dans les autres mss., du moins dans ceux que je connais.

2. Je ne puis lire le dernier vers, qui est trop effacé. La leçon de Jonckbloët : *As noves targes, as destriers sejournez* (4376), n'est pas celle de notre fragment.

Troisième feuillet. Ce feuillet et le suivant se suivent. Le feuillet 4 étant un peu trop rogné du haut, il y manque un vers. Autrement, il n'y a pas de lacune entre les deux. Le texte qui s'y trouve est trop différent de celui des éditions pour qu'il soit possible d'établir la correspondance de l'un à l'autre. On trouvera cependant une leçon très analogue tirée du ms. fr. 368, dans les notes de Jonckbloët, II, 297-300. On pourrait comparer aussi le ms. fr. 2494, fol. 128 et suiv., qui se rapproche davantage de notre texte.

« Jemès par moi n'estrez avant portez. »
A ces paroles s'est li bers regardez,
Voit .j. conroi de Turs venir armez
Qui donc a primes estoient arivez.
Rois Haucebiers les a devant gyez ;
Gros fu et lons .xv. piez mesurez ;
Noirs fu li rois com errement triblez ;
En son dos ot. .iij. blans hauberz safrez
Et a son col .iij. escuz d'or litez
Et en son chef .iij. vers heames jemez¹
Et .iij. espées ot ceintes a son lez ;
Tint un espié qui fu gros et quarrez,
D'un mal serpent estoit envenimez ;
Le fer fu lons .iiij. piez mesurez.
.....
.....
E dist Re. : « Or resuis bien armez.
« Se je seüsse de piece a les bontez

1. Ce vers est absurde, puisqu'il est évidemment impossible de se mettre trois heaumes sur la tête. Il se trouve cependant en plusieurs manuscrit (fr. 1448, fol. 258 d, 2494, fol. 128 et Boulogne, fol. 139).

« A Monleon ne fust nule remez :
« Toz l'eüse (*sic*) avec moi aportez ¹. »
Lors refu fors l'estor et adurez.
G. s'est fierement esfreez
Et Emeri li preuz et li barbez
Et Aïmer qui fu achaidenez (*sic*) ².

Quatrième feuillet.

.....³.
François i fierent environ de toz lez,
A icest poindre les ont desbaretez.
La veïssiez tant Sarr. armez
Mors et ocis, sanglanz et effolez,
Et des espiez tanz Turs escervelez
Et contre terre a chevas deffolez.
Li estandarz fu trenchiez et coppez.
Pa. s'en fuent corant tuit abrivez

1. Ici s'arrête le morceau publié par Jonckbloët dans ses notes (II, 300).

2. Voici les vers correspondant du ms. fr. 2494 (fol. 128 v°). Je poursuis la citation de manière à rejoindre le troisième de nos feuillets au quatrième.

Dist R. : « Ceste arme est molt soez ;
« Se je seüse que cotiax fuserent tez
« A Monloon n'an aüst nus remez :
« Tot les aüsse avec moi aportez. »
Don refust fors li estors adurez.
G. c'est hautemant acriez,
Et Ay., li chenus, li barbez,
Hernaus li ros et Gaudins li membré,
B. et Bove, li chaitis Aïmers.
François i ferent as bons branc acéré (*sic*) ;
A icel poindre les ont desbaretez...

3. Le premier vers de chaque colonne est coupé.

Droit vers la mer ou vodrent arivé (*sic*).
Fu molt le jor Mahommet blatangiez,
De Sarr. et laidiz et blamez.
D. voit ses homes malmenez,
Ocis et mors ; fuant s'en est tornez',
En .j. chelant est mentenant entrez,
En sa compaigne Turbant et Triboué,
Et Sinagon, Malatré et Moltrez,
Asez des autres dun nus n'est or nommez.
Drecent lor voielles, ez les vos equipez ;
Naigent et siglent ; or les conduit malfez !
E Re. s'est en haut escriez :
« Vos en alez, biau pere D. ;
« S'un sol petit fusiez plus demorez
« Je mès G. ne fust par vos grevez
.....
.....

6612 Dist Re. : « A vos elx le veez ;
« Je suiz il cil (*sic*) vasal que vos querez. »
Et il respont : « Ce me vient molt a gré.
« Re. frere, ou est vostre tinelx ?
« Li quens G. vos tient en grant vité,
« Nuz et nuz piez comme ribauz alez.
« Faites le bien, avec moi en venez

6619 « Partirai vos toutes mes herietez ;
« Desor toz autres ferez voz volentez,
« Et j'ocirai G. as (*sic*) cor nés
« Et les François qu'il a ci amenez.
« Mahon sera servi et honorez

6624 « Et le tien deu honi et avilez.

1. A partir d'ici Jonckbloët donne, dans ses notes (II, 301), d'après le ms. de l'Arsenal, un texte analogue au nôtre (cf. édit. Guessard et Montaiglon, p. 205).

3. — FRAGMENT DES TROIS AVEUGLES DE COMPIÈGNE

Ce fragment contient les vers 151 à 293 de l'édition qui fait partie du recueil Montaiglon-Raynaud, I, 75. Premiers et derniers vers :

« Or nous en rendes le seurplus
« Ançois que del vostre aïions plus.
— Volentiers », li ostes respont;
« Faites tost, se li donnés dont.
.
.
« A poi que mes cuers del sens n'ist
« Quant son livre m'a ci tramis.
— Je vous dirai, biax dous amis,
« Fait li prestres, coi qu'il aviegne. »

Montaiglon avait publié, dans son tome I^{er}, ce fabliau, d'après un seul manuscrit, ignorant ou ayant oublié qu'on en possède plusieurs copies. Averti que ce cas se présentait, non seulement pour les *Trois aveugles*, mais pour plusieurs autres des fableaux contenus dans son premier volume, et ne pouvant se décider à refaire son travail sur de nouvelles bases, Montaiglon prit pour collaborateur d'abord Pannier, puis, après la mort de celui-ci, M. G. Raynaud. Le tome II, bien que portant seulement les noms de MM. de Montaiglon et Raynaud, est en partie l'œuvre de Pannier, l'*Avertissement* en fait foi. Dans le second volume sont imprimées des collations de manuscrits qui auraient dû prendre place dans le premier. Entre ces collations, se trouve, p. 278 et suiv., celle de notre fragment qui est désigné par la lettre T. II

appartenait dès lors à la Bibliothèque nationale, mais il n'était pas encore inventorié. L'édition le désigne comme suit : « *T.* — Fragment trouvé à la Bibliothèque de Troyes, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, comprenant seulement les vers 151-293. »

4. — FRAGMENT DU VALLET A LA COTE MAL TAILLÉE

L'écriture de ce fragment me paraît être identique à celle du n° 3 qui précède. Les dimensions (mesures prises sur l'écriture) sont pareilles, les colonnes sont, de part et d'autre, réglées à trente-six lignes. Je suis donc persuadé que les deux feuillets ont fait partie du même manuscrit. Les 144 vers que contient notre fragment sont bien certainement ce que le recueil renferme de plus important, car c'est tout ce qui nous reste d'un roman de la Table ronde dont le sujet était connu, mais sur lequel on n'avait aucun témoignage positif. Je me borne à en citer les premiers vers : le fragment tout entier paraît en ce moment dans la *Romania* (1897), avec une notice due à M. G. Paris qui est trop étendue pour prendre place ici.

« Au miex i voeil je remanoir
« De dras et d'armes et d'avoir. »
Li rois l'oï et si s'en rist,
Cuida faus fust, et qu'il desist
Itel parole par folie...

35. — FRAGMENTS DES POÈMES DU RECLUS DE MOLLIENS.

Ces fragments se composent de quatre feuillets ayant appartenu à deux manuscrits différents, à savoir :

I. — *Roman de Carité*. Deux feuillets à deux colonnes et à 38 vers par colonne; écriture de la fin du XIII^e siècle. Les rectos sont très tachés et de plus rognés à gauche. Le premier feuillet commence au v. 9 du douzain VI (*O ces moines, o ces hermites*), et s'arrête au quatrième vers du douzain XIX (*Et qui bien li oinct sa charniere*). Le second commence au v. 3 du douzain LXIX (*Et tes tasirs et tes parlors*) et s'arrête au v. 10 du douzain LXXXI (*Et li suours voist decourant*).

II. — *Roman de Miserere*. Un feuillet double, de petites dimensions, contenant, à raison de deux strophes par pages, les strophes CLXXV à CLXXXII. Écriture du XIV^e siècle¹.

6. — FEUILLET DU ROMAN DE DOLOPATHOS.

Deux col. à la page. 42 vers à la colonne. Écriture des premières années du XIV^e siècle. Premiers et derniers vers (cf. l'éd. de M. de Montaiglon, pp. 219-225) :

1. Ces deux fragments ont été utilisés par M. Van Hamel dans son édition des deux poèmes du Reclus de Molliens (voy. *introd.*, p. xxx.) Ils occupaient alors une autre place dans le recueil. C'est sans doute par suite d'une interversion de notes que M. Van Hamel attribue le fragment du *Roman de Carité* au XIV^e siècle, et celui du *Miserere* au XIII^e. C'est l'inverse qui est la vérité.

Cant vit l'enfe qui venoit
Ver lui et le coutel tenoit,
Par molt grant savoir s'avança
Et dist : « Biaus fis, or cha, or cha !
Je changerai mon oiselet
Si vos voleiz a cest cotel.

.....

.....

Ma coustume est et mes husaiges
Que je vois au (*lis. a*) rois et a conte[s]
Qui volantiers oient mes contes.
Je ¹ sais dire maintes noveles
D'aventures viez et noveles.
Et si lor ait conteit et dit.

7. — FRAGMENTS DU ROMAN DE LA ROSE.

I. Un demi-feuillet, contenant la première colonne du recto et la seconde du verso. Le bas est rogné. L'écriture est de la première moitié du xiv^e siècle. Premiers et derniers vers de chaque colonne (éd. Fr. Michel, I, 253 et 256).

Recto.

Si rest la chose si pesans
Que certes quant il sera nés

.....

Il fleütera nos paroles
Par quarrefors et par escoles

.....

.....

1. Ms. *Nie*.

Verso.

. Courtoisie et Largesse
. demousterront leur proece
.
Ma mere est, si la crien d'enfance
Ge li port molt grant reverance.

II. — Autre fragment du *Roman de la Rose*. Un feuillet, 37 vers à la colonne ; écriture cursive du temps de Charles VI. Premiers vers et derniers vers (éd. Fr. Michel, II, 148-153).

Franchise refu bien armée,
Moult seroit envis entamée
.
.
Or tel fust l'avoit elle faite
Mainte langue out ou bort pourtraite.

8. — PARAPHRASE DE L'AVE MARIA.

Un feuillet isolé, probablement détaché de quelque manuscrit auquel il servait de garde, contient, au recto et au verso, un *Ave Maria* en couplets de vers octosyllabiques qui, à ma connaissance, ne se rencontre pas ailleurs. L'écriture, qui est presque cursive et ne paraît pas être celle d'un copiste de profession, appartient à la fin du XIII^e siècle. Les couplets sont de huit vers à rimes enchaînées, pour me servir de la terminologie des *Leys d'amors* (I, 170), forme qui a été souvent employée. C'est, par exemple, celle qu'offre une autre pièce en l'honneur

de la Vierge, les *neuf joies Nostre Dame*, qu'on a attribuée à Rutebeuf¹. Les vers sont écrits à raison de deux par lignes, disposition qui est précisément celle qu'ont adoptée plusieurs des copistes de la pièce des *neuf joies*. De la sorte les huitains ont l'apparence de quatrains. Toutes les rimes sont féminines. Il est à peine besoin de rappeler que les paraphrases en vers de l'*Ave Maria* ont été nombreuses au XIII^e siècle et au XIV^e; quelques-unes ont été signalées dans ce *Bulletin*, 1881, p. 50 (cf. 1883, p. 98); voir aussi les *Œuvres poétiques de Beaumanoir*, publiées par M. Suchier, II, 299. Ce nouveau texte ne me paraît pas d'un très vif intérêt : je me contente d'en transcrire les huit premiers couplets.

Ave, glorieuse pucele ;
Ave, virge plaisanz et bele
Ave, a toi vient 2 la novele
Ave, Diex te sant, Dié encele,

Maria, tu as num Marie,
Maria, a toi se marie
Maria, ne t'esmaies mie,
Maria, que tu es amie

Gracia, tu es gracieuse
Gracia, grans et mareveleuse.
Gracia, munt est gloriose
Gracia, raïne joieuse

Plena, plaine es et plus que plaine
Plena, toi anplit et apl[a]ïne
Plena, tu es la pluie seraine
Plena, par toi, pais souveraine

li benoiz fiz Deu te salue,
 au roi dou ciel qui t'a eslue,
 dont jo[i]e est par tot esbandue.
 par toi est savetez venue.

mere seras au roi de gloire ;
 li noble dou haut consitoire,
 ceste parole est toute voire,
 celui qui sur touz fait a croire.

de la Dié grace en toute guise ;
 ies sur toutes, qui bien ravise ;
 la grace qui est en toi mise ;
 es et gloire de saint' Eglise.

de la sainte verté di[vi]ne ;
 sainz Espirs 3 qui t'anlumine ;
 qui dessent selonc son termine ;
 avons, tu en es prolumine.

1. *Œuvres de Rutebeuf*, 2^e éd. de Jubinal, II, 152 ; cf. *Romania*, XIII, 511, et *Contes de Bozon*, p. xxix.

2. Corr. *vint*? — 3. Corr. *Esperis*.

Dominus, Diex qui tout esdoune,
Dominus, il a toi se doune
Dominus, munt bien guerredoune
Dominus, Diex quant sa persoune

Tecum, avec toi se repose
Tecum, avec toi est enclose.
Tecum, avec toi est grans chose
Tecum, avec toi est la glose

Benedicta, bien aürée
Benedicta, bien hannorée
Benedicta, bien amenée
Benedicta, quar tu es née

Tu es la fontainne de grace,
Tu es en la cui sainte place
Tu es a ces mors et menace
Tu es meire au roi la qui ² face.

selonc sa haute sapiense,
et prant en toi nostre substance;
le sa[i]nt vou de ta continance;
dou ciel vient a toi en presance.

cil qui fet toute creature;
toute la divine nature;
dou faiseur qui devient fetture 1;
et li testes de l'escriture.

es, dame, et en ciel et en terre;
doiz estre et toi doi[t] l'en requerre;
nos fu de boune cür tel erre;
pour brisier nostre mortel guerre.

plantez de bien, clartez san[z] ombre;
li haute vertu Deu s'aümbre;
qui sunt nostre enami senz nombre;
tout voit, tout set, tout puet, tout
[nombre...]

Les autres fragments réunis dans la même reliure ne me paraissent pas mériter d'être signalés d'une façon spéciale. J'y relèverai seulement un court morceau du Codicile de Jean de Meung, un feuillet du livre de Sidrac (dont l'écriture remonte à la fin du XIII^e siècle), quelques morceaux de romans de la Table ronde, en prose, deux petits feuillets de la vie de saint Alexis en quatrains (XIV^e siècle), un feuillet d'un mystère de la Passion (?), que je n'ai pas réussi à identifier, et, tout à la fin, quelques feuillets fort endommagés, d'un Marco Polo français du milieu du XIV^e siècle, auxquels Pannier a joint une concordance avec l'édition de Pauthier.

P. MEYER.

1. Corr. *faiture*. — 2. Corr. *cui*.

TABLE DES MATIÈRES

DU BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

POUR L'ANNÉE 1896

Satuts	5
Règlement.....	9
Liste des membres de la Société au 1 ^{er} juillet 1896.....	13
Liste des membres du Conseil d'administration.....	34
Procès-verbaux des séances.....	35, 49
Notice sur un fragment de manuscrit appartenant à la Bibliothèque Nationale (Vie de sainte Catherine. Exposition du <i>Credo</i> et du <i>Pater</i>), par M. P. Meyer.....	39
Les vers 1-378 du « Couronnement de Louis », d'après le ms. de Boulogne-sur-Mer, p. p. M. G: Paris.....	51
Notice sur un recueil de fragments de manuscrits français (Bibl. nat. nouv. acq. fr. 934), par M. P. Meyer.....	59

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
ANCIENS TEXTES
FRANÇAIS

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS



VINGT-TROISIÈME ANNÉE



PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

56, RUE JACOB, 56

—

1897



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

STATUTS

ARTICLE PREMIER.

La Société des anciens textes français a pour but de publier des documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc.

ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

ART. 3.

Est membre de la Société, après avis du Conseil, toute personne qui aura déclaré adhérer aux présents statuts.

ART. 4.

Indépendamment des cotisations, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de dix francs. Les trois cents premiers adhérents sont dispensés de ce droit.

ART. 5.

La Société comprend des membres fondateurs des

membres perpétuels et des membres ordinaires. Les membres fondateurs payent une somme de cinq cents francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier Whatman. Les membres perpétuels payent une somme de deux cent cinquante francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. Les membres ordinaires payent chaque année une cotisation de vingt-cinq francs, et reçoivent pour cette année les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. En payant cinquante francs, ils les reçoivent tirées sur papier Whatman.

ART. 6.

Les bibliothèques publiques, les personnes civiles, les maisons de commerce, ne peuvent faire partie de la Société qu'à titre de membres ordinaires.

ART. 7.

Les sommes provenant du droit d'entrée, des cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, et des dons qui pourront être faits à la Société, sont capitalisées.

ART. 8.

La Société tient tous les ans une assemblée générale où on élit le Bureau et le Conseil. Tous les membres ont le même droit de suffrage. Les élections ont lieu à la pluralité des voix des membres présents. Tous les membres du Bureau et du Conseil sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu à la présidence qu'après le délai d'un an.

ART. 9.

Le Bureau de la Société se compose d'un président,

de deux vice-présidents, d'un administrateur, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

ART. 10.

Le Conseil se compose de quinze membres, auxquels le Bureau est adjoint de droit.

ART. 11.

Le Conseil se réunit tous les mois. Tout membre de la Société peut assister aux séances. Le compte rendu de l'Assemblée générale et des séances du Conseil sera publié.

ART. 12.

Le règlement de la Société, préparé par le Conseil et voté par la Société, détermine les attributions du Bureau et du Conseil, le mode de publication des textes, les rapports de la Société avec ses imprimeurs, son éditeur et les libraires, etc. Il ne pourra être modifié que par un vote de l'Assemblée générale émis sur la proposition du Conseil. Pour cette proposition et pour ce vote, la majorité absolue des membres présents est de rigueur.

ART. 13.

L'Assemblée générale entend chaque année un exposé de la situation de la Société par le président, le rapport du secrétaire sur l'état des publications et le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice.

ART. 14.

Dans la première séance de janvier, le Conseil nomme une commission de comptabilité, à laquelle le trésorier soumet ses comptes de l'année précédente. Cette commission fait son rapport au Conseil à la séance suivante.

ART. 15.

En ce qui concerne le Bureau et le Conseil, l'année se compte d'une Assemblée générale à l'autre; mais l'année administrative et financière de la Société coïncide avec l'année ordinaire.

ART. 16.

La première année de la Société part du 1^{er} janvier 1875.

RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS.

Des séances.

ARTICLE PREMIER.

La Société se réunit en assemblée générale le premier jeudi du mois de mai.

ART. 2.

Le Conseil de la Société se réunit le quatrième mercredi de chaque mois.

Du président et des vice-présidents.

ART. 3.

Le président de la Société ou, en son absence, l'un des vice-présidents ouvre et lève les séances de l'Assemblée générale et du Conseil, met aux voix les propositions en discussion et, en cas de partage, a voix prépondérante.

ART. 4.

Dans toute commission dont il se trouve faire partie, la présidence lui est réservée.

ART. 5.

En cas d'absence du président et des deux vice-présidents, ils sont suppléés par un des anciens présidents ou vice-présidents.

ART. 6.

Le président convoque d'office et extraordinairement, lorsqu'il le juge nécessaire, les diverses commissions, le Conseil et la Société. Néanmoins il doit, dans ce dernier cas, prendre l'avis du Conseil.

Du secrétaire.

ART. 7.

Le secrétaire envoie les convocations, rédige les procès-verbaux

des séances, est chargé de la correspondance et conserve les archives.

ART. 8.

Dans chaque séance du Conseil il prépare l'ordre du jour, fait connaître l'état d'avancement des publications entreprises, le nombre des feuilles tirées et composées, les manuscrits dont l'impression est proposée, etc.

ART. 9.

Il est chargé de la rédaction du Bulletin que publie la Société Ce Bulletin comprend le résumé des séances et une série de notices.

De l'administrateur.

ART. 10.

L'administrateur de la Société est spécialement chargé de la représenter dans ses rapports avec ses imprimeurs ainsi qu'avec les libraires et relieurs.

ART. 11.

Il prépare et soumet au Conseil les projets des traités qui doivent être passés avec eux et en surveille l'exécution.

ART. 12.

Il vise tous les comptes financiers de la Société avant leur paiement par le trésorier.

ART. 13.

Il surveille la conservation, la distribution et la vente des publications, et, à la fin de chaque exercice, rend compte au Conseil du nombre d'exemplaires restant en magasin.

Des publications de la Société.

ART. 14.

Les ressources de la Société sont entièrement consacrées à la publication de volumes auxquels ont droit tous les membres de la Société.

ART. 15.

Les publications de la Société se composent pour chaque exercice : 1° d'un Bulletin; 2° de volumes en nombre indéterminé.

ART. 16.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et nomme pour chacun d'eux un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution. — Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il ne porte le visa du commissaire responsable.

ART. 17.

Le Bulletin est expédié directement par les soins du libraire à tous les membres de la Société, à Paris, en province et à l'étranger. — Les volumes sont remis aux membres de la Société ou à leurs correspondants, par le libraire de la Société en échange d'une lettre d'avis qui leur est adressée par le secrétaire.

ART. 18.

Le prix de vente de chacune des publications de la Société est fixé par le Conseil. — Ce prix pourra toujours être augmenté.

ART. 19.

Chaque publication de la Société portera la marque de la Société, le nom de l'éditeur, la date de l'exercice, le nom et l'adresse du libraire.

ART. 20.

Lorsqu'une publication est acceptée en principe par le Conseil, celui-ci nomme, séance tenante, une commission de trois membres pour examiner le projet de publication et fixer le chiffre du tirage.

ART. 21.

Cette commission fait son rapport dans la séance suivante, et, en cas d'adoption, il est désigné un membre pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

ART. 22.

Les honoraires attribués aux éditeurs sont déterminés par le Conseil pour chaque publication.

ART. 23.

Les éditeurs auront droit à dix exemplaires, dont un en papier Whatman, de chacune de leurs publications. Dans le cas où une publication aurait plusieurs éditeurs, il sera attribué à chacun d'eux

un exemplaire en papier Whatman, imputable sur les dix. Le commissaire responsable recevra deux exemplaires, dont un en papier Whatman.

ART. 24.

La Société n'a pas de bibliothèque.

Du trésorier et de la commission de comptabilité.

ART. 25.

Le trésorier a l'administration des fonds de la Société. Il perçoit les cotisations, délivre les quittances, tient le journal de caisse et acquitte les dépenses votées en Conseil et visées par l'administrateur.

ART. 26.

Il propose au Conseil les diverses mesures qui lui paraissent utiles pour le placement des fonds de la Société.

ART. 27.

Il a voix consultative dans la commission de comptabilité.

ART. 28.

La commission de comptabilité, nommée dans la première séance de l'année, se compose de trois membres.

ART. 29.

Elle vérifie les comptes de l'exercice précédent, dresse un projet de budget pour l'année qui s'ouvre et le soumet au Conseil dans la séance de février.

ART. 30.

Elle propose, s'il y a lieu, après avoir entendu le trésorier, la radiation des membres qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

ART. 31.

Ses pouvoirs expirent en mars après approbation donnée par le Conseil à ses propositions.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AU 1^{er} JUILLET 1897

MEMBRES FONDATEURS

BONNARDOT (François), [44].	† RICHARD (Éd.), [237].
† BORDIER (Henri), [4].	† RÆDERER (L.), [452].
DIDOT (Alfred), [408].	ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112].
LABORDE (marquis J. de), [15].	ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113].
LAMARLE (A.), [261].	ROTHSCHILD (baron Henri de), [643].
LAURENÇON (Léon), [208].	† ROTHSCCHILD (baron James de), [31].
LE PILEUR (D ^r Louis), [388].	SCHEFER (Charles), [466].
† LOWELL (J.-R.), [401].	† WAILLY (Natalis de), [2].
MEYER (Paul), [21].	
† PANNIER (Léopold), [25].	
PARIS (Gaston), [26].	
† QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), [30].	

MEMBRES PERPÉTUELS

† ANDOÛILLÉ (A.), [171].	BOURMONT (comte Amédée de), [565].
† ANDRÉ (Édouard), [131].	† BRADSHAW (H.), [343].
† ARON-DUPERRET (H.), [147].	CALDERON (Th.), [284].
AVRIL (baron Adolphe d'), [556].	CHÉVRIER (Maurice), [571].
BALSAN (Ch.), [247].	CLOETTA (W.), [670].
BATIOUSKOF (Th.), [634].	† COLMET D'AAGE (Gabriel), [118].
† BAUDRY (F.), [3].	CORNU (J.), [56].
BERNON (baron de), [624].	† DIDOT (Ambroise-Firmin), [8].
BETHMONT (D.), [698].	FAGNIEZ (Gustave), [345].
† BONNEFONT (L.), [204].	† FOURNIÉ (D ^r Éd.), [412].
BOS (le D ^r), [154].	FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596].

- FURNIVALL (Fr.-J.), [37].
 GUERLE (de), [533].
 † HAVET (Julien), [45].
 HAVET (Louis), [46].
 JEANROY (A.), [635].
 JORET (Charles), [276].
 KER (William P.), [667].
 LALLEMENT (J.), [309].
 LANGLOIS (E.), [607].
 LELONG (Eug.), [223].
 LÉVY (Émile), [589].
 LIMMINGHE (comte de), [486].
 LISTER (J.-L.), [355].
 LONGNON (Auguste), [17].
 † LUCE (Siméon), [18].
 † MARCHESOU (Pierre), [410].
 MARCHESOU (Régis), [649].
 MARIN, [288].
 MASSON (Georges), [89].
 METMAN (Étienne), [371].
 MEYER (Paul), [21].
 MOCATTA (Fred.), [637].
 † MONTAIGLON (A. de), [24].
 MOREL-FATIO (Alfred), [210].
 MURET (Ernest), [612].
 NAVILLE (Louis), [281].
 † NICOL (H.), [42].
 OMONT (Henry), [590].
 PARIS (Gaston), [26].
 † PARIS (Paulin), [1].
 PÉLICIER (Paul), [611].
 † PERRET (Michel), [621].
 PIAGET (Arthur), [632].
 PICOT (Émile), [29].
 POINSIGNON (J.), [248].
 RAJNA (Pio), [296].
 REUSS (Rod.), [184].
 RITTER (Eug.), [202].
 ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111].
 ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114].
 ROTHSCHILD (baron Henri de), [643].
 † ROUZAUD (Auguste), [525].
 ROY (Maurice), [583].
 SAISSET (Paul de), [517].
 SERVOIS (Gustave), [578].
 SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459].
 STIMMING (Dr Albert), [321].
 SUCHIER (A.), [164].
 SUDRE (L.), [659].
 † SUNDBY (Thor), [323].
 TEMPLIER (Armand), [384].
 THURNEYSSEN (Dr), [585].
 TOBLER (Adolf), [60].
 TODD (Henry A.), [613].
 † URBAIN (Fr.), [217].
 TOYNBEE (Paget), [608].
 VAN HAMEL (A. G.), [598].
 VIENNOT (W.), [591].
 † VILLEMESSANT (H. de), [307].
 WAHLUND (C.), [447].
 † WEBER (Dr Alfred), [396].
 WECHSSLER (Ed.), [676].
 WESSELOFSKI (Alex.), [446].
 WULFF (Fr.), [569].

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ¹

- ABERDEEN (Bibliothèque de l'Université d'), [690], Écosse ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- ADALBERT COLLEGE [701], à Cleveland, Ohio (États-Unis d'Amérique).
- ALGER (Bibliothèque universitaire d'), [588]; correspondant M. Ruff, libraire, à Alger.
- AMOURS (F.), [593], professeur de français, High School, Glasgow, Écosse.
- AMSTERDAM (Bibliothèque de l'Université d'), [340]; correspondant M. J. Müller, libraire à Amsterdam.
- ANCONA (Aless. d'), [221], professeur à l'Université de Pise.
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), [479], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84.
- ARCHIVES du département du Nord, Lille, [431]; aux soins de M. Jules Finot, archiviste.
- ARCHIVES NATIONALES (Bibliothèque des), à Paris [669]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ARMITAGE (Rev. Fr.), [274], 29, Holywell street, Oxford.
- ARSENAL (Bibliothèque de l'), [116]; correspondant M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ASHER, [142], libraire, à Berlin, Unter den Linden; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15 (7 *exemplaires*).
- ASTOR LIBRARY, [458], à New-York; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saint-Pères, 15.
- AUBINEAU (Joseph), [271], rue du Cherche-Midi, 23.
- AUBRY (Pierre), [697], élève de l'École des Chartes, avenue de Villiers, 15.
- AUBRY-VITET (Eug.), [507], rue Barbet de Jouy, 9.

1. Les membres dont le nom est précédé d'un astérisque ont droit à un exemplaire sur papier Whatman.

- AUTIER DE CAUVRY (M^{me}), [568], rue des Écoles, 38.
- AVIGNON (Bibliothèque municipale et Musée Calvet, à), [650].
- AVRIL (baron Adolphe d'), [559], ministre plénipotentiaire, rue de La Trémoïlle, 22 (membre perpétuel).
- BALE (Bibliothèque de l'Université de), [58]; corresp. M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BALE (Séminaire des langues romanes à l'Université de), [651]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BALSAN (Ch.), [247], rue de la Baume, 8 (membre perpétuel).
- BALTIMORE (John Hopkins University, à), États-Unis d'Amérique [554]; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 bis.
- BANGOR (Bibliothèque de l'University College, à), Pays de Galles, [674]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BARTHÈS et LOWELL [269], chez Dulau et C^{ie} libraires, Soho square, à Londres; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- BATIOUSKOF (Th.), [634], professeur à l'Université de Saint-Petersbourg (membre perpétuel); correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- BAUDOIN-BUGNET (Maurice), [675], juge au tribunal de Barsur-Seine (Aube).
- BEAU (Gabriel), [560], boulevard Raspail, 207.
- BÉDIER (Joseph), [672], maître de conférences à l'École normale supérieure, au Palais de la Chambre des Députés.
- BELFAST (Queen's College, à), Irlande [492]; correspondant M. Welter, rue Bonaparte, 59.
- BÉMONT (Charles), [298], docteur ès lettres, Directeur-adjoint à l'École des Hautes Études, rue de Condé, 9.
- BERLIN (Bibliothèque de l'Université de), [155]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- BERNE (Bibliothèque cantonale de), [628]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BERNON (baron de), [624], docteur en droit, rue des Saints-Pères, 3 (membre perpétuel).

BETHMONT (Daniel), [698], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue Louis David, 17 (membre perpétuel).

* BÉTHUNE (baron François de), [702], place de l'Université, à Louvain; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

BIBLIOTECA VITTORIO-EMMANUELE, [456], au Collège Romain, Rome; correspondant M. Loescher, libraire à Rome.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Paris.

BOCHER [252], professeur à l'Université Harvard, Cambridge, Mass., États-Unis d'Amérique; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.

BODINIER (Guillaume), [329], avocat, rue Tarin, 2, Angers.

BONN (Bibliothèque de l'Université de), [536]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.

BONN (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [617].

* BONNARDOT (François), [44], sous-inspecteur du service historique de la ville de Paris, rue des Tournelles, 1, Arcueil (Seine), (membre fondateur).

BORDEAUX (Bibliothèque universitaire de), [646]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

BOS (Dr Alph.), [154], boulevard de la Madeleine, 210, Marseille (membre perpétuel).

BOSTON (Bibliothèque publique de), [441], États-Unis; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 bis.

BOUCHER (Aug.), [362], ancien élève de l'École normale supérieure, directeur du *Journal du Loiret*, rue du Bœuf-Saint-Paterne, 24, Orléans.

BOUCHERIE (Adhémar), [582], chef de bataillon en retraite, rue Saint-Gelais, 18, Angoulême.

BOUCHET (Émile), [610], rue de Paris, 1, Dunkerque.

BOURDILLON (F. W.), [653], Buddington, Midhurst (Sussex); correspondant, M. Nutt, libraire à Londres.

BOURMONT (comte Amédée de), [565], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Las-Cases, 24 (membre perpétuel).

- BRERA (Bibliothèque nationale), à Milan, [600]; correspondant M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.
- BROOKE (Th.), [508], Armitage Bridge, Huddersfield, Angleterre.
- BRUNOT, (F.), [594], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris, boulevard Saint-Michel, 105.
- CAEN (Bibliothèque universitaire de), [573]; correspondant M. Massif, libraire à Caen.
- CALDERON (Th.), [284], rue Royale, 24 (membre perpétuel).
- CAMBRIDGE (Bibliothèque de l'Université de), [367]; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9
- CANFIELD (Arthur G.), [636], professeur de français à l'Université de Lawrence, Kansas, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- CASATI (Charles), [558], conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue Alfred de Vigny, 16.
- CAYROU (Paul), [605], rue de Bécon, 71, Courbevoie (Seine).
- CHABANEAU (Camille), [94], correspondant de l'Institut, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Marie, Montpellier.
- CHAMPION (H.), [245], libraire, quai Voltaire, 9.
- CHARAVAY (Ét.), [422], libraire, rue de Furstenberg, 4.
- *CHAVANE (P.), [328], place Darcy, 19, Dijon (Côte d'Or).
- CHAZAL (L.), [233], caissier payeur central du Trésor, boulevard Saint-Michel, 37.
- CHENNEVIÈRES (marquis de), [474], rue Paul-Louis Courier, 3.
- CHETHAM LIBRARY, [639], à Manchester; correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- CHÉVRIER (Maurice), [571], attaché au ministère des affaires étrangères, rue Jacob, 35 (membre perpétuel).
- CHICAGO (Université de), [700], *Romance Language Department*; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- CHRISTIANIA (Bibliothèque de l'Université de), [618]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- CLAUDIN (A.), [234], libraire, rue Dauphine, 16.

- CLÉDAT (Léon), [616], doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, rue Molière, 29, à Lyon.
- CLERMONT-FERRAND (Bibliothèque universitaire de), [641]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- CLOETTA (W.), [670], professeur à l'Université de Iena (membre perpétuel), correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- COLUMBIA (Bibliothèque de l'Université de), [692], Missouri, Etats-Unis d'Amérique.
- COLUMBIA COLLEGE (Bibliothèque de), [677], à New-York; correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- CONSTANS (L.), [173], professeur à la Faculté des Lettres d'Aix (Bouches-du-Rhône).
- COPENHAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [687]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- COPENHAGUE (Bibliothèque royale de), [151]; correspondant M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- CORMENIN (R. de), [242], rue de l'Arcade, 25.
- CORNELL UNIVERSITY, [660], Ithaca, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- CORNU (J.), [56], professeur à l'Université allemande de Prague, Bohême (membre perpétuel).
- COULET (C.), [260], libraire-éditeur, à Montpellier.
- COURAYE DU PARC (Joseph), [562], bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, boulevard Saint-Michel, 79.
- COURCEL (Valentin de), [369], rue de Vaugirard, 20.
- CRANE (J.-F.), [438], professeur à l'Université d'Ithaca (Etats-Unis d'Amérique); correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- CROUSLÉ, [373], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Claude Bernard, 58.
- DARESTE (Rod.), [168], membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, 9.
- DARMSTADT (Bibliothèque grand-ducale de), [665]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- DASPIT DE SAINT-AMAND, [511], La Réole, Gironde.

- DAVID (M^{me} veuve), [657], rue des Saints-Pères, 81.
- DELAVILLE LE ROULX (Joseph), [300], ancien élève de l'École des Chartes, docteur ès lettres, rue de Monceaux, 52.
- DELBOULLE (A.) [481], professeur honoraire de l'Université, à Grandcourt, par Londinières, Seine-Inférieure.
- DELISLE (L.), [7], membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8.
- DEMAISON (Louis), [295], ancien élève de l'École des Chartes, archiviste de la ville de Reims, rue Cérés, 21, Reims.
- DENSUSIANU (Ovide), [693], rue Strata regala, Bucarest (Roumanie).
- * DIDOT (Alfred), [408], libraire-éditeur, rue de Varenne, 61 (membre fondateur).
- DIJON (Bibliothèque de la Faculté des lettres de), [695]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- DONNET (M^{me} G.), [495]; correspondant M. G. Raynaud, rue de Saint-Pétersbourg, 2.
- DREYFUS (Ferd.), [203], avocat, avenue de Villiers, 98.
- DRUJON (Fernand), [219], attaché au cabinet du Préfet de police.
- DUPONT (Paul), [668], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Anjou, 4, Lille.
- DYKES (Fred.), [391], Wakefield and Barnsby Union Bank, Wakefield, Angleterre; correspondants MM. Dulau et C^{ie}, libraires à Londres.
- ÉCOLE normale supérieure, [121], rue d'Ulm, 45; correspondant M. Thorin, libraire, rue Legoff, 4.
- EGGÖLFSSEN [658], à Copenhague; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- EICHTHAL (Eugène d'), [207], boulevard Malesherbes, 144.
- FAGNIEZ (Gustave), [345], Meudon, Seine-et-Oise (membre perpétuel).
- FÉCAMP (Albert), [449], bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, Montpellier.
- FLACH (Jacques), [414], professeur au Collège de France, rue de Berlin, 37.
- FLAMARE (Henri de), [633], archiviste de la Nièvre, rue de Pruneaux, 2, à Nevers.

- FLORENCE (Bibliothèque nationale de), [629]; correspondants MM. Bocca frères, libraires à Florence.
- FÆRSTER (Wendelin), [41], professeur à l'Université de Bonn.
- FOULD (Léon), [529], Cours-la-Reine, 38.
- FOURNIER (D^r Alfred), [90], professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, rue Volney, 1.
- FRANQUEVILLE (Gaston de), [549], château de Bizanos, par Pau (Basses-Pyrénées).
- FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue Cassette, 12 (membre perpétuel).
- FRIBOURG-EN-BRISGAU (Bibliothèque de l'Université de), [580].
- FURNIVALL (Fr.-J.), [37], directeur de l'*Early English Text Society*, 3, St-George's Square, Primrose Hill, Londres, N. (membre perpétuel).
- GEIJER (Pierre-Adolphe), [358], professeur à l'Université d'Upsal; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- GENÈVE (Bibliothèque publique de), [428]; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15.
- GEROLD et Cie, [615], libraires à Vienne (Autriche), (2 exemplaires).
- GEVAERT (Aug.), [63], membre de l'Institut, directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.
- GIESSEN (Bibliothèque de l'Université de), [654]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GILLIÉRON (J.), [468], directeur-adjoit à l'École des Hautes-Etudes, place de la République, 2, à Levallois-Perret.
- GIRTON COLLEGE (Bibliothèque de), [699], près Cambridge, Angleterre.
- * GOLDSCHMIDT (L.), [376], rue Rembrandt, Parc Monceaux.
- GOTHA (Bibliothèque grand-ducale de), Allemagne, [86]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GOTHEMBOURG (Bibliothèque de l'Université de). Suède [645]; correspondant, M. Brokhaus, rue Malebranche, 13.
- GÆTTINGUE (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à

- l'Université de), [656] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GRATZ (Styrie) (Bibliothèque de l'Université de), [465].
- GRENOBLE (Bibliothèque municipale de), [82] ; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRENOBLE (Bibliothèque universitaire de), [595] ; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRÆBER (G.), [485], professeur à l'Université de Strasbourg ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GUÉNEAU DE MUSSY (Odon), [609], rue du Rocher, 57.
- GUERLE (de), [533], rue Marignan, 23 (membre perpétuel).
- GUIFFREY (J.-J.), [381], directeur de la manufacture des Gobelins, avenue des Gobelins, 42.
- HALLE (Bibliothèque de l'Université de), [567].
- HAMBOURG (Bibliothèque de la ville de), [103] ; correspondant M. Lucas Gräfe, libraire, Rathhausmarkt, 15, Hambourg.
- HARRASSOWITZ (Otto), [681], libraire à Leipzig.
- HARVARD COLLEGE (Bibliothèque de), [229], à Cambridge, Etats-Unis d'Amérique ; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- HATZFELD (Ad.), [14], ancien professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, rue de l'Odéon, 7.
- HAVET (Louis), [46], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue de l'Opéra, 5 (membre perpétuel).
- HAVRE (Bibliothèque municipale du), [644] ; correspondant M. Bourdignon fils, libraire, place Gambetta, 19, Le Havre.
- HAYEM (Julien), [75], rue du Sentier, 38.
- HEIDELBERG (Bibliothèque de l'Université de), [570] ; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- HÉRON (A.), [551], rue du Champ-du-Pardon, 20, Rouen.
- HERTZ (Wilhelm), [462], à Munich ; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- HOCK (Auguste), [52], membre de la Société des bibliophiles belges, à Liège.
- HODGES, FOSTER et C^{ie}, [337], libraires à Dublin ; correspondants MM. Dulau et C^{ie}, libraires à Londres (2 *exemplaires*).

- HUET (G.), [630], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de la Faisanderie, 26.
- HUGUET (Edmond) [661], maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen, rue Basse, 17, à Caen ; correspondant M. Henri Huguet, rue du Cardinal-Lemoine, 71.
- IÉNA (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [671]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- JAMAIN (Joseph), [490], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue des Ecuries d'Artois, 39.
- JARNIK (Jean-Urbain), [87], professeur à l'Université tchèque de Prague.
- JEANROY (A.), [635], chargé de cours à la Faculté des Lettres de Toulouse, rue Saint-Joseph, 43, Toulouse (membre perpétuel).
- JOLIVALD (l'abbé Ph.), [368], à Mandern, par Sierck, Lorraine, correspondant M. Pierre Jolivald, boulevard Saint-Marcel, 28.
- JONQUIÈRE (J.), [126], boulevard Émile Augier, 10.
- JORET (Charles), [276], correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, Bouches-du-Rhône (membre perpétuel).
- JOUON (Fréd.), [379], rue de Clisson, 2, Rennes.
- KEIDEL (George C.), [691], John Hopkins University, Baltimore, Etats-Unis d'Amérique ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- KER (William P.), [667], Gower street, 95, Londres ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).
- * KERMAINGANT (P. L. de), [389], avenue des Champs-Élysées, 102.
- KIEL (Bibliothèque de l'Université de), [592].
- KING'S COLLEGE (Bibliothèque de), [620], à Cambridge, Angleterre ; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- KING'S INNS LIBRARY, [290], Henrietta Street, Dublin ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- * LABORDE (marquis J. de), [15], quai d'Orsay, 25 (membre fondateur).

- LA BORDERIE (Arthur de), [427], membre de l'Institut, ancien député, à Vitré; correspondant M. L. Delisle, rue des Petits-Champs, 8.
- LAFENESTRE (Georges), [191], membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, avenue Lakanal, 5, Bourg-la-Reine (Seine).
- LA GERMONIÈRE (Éd. de), [88], place Vendôme, 20.
- LAIR (J.), [74], ancien élève de l'École des Chartes, directeur des entrepôts et magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204.
- LALLEMENT (J.), [309], rue du Bac, 63 (membre perpétuel).
- * LAMARLE (A.), [261], directeur de la compagnie des eaux minérales de la Bourboule, rue Chaptal, 26 (membre fondateur).
- LAMY (Ernest), [584], boulevard Haussmann, 113.
- LANGLOIS (E.), [607], professeur à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Artois, 11, Lille (membre perpétuel).
- * LAURENÇON (Léon), [208], député des Hautes-Alpes, avenue du Trocadéro, 17, (membre fondateur).
- LAUSANNE (Bibliothèque cantonale de), [655]; correspondant M. Payot, libraire à Lausanne (Suisse).
- LE BLONDEL, [461], libraire à Meaux, Seine-et-Marne.
- LECESNE (Henri), [304], imprimeur à Châteaudun.
- LEIPZIG (Bibliothèque de l'Université de), [537].
- LÉO (Auguste), [684], rue Raynouard, 9.
- LELONG (Eug.), [223], archiviste aux Archives nationales, rue Monge, 59, (membre perpétuel).
- * LE PILEUR (D^r Louis), [388], rue de l'Arcade, 15 (membre fondateur).
- LEROY-BEAULIEU (Anatole), [150], membre de l'Institut, rue Pigalle, 69.
- * LE SOURD (D^r), [394], directeur de la *Gazette des Hôpitaux*, boulevard Saint-Germain, 226.
- LEVY (Émile), [589], professeur à l'Université de Fribourg-en-Brigau, Bade (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

- LIÈGE (Bibliothèque de l'Université de), [51] : correspondant M. Demarteau, libraire à Liège.
- LILLE (Bibliothèque des facultés catholiques, à), [382] ; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- LILLE (Bibliothèque universitaire de), [642] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- LIMMINGHE (comte de), [486], au château de Grèves, par Namur ; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1 (membre perpétuel).
- LISIEUX (Bibliothèque municipale de), [53], Calvados.
- LISTER (J.-L.), [355], Shibden Hall, Halifax, Angleterre, (membre perpétuel).
- LIVERPOOL (Bibliothèque de l'University College, à), [686] ; correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- LONGNON (Auguste), [17], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Bourgogne, 50 (membre perpétuel).
- LUND (Bibliothèque de l'Université de), [627] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- LYON (Bibliothèque universitaire de), rue de l'Hôtel-de-Ville, [464] ; correspondant M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MADISSON (Bibliothèque de l'Université de), [679], Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59,
- MANDROT (Bernard), [76], ancien élève de l'École des Chartres, avenue du Trocadéro, 42.
- MANS (Bibliothèque municipale du), [257] : correspondant M. Pellechat, par Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- MARANDE (A.), [502], place de l'Hôtel-de-Ville, 28, Le Havre.
- MARBOURG-en-Hesse, (Bibliothèque de l'Université de), [211] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MARBOURG-en-Hesse (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [212] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MARCHESSOU (Régis), [649], imprimeur, au Puy, Haute-Loire (membre perpétuel).

- MARIN, [288], Bühl, par Guebwiller (Alsace), (membre perpétuel).
- MARTY-LAVEAUX (Charles), [19], ancien secrétaire de l'École des Chartes, rue Pelletan, 19, Vitry-sur-Seine.
- MASSON (Georges), [89], libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 120 (membre perpétuel).
- MATHIEU, [282], à Thouars (Deux-Sèvres).
- MÉLY (Fernand de), [606], rue Clément-Marot, 10.
- METMAN (Étienne), [371], avocat, place Saint-Michel, 25, Dijon (membre perpétuel).
- *MEYER (Paul), [21], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, avenue de La Bourdonnais, 16 (membre fondateur et perpétuel).
- MEYER-LÜBKE (Willhelm), [631], professeur extraordinaire à l'Université de Vienne.
- MICHEL (N.-H.), [532], professeur agrégé à la Faculté de Droit de Paris, boulevard Saint-Michel, 79.
- MICHIGAN (Bibliothèque de l'Université de), [664], Ann-Arbor, États-Unis d'Amérique ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MIDDLETOWN (The library of Wesleyan University), Connecticut [647] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MINNEAPOLIS (Bibliothèque de l'Université de), [666], Minnesota, États-Unis d'Amérique.
- MOCATTA (Fred.), [637], Connaught Place, 9, Londres (membre perpétuel).
- MOREL-FATIO (Alfred), [210], secrétaire de l'École des Chartes, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, rue du Cardinal-Lemoine, 20 (membre perpétuel).
- MORGAND, [98], libraire, passage des Panoramas, 55.
- MOURAVIT (G.), [543], notaire, rue des Prêcheurs, 34, Aix-en-Provence ; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MUNICH (Bibliothèque de la Cour à), [301] ; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- MUNICH (Bibliothèque de l'Université de), [230] ; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.

- MUNICH (Séminaire royal de philologie moderne à l'Université de), [424]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- MUNSTER (Bibliothèque Paulina, à), Westphalie, [333] correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- MUQUARDT, [411], libraire, Bruxelles.
- MURET (Ernest), [612], professeur à l'Université de Genève, (membre perpétuel).
- MUSÉE CONDÉ, [703], à Chantilly (Oise).
- MUSSAFIA (Ad.), [84], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Vienne; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- NAVILLE (Louis), [281], cours des Bastions, 15, Genève; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9 (membre perpétuel).
- NEUMANN (Fr.), [538], professeur à l'Université de Heidelberg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- NEWCASTLE UPON TYNE (The Literary and Philosophical Society), [349], (Angleterre); correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.
- NEW-YORK STATE LIBRARY, [663], Albany, États-Unis d'Amérique, correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- NOORDHOFF, [662], libraire à Groningue (Pays-Bas); correspondant M. Albert, rue Favart, 6.
- NOVATI (Francesco), [625], professeur à l'Université de Milan, Fiori Oscuri, 7, Milan.
- NUITTER (Ch.), [417], archiviste de l'Opéra, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 83.
- NUTT (D.), [273], 270, Strand, Londres; correspondant la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain (2 exemplaires).
- NYROP (Kr.), [488], professeur à l'Université de Copenhague, Amaliévei, 4, Copenhague; correspondants MM. Groux et Cie, cour du Commerce, 17.
- OMONT (Henry), [590], conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 30, Passy-Paris (membre perpétuel).
- OXFORD (Bibliothèque Bodléienne, à), [305]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- PANGE (comte Maurice de), [604], rue de Murillo, 8.

- *PARIS (Gaston), [26], membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur du Collège de France, président honoraire de la section d'histoire et de philologie de l'École des Hautes Études, au Collège de France, (membre fondateur et perpétuel).
- PARKER et Cie, [500], libraires à Oxford (2 *exemplaires*) ; corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- PAŞQUIER (l'abbé H.), [406], directeur de l'École des Hautes-Études ecclésiastiques, place du Château, Angers.
- PASSY (Louis), [240], membre de l'Institut, député, rue de Clichy, 45.
- PASTEUR (Adolphe), [435], villino Pasteur, San Remo, Italie.
- PEABODY INSTITUTE (The), [546], Baltimore, États-Unis ; correspondant M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 *bis*.
- PÉLICIER (Paul), [611], archiviste du département de la Marne, Châlons-sur-Marne (membre perpétuel).
- *PÉRIER (Ferdinand), [275], rue d'Erlanger, 20.
- PETIT DE JULLEVILLE (L.), [27], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Eblé, 6.
- PIAGET (A.), [632], professeur à l'Académie de Neuchâtel. Suisse (membre perpétuel).
- PICOT (Émile), [29], membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 135 (membre perpétuel).
- PICOT (Georges), [183], secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, rue Pigalle, 54.
- POINSIGNON (J.), [248], libraire, place de l'Hôtel de Ville, 10, Le Havre (membre perpétuel).
- PORQUET, [419], libraire, quai Voltaire, 1.
- PRAROND (Ernest), [460], à Abbeville.
- PRAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [496] ; correspondant M. Koehler, libraire, à Leipzig.
- RAJNA (Pio), [296], professeur à l'Institut des études supérieures à Florence, via Cavour, 84, Florence (membre perpétuel).
- RATH, [680], libraire à Buda-Pest.

- RAYNAUD (Gaston), [79], bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Saint-Petersbourg, 2.
- RENCOGNE (Pierre de), [509], rue du Minage, 47, Angoulême.
- RENNES (Bibliothèque universitaire de), [619]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- REUSS (Rod.), [184], rue Albert Joly, 52, Versailles (membre perpétuel).
- RITTER (Eug.), [202], professeur à l'Université de Genève, rue du Mont-de-Sion, 4, Genève (membre perpétuel); correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- ROBERT (Ulysse), [387], inspecteur général des Bibliothèques et Archives, Avenue Quihou, 30, Saint-Mandé, Seine.
- ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111], membre de l'Institut, rue Saint-Florentin, 2 (membre perpétuel).
- *ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112], rue du Faubourg Saint-Honoré, 33 (membre fondateur).
- *ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113], rue du Faubourg Saint-Honoré, 41 (membre fondateur).
- ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114], rue Laffitte, 23 (membre perpétuel).
- *ROTHSCHILD (baron Henri de), [643], avenue de Friedland, 38, (membre fondateur et perpétuel).
- ROTHSCHILD (Bibliothèque publique Charles de), [696] à Francfort-sur-le-Mein.
- ROY (Maurice), [583], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue de Bellechasse, 31 (membre perpétuel).
- ROYER (Ch.), [352], boulevard de la Madeleine, 17, cité Vindé.
- RUBLE (baron Alphonse de), [186], membre de l'Institut, rue Cambon, 43.
- RUPALLEY (Ern.), [499], rue Lafayette, 13.
- SAISSET (Paul de), [517], avenue Victor Hugo, 44 (membre perpétuel).
- SALMON (A.), [640], avenue des Gobelins, 12.
- SALVERDA DE GRAVE (Jean-Jacques), [689], à La Haye; correspondant M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.

- *SCHEFER (Charles), [466], membre de l'Institut, président de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2 (membre fondateur).
- SEIGNEUR (l'abbé), [432], rue du Colysée, 44 ; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- SERVOIS (Gustave), [578], directeur des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60 (membre perpétuel).
- SHELDON (E. S.), [648], Hurlbert Street, 27, Cambridge, Massachusetts, États-Unis d'Amérique.
- SIMMEL ET Cie, [683], libraires à Leipzig (3 exemplaires).
- SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459], 1, Park Terrace, Oxford (membre perpétuel).
- SÆDERHJELM (W.), [622], professeur à l'Université de Helsingfors, Finlande ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- SOREL (A.), [409], membre de l'Institut, (Académie française et Académie des sciences morales et politiques), secrétaire général du Sénat, professeur à l'École libre des sciences politiques, au palais de la Présidence du Sénat.
- SPIRGATIS, [682], libraire à Leipzig.
- STENDEL (Edm.), [213], professeur à l'Université de Greifswald ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STIMMING (Dr Albert), [321], professeur à l'Université de Göttingue, Allemagne (membre perpétuel) ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STOCKHOLM (Bibliothèque royale de), [370] ; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- STRASBOURG (Bibliothèque de l'Université de), [231] ; corresp. M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- STRASBOURG (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [404] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STRAUS (Émile), [106], avocat, boulevard Haussmann, 134.
- SUCHIER (H.), [164], professeur à l'Université de Halle (membre perpétuel).
- SUDRE (L.), [659], professeur au collège Stanislas, boulevard Montparnasse, 42 (membre perpétuel).
- TALBERT (F.), [107], professeur à La Flèche ; corr. M. Thoirin, libraire, rue Legoff, 4.

- TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.), [115], correspondant de l'Institut, Gontaud, Lot-et-Gar.; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- TARNEAU (Jules), [306], notaire à Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme; correspondant M. Billard, place Dauphine, 27.
- TEMPIER (D.), [165], archiviste des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc.
- TEMPLIER (Armand), [384], de la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77 (membre perpétuel).
- THOMAS (Antoine), [524], chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris, rue Léopold-Robert, 10.
- THOMPSON (Sir E. Maunde), [193], correspondant de l'Institut, directeur du Musée Britannique, Londres; correspondants MM. Dulau et C^{ie}, libraires à Londres.
- THURGOVIE (Bibliothèque du canton de), [694], à Frauenfeld, Suisse.
- THURNEYSSEN (D^r R.), [585], chargé de cours à l'Université de Fribourg-en-Brigau (membre perpétuel); correspondant la librairie Bouillon, rue Richelieu, 67.
- TOBLER (Adolf), [60], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Berlin, Kurfürstendamm, 25, Berlin W. (membre perpétuel); correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- TODD (H.-A.), [613], Columbia College, New-York, États-Unis d'Amérique, (membre perpétuel).
- TORONTO (Bibliothèque de l'Université de), Canada, [638], correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- TOYNBEE (Paget), [608], Dorney Wood, Burnham, Bucks, Angleterre, (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- TUBINGUE (Bibliothèque de l'Université de), [471]; corresp. M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.
- TURIN (Bibliothèque nationale de), [566]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ULRICH (Jacob), [463], professeur à l'Université de Zurich, Suisse.
- UPSAL (Séminaire philologique de l'Université d'), Suède, [501]; corresp. M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.

- VANDER HAEGHEN (F.), [360], bibliothécaire de l'Université de Gand, Belgique.
- VAN HAMEL (A.-G.), [598], professeur de langue et littérature françaises à l'Université de Groningue, Pays-Bas (membre perpétuel).
- VIENNOT (William), [591], boulevard Saint-Germain, 202 (membre perpétuel).
- VOGÜÉ (le marquis de), [110], membre de l'Institut, rue Fabert, 2.
- VOLLMÆLLER (Karl), [363], Werderstrasse, 36, à Dresde; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WAHLUND (C.), [447], professeur honoraire à l'Université d'Upsal (Suède), (membre perpétuel).
- WATKINSON LIBRARY [685], à Hartford, Connecticut, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WAROCQUÉ (Raoul), [626], 45, avenue des Arts, Bruxelles.
- WECHSSLER (Edouard), [676], Karlsstrasse, 7, à Halle-sur-Saale; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).
- WEIMAR (Bibliothèque de), [153], Allemagne; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WELTER (H.), [623], libraire, rue Bonaparte, 50.
- WESSELOFSKY (Alex.), [446], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg (membre perpétuel).
- WESTENDORP-JUT DE BREUKELERWAARD (P. N.), [652], avenue de Ségur, 11 *bis*.
- WHITE (George), [40], Ashley House, Epsom, Angleterre.
- WILLEMS (A.), [65], professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Haecht, 70, Bruxelles.
- WULFF (Fr.), [569], professeur agrégé à l'Université de Lund, Suède; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).
- YALE COLLEGE, [415], à New-Haven, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.
- ZURICH (Bibliothèque cantonale de), Suisse, [553].

LISTE DES MEMBRES

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR L'ANNÉE 1896-97

MM. AVRIL (baron d').

BONNARDOT.

DIDOT.

GAUTIER¹.

HUET.

LABORDE (marquis de).

LONGNON.

MARTY-LAVEAUX.

MEYER.

MONTAIGLON (de)².

MOREL-FATIO.

MURET.

MM. PARIS.

PETIT DE JULLEVILLE.

PICOT (É.).

RAYNAUD.

ROBERT.

ROTHSCHILD (baron E.
de).

ROY.

ROZIÈRE (de)³.

RUBLE (baron de).

SERVOIS.

THOMAS.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président..... MM. PETIT DE JULLEVILLE.

Vice-présidents..... BONNARDOT, PARIS.

Administrateur..... RAYNAUD.

Secrétaire..... MEYER.

Secrétaire-adjoint... HUET.

Trésorier..... BARON EDM. DE ROTHSCILD.

Trésorier-adjoint... PICOT (É.).

1. Décédé le 25 août 1897.

2. Décédé le 1^{er} septembre 1895.

3. Décédé le 18 juin 1896.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCES-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes, le 31 mars 1897.

Présidence de M. PARIS, vice-président.

Nouveaux membres : M. le baron Fr. de Bethune, à Louvain, correspondant M. Welter (exemplaire sur papier Whatman) ; la Bibliothèque de Girton College, près Cambridge (Angleterre).

État des impressions : *Christine de Pisan*, t. III, dix-neuf feuilles tirées, douze pages en placards ; — *Guillaume Alexis*, neuf feuilles tirées, feuilles 10 à 13 en pages, feuille 14 en placards ; — *Les Narbonnais*, t. I, vingt feuilles tirées ; le tome II est à la composition ; — *La Prise de Cordres*, texte entier tiré ; introduction, huit feuilles tirées ; le reste et le glossaire en placards ; — *Bulletin*, n° 2 de 1896, en placards.

Les trois volumes destinés à l'exercice de 1895, à savoir *Guillaume de la Barre* et les tomes I et II de *Meliador*, sont chez le relieur et seront mis en distribution sous peu de jours.

Le Conseil décide que la *Prise de Cordres*, dont l'achèvement ne saurait tarder, sera distribuée aussitôt que possible. Il fixe à 10 francs le prix de ce volume, et aussi celui du tome III des *Poésies de Christine de Pisan* et du tome I des *Œuvres de Guillaume Alexis*.

Le secrétaire communique une photographie de la première page du ms. Harleien 4431 contenant la miniature où Christine de Pisan est représentée offrant ce manuscrit à la reine Isabeau de Bavière. Cette photographie sera reproduite en phototypie et jointe au tome III des *Poésies de Christine*.

M. Paris présente un rapport sur le projet de publication de la traduction française du traité de chirurgie de Henri de Mondeville proposé à la Société par le Dr Bos (séance du 25 novembre 1896), et conclut à son adoption. Le tirage est fixé à 525 exemplaires dont 25 sur papier Whatman. M. Antoine Thomas est nommé commissaire responsable pour cette publication.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 5 janvier 1898.

Présidence de M. PETIT DE JULLEVILLE, président.

Nouveaux membres : M. Salverda De Grave devient membre perpétuel.

État des impressions : *Végèce*, traduit par J. de Meung, et *Priorat*, mise en vers de la traduction de Jean de Meung ; ces deux volumes sont achevés ; il ne reste plus à revoir que la fin de l'introduction. — *Les Narbonnais*, t. I, vingt feuilles tirées ; t. II, sept feuilles tirées, feuille 8 en pages, feuille 9 en placards. — *Gace Brûlé*, deux feuilles tirées ; feuille 3 en placards. — *La Chirurgie*, de Henri de Mondeville, dix feuilles tirées, feuilles 11 et 12 en placards.

Le secrétaire communique une lettre de M. Bos, éditeur de la *Chirurgie* de Henri de Mondeville, d'où il résulte que la publication de cet ouvrage nécessitera deux volumes et non point un seul, comme on l'avait

supposé. M. Thomas, commissaire responsable, est chargé de s'entendre avec M. Bos, pour déterminer l'endroit où la coupure pourra être faite. L'introduction étant, dès maintenant, rédigée, le conseil exprime le désir qu'elle soit imprimée sans retard, afin d'être jointe au premier volume, qui pourrait ainsi être publié sans attendre l'achèvement du second.

La Prise de Cordres, premier volume de l'exercice 1896, a été mise en distribution en août dernier ; les deux volumes qui doivent compléter cet exercice, le tome III des *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, le tome I des *Œuvres poétiques de Guillaume Alexis* sont entièrement tirés et pourront être distribués dans trois ou quatre semaines.

Le Conseil décide que l'exercice de 1897 se composera de *Végèce*, traduit par Jean de Meung, de la mise en vers de cette traduction, par Jean Priorat, et du tome I de la *Chirurgie*, de Henri de Mondeville, ou du tome III de *Méliador*, si M. Longnon peut trouver le temps d'achever ce volume dont les dix-sept premières feuilles sont tirées et auquel il ne manque plus que le glossaire et la table.

M. G. Paris se déclare prêt à mettre sous presse le poème d'*Orson de Beauvais*, dont la publication a été approuvée par le Conseil en sa séance du 25 mars 1896. Le Conseil entend avec satisfaction cette communication.

Le Conseil fixe au mercredi 16 février l'assemblée générale de la Société.

NOTICE

DU MS. 1008 DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TOURS
(LÉGENDES DES SAINTS EN FRANÇAIS ET EN ITALIEN)

Le *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Tours*, par feu Dorange, conservateur de cette bibliothèque, consacre près de deux colonnes à la description du ms. 1008. Mais cette description ne nous renseigne que de la façon la plus vague sur le contenu du manuscrit. Il est peu utile d'énumérer les légendes dont se compose un recueil de vies de saints en langue vulgaire, si l'on ne prend soin d'en indiquer la source ou les sources, et c'est ce qui n'a même pas été tenté dans le catalogue en question.

Avant de détailler le contenu du manuscrit de Tours, je vais présenter quelques observations sur l'état matériel du livre et sur son histoire.

Ce livre est l'un des manuscrits du connétable de Lesdiguières, qui, mis en vente à Toulouse, en 1716, furent acquis par l'abbaye de Marmoutier. Les manuscrits de cette provenance sont faciles à reconnaître. Ils portent en tête, au haut du premier feuillet, ces mots : *Majoris monasterii cong. S. Mauri, 1717*¹. En outre, un grand nombre de ces livres portent à la fin une note, certainement antérieure au connétable, — l'écri-

1. C'est l'inscription que porte notre manuscrit; sur d'autres la date est 1716.

ture montre qu'elle ne peut être plus récente que le xv^e siècle, — qui semble pouvoir se lire *propia*, et dont le sens est obscur. Cette marque, se trouve ici à sa place habituelle, c'est-à-dire au bas du dernier feuillet du manuscrit (fol. 227) ¹. Le ms. 1008 contient au même feuillet, au feuillet 228, qui est un feuillet de garde, et sur le plat intérieur de la reliure, des notes relatives à la naissance ou à la mort de divers membres d'une branche de la famille d'Agout, établie à Forcalquier. Ces notes, qui sont de dates diverses, sont toutes de la même main. L'écriture est une cursive grosse et droite, tout à fait caractéristique. Bien que ces notes aient déjà été publiées par Léopold Pannier, dans la

1. Voir le fac similé imprimé ci-après, p. 72. — J'ai montré, dans la *Romania*, XII (1883), 340-342, que cette marque se trouvait sur beaucoup de manuscrits venant du connétable de Lesdiguières et ayant appartenu ensuite à l'abbaye de Marmoutier. De ces manuscrits, la plupart sont encore conservés à Tours; d'autres, volés à Tours par Libri et vendus au comte d'Ashburnham, se trouvent maintenant répartis entre la Laurentienne et la Bibliothèque nationale (voir Delisle, *Catal. des mss. Libri et Barrois*, pp. 117 et 280). En outre, la même marque s'observe sur quelques manuscrits de la Bibliothèque nationale qui n'ont jamais appartenu à Marmoutier, ayant été acquis par la Bibliothèque du roi avant 1716. De ce nombre est le manuscrit unique de *Raoul de Cambrai*, Bibl. nat. fr. 2493 (voy. l'édition de ce poème publiée, en 1882, par la Société, p. lxxvj, note). J'ai relevé la même marque sur les mss. fr. 1598, 2494, 2495, qui viennent de la collection du cardinal Mazarin (acquisition faite en 1668); sur le ms. fr. 15211, qui a appartenu à Jean de Nostre Dame, etc. Je me propose de publier un mémoire sur les manuscrits portant cette marque, qui ont dû orner une collection dont une partie seulement se retrouve dans la vente de 1716.

Bibliothèque de l'École des chartes, XXXIX (1875), 585, il ne sera pas inutile de les reproduire ici ¹.

Fol. 227 *b* :

L'an m. iiij^c e xxj de la natyvetat, lo mes de mars xxj que fom vendre sans ², traspaset madama de Baret.

Fol. 228 (feuillet de garde) :

L'an de la natyvetat m. e iiij^c e lxxxxv, e lo jous ³ a xvj del mes de mars, nasquè Raymon d'Agout a Forcalquier ⁴.

Feuillet suivant, collé sur le plat de la reliure :

L'an m. iiij^c e xx, e lo xj jorn de cetembre, trespacet Faneta d'Agout, dona de Forcalquier.

L'an della nativitat m. iiij^c xxvij, e lo segon jort de setembre que fon mars ⁵, nasquet az At ⁶ lo filh del senher de Forcalquier ⁷.

L'an desus, a xxvj de septembre, partyt de Marselha l'enbaysada de Provensa.

1. Une note de la même écriture, en partie coupée par le couteau du relieur, se trouve à la fin du ms. 949 de Tours, qui a la même origine que le ms. 1008.

2. En 1421, le vendredi saint tomba, en effet, le 21 mars.

3. En 1396 (n. st.) le 16 mars était bien un jeudi.

4. Ms. *Forc* °° avec une ligature entre le c et les trois o; au-dessus, une sorte de signe abrégatif. Tout cela veut dire Forcalquier. Il s'agit probablement de Raymon ou Raymondet d'Agout, fils de Folquet d'Agout, baron de Sault, et de Phanette d'Agout, mariés en 1394 (Gui Allard, *Hist. géneal. des familles de Bonne, ... d'Agout ...* Grenoble, 1672, in-4°, p. 99.

5. Le 2 septembre 1427 tomba, en effet, un mardi.

6. Apt (Vaucluse). Pannier à lu *Azac*.

7. *Forcalquier* est écrit comme plus haut (note 4).

Le manuscrit est à deux colonnes et à 36 lignes par colonne. Il aurait été écrit, selon le catalogue imprimé, tout entier par la même main, à la fin du XIII^e siècle et en Italie. Il n'y a pas de doute qu'il a été écrit par un copiste italien. L'écriture est une belle minuscule dont on a beaucoup d'exemples dans le nord de l'Italie. Mais je l'attribuerais plutôt au commencement du XIV^e siècle qu'à la fin du XIII^e. Ensuite, je ne crois pas que tout soit de la même main. Les feuillets 214 et suivants, qui renferment la vie de saint Brandan en italien, sont d'une autre main que ce qui précède.

Le manuscrit a conservé son ancienne reliure en bois recouvert d'une peau blanche. Sur le plat extérieur on lit ces mots écrits à l'encre en grosse gothique du XV^e siècle : *La legenda de Nostra Dama*. Au-dessous, on découvre les traces d'une inscription plus longue (occupant deux lignes), qui paraît avoir été tracée à la pointe sèche. Je crois être arrivé à y reconnaître le mot *legende*, mais le reste m'échappe.

Passons maintenant au contenu du volume. Les légendes que renferme le manuscrit de Tours peuvent être réparties entre quatre groupes.

PREMIÈRE PARTIE ; art. 1 à 4 (fol. 2-19). — Quatre morceaux italiens, relatifs à la nativité, à l'annonciation, à la purification et à l'assomption de Notre-Dame. Ces quatre morceaux sont traduits de la Légende dorée de Jacques de Varazze. J'ai vérifié que cette version italienne était différente de la Légende dorée en italien qui a été maintes fois imprimée depuis l'édition de Nicole Jenson (Venise, vers 1475).

DEUXIÈME PARTIE ; art. 5 à 21. — Groupe de dix-sept

légendes en français, qui ne sont pas traduites de Jacques de Varazze, mais reproduisent les vies latines qu'on trouve partout. Ces mêmes traductions se rencontrent en bien des recueils français; mais ce qui est très particulier et très digne d'attention, c'est qu'elles forment un recueil à part qui a été répandu dans l'Italie du Nord. En effet, ces dix-sept légendes, rangées dans le même ordre qu'ici et présentant les mêmes leçons (qui sont souvent des leçons fautives), forment le contenu du ms. 770 de Lyon, exécuté en Italie, peut-être à Venise, vers les premières années du xiv^e siècle. Le manuscrit de Lyon a été décrit en détail dans notre *Bulletin*, année 1888; il sera donc facile de juger de l'identité des deux textes ¹.

TROISIÈME PARTIE; art. 22-71 (pp. 98^b-213). — Série de cinquante légendes françaises traduites de Jacques de Varazze. J'ai donné la correspondance avec les chapitres de la Légende dorée. L'ordre des légendes n'est aucunement celui de l'original. Je ne connais pas, jusqu'à présent, d'autre exemplaire de cette traduction de la Légende dorée; par suite, je ne saurais dire si les vies empruntées à Jacques de Varazze, que nous offre le manuscrit de Tours, ont été spécialement choisies dans la *Legenda aurea* et traduites pour former le recueil de Tours, ou si elles ont été extraites d'une traduction complète que je ne connais pas, mais qu'on retrouvera peut-être quelque jour. En tous cas nous

1. Lorsque j'ai décrit le ms. 770 de la Bibliothèque municipale de Lyon, je ne connaissais pas encore le manuscrit de Tours, et, par conséquent, je n'ai pu remarquer la coïncidence que je signale actuellement pour la première fois.

avons là une preuve de plus de l'étonnant succès qu'a obtenu cette inepte compilation. Le copiste savait mal le français : son texte fourmille de fautes grossières.

QUATRIÈME PARTIE. — Cette partie, qui commence en belle page au folio 214 (le verso du fol. 213 étant resté blanc), se compose uniquement de la légende italienne de saint Brendan.

Je vais présentement indiquer en détail le contenu du manuscrit.

Le premier feuillet contient la table, écrite à l'encre rouge. Cette table s'arrête à la vie de sainte Théodore. Elle ne fait pas mention de la vie italienne de saint Brendan qui, je l'ai dit plus haut, semble être d'une autre écriture que le reste du manuscrit.

1. — Nativité de la Vierge. — *Legenda aurea*, CXXXI. Je donne en note le passage correspondant de la Légende dorée italienne d'après l'édition de Jenson (fol. 199 b) ¹.

Quie si comincia la legenda de la nactivita di Nostra Donna. La nativita de la gloriosa vergine Madonna sancta Maria fu del lingnaggio di Juda et de la reale gennerassione di David. Sancto Maffeo et sancto Luca non disseno de la

1. *Della nativita della beata Maria virgine.* La nativita della beata virgine Maria hebe l'origine de la tribu di Juda et dalla stirpe regia di David. Onde Matheo et Luca non descripseno la generatione di Maria, ma quella di Joseph, loquale, benche totalmente fusse alieno dalla conceptione di Christo, conciosia ch' el dicesse esser stato consueto della scriptura che non si descrivesse la generatione delle femine, ma si de maschi. Ma la Virgine beata verissimamente discese della progenie di David....

generassione de la Nostra Donna, ma disseno di Joseph, loquale Joseph fu del tutto straino de la concessione di Christo ¹, che homo dice che lo costume de la scriptura si era che homo dicea la generassione delli homini ² et non quella de le femmine. Et questo e verita. Tutta via la vergine sancta Maria discese del lignagio del re David, la qual cosa si mostra di che principalmente che le scripture in pio parte diceno che Christo ebbe nascimento de la semensa di David.....

2. — L'annonciation. — *Leg. aurea*, LI.

(Fol. 7) *Questa e la legenda de l'anuntiatione de la nostra donna vergine sancta Maria.* L'anun[ti]assione del filliuolo de la beata Vergine filliuolo di Dio fu facta in Domenica. L'angelo anuntio a la vergine Maria de ³ l'avenimento del filliuolo di Dio in carne. Convenevile cosa fu per tre ragione che l'angelo anuntiasse in prima (*b*) la 'ncarnatione del filliuolo. Primamente per ragione dell' ordine, per dirisare che l'ordine de la reparatione de' rispondere a l' ordine de la prevaricassione. Di che, cusi come lo diaule tento la fenmina per tragerla a dubitassione et per dubitassione a consentimento di peccare, cusi l'angelo dinuntio a la beata Virgine. L'anuntiamiento fu per muovere a fede et per fede a consentimento et per consentimento a concipere lo filliuolo di Dio. La segunda ragion fu per che era opra angelica; che li angeli erano mistici ⁴ et servi di Dio, et la beata

1. Latin : « Qui tamen a conceptione Christi penitus alienus fuit ».

2. Ms. *hoi* avec barre sur l'o.

3. Ce mot est à supprimer.

4. Il y a un signe d'abréviation sur la dernière syllabe. Mais, de toute façon, ce mot est corrompu et ce qui suit est mal traduit. Latin : « Secundo, ratione ministerii angelici ; quia enim

Vergine era electa madre di Dio, era ragione ch' ella per l'angelo che era de la familia di Dio, la Vergine fusse anuntiata...

3. — La Purification. — *Leg. aurea*, XXXVII.

(Fol. 10) *La purificassione della sancta vergine Maria.* La purificassione della santa vergine Maria dovea essere facta e celebrata, secondo lo costume, .xl. di dipo la nativita di Christo. La purificassione ae tre nomi. Ella e chiamata purificassione, Ypopanti et candellaio. La purificassione si e dicta per che la sancta Vergine, .xl. di apresso la nativita ¹ del Nostro Signore, venne al Templo, secondo lo costume de la legge, per ch' ella fusse mondata...

4. — L'Assomption. — *Leg. aurea*, CXV.

(Fol. 13 d) *L'asuntione de la vergine Maria.* L'assunzione de la beata vergine Maria fatta fu, secondo che si dice in uno libro che si dice che santo Johanni evangelista iscrisse a li apostuli, per la grasia de la predicassione. Andono per diverse parti, predicando la (fol. 14) paraula di Dio. La beata Vergine rimase inde la sua casa che era allato ad monte Sion ², et tutto dia vizitava molto dolcemente e con grande umilita lo luogo la u lo suo filliuolo fue passionato...

angelus est Dei *minister* et servus, et Beata Virgo electa erat ut esset Dei mater, et congruum est ministrum dominæ famulari, conveniens fuit ut beatæ Virgini annuntiatio per angelum fieret. »

1. Ms. *lanlactivita*.

2. Ainsi ponctué dans le manuscrit. La phrase n'a aucun sens, ne peut recevoir aucune ponctuation raisonnable. La faute en est au traducteur qui n'a rien compris au texte latin, que voici : « Assumptio B. V. M., qualiter facta sit, ex quodam libello apocrypho qui Johanni evangelistæ adscribitur, edocetur, Apostolis

5. — La dispute de saint Pierre et de saint Paul contre Simon le Magicien. — Ms. de Lyon 770, art. 1 (*Bulletin*, 1888, 79).

(Fol. 19 d) *De la desputassion de Symon l'enchanteor contre saint Pierre* (fol. 20) *li apostre et saint Pous*. Quant saint Pous fu venus a Rome, li Juïf vindrent a lui et li distrent : « Deffent nostre loi en laquele tu es nez, car il n'est pas droit que tu qui ¹ es hebreus et viens de hebrieus, deviegnes maistres des gens, et que tu te faces maistres et deffenderes de ciaus qui ne sont pas circoncis... »

6. — La passion de saint Pierre. — Ms. de Lyon 770, art. 2.

(Fol. 25 b) *Ce est la passion et le crucifiement de sainte* (sic) *Pierre li apostre*. D'entendre la gloriouse passion S. Pierre l'apostre, de sun martire qu'il reçut por Nostre Seignor ² après plusors enseignemenz et plusors paroles de vie parmanable et après plusors auz demostremenz de miracles....

7. — La passion de saint Paul. — Ms. de Lyon 770, art. 3.

(Fol. 28 d) *Ce est la passion et le decollement saint Pous*

namque, ob prædicationis gratiam diversas mundi subeuntibus regiones, Virgo beata in domo, juxta montem Syon posita dicitur remansisse... »

1. *Qui*, ici et ailleurs est écrit par un *q* dont la haste est barquée. C'est un usage qui se remarque aussi en d'autres mss. français exécutés par des copistes italiens.

2. Le copiste a passé ici un membre de phrase se terminant par *seignor*. Manuscrit d'Arras : «...pour *nostre Signour*. Il est verités que sains Pierres estoit a Roume, si s'esjoïsoit a *nostre Signour*. Après plusors... » (*Romania*, XVII, 371). Le ms. de Lyon 770 présente le même bourdon.

li apostre nostre Dieu. De la passion saint Pol sachent tuit creant en Nostre Seignor que quant S. Lucas l'euuangelistre fu venus a Rome de Galatie, et Cyrus (*lis. Titus*) que fu disciple de Nostre Seignor i fu' la meïsmes de Dalmachie *fol. 29)*, si atendirent a Rome S. Pol qui la devoit venir...

8. — La passion de saint Jean l'évangéliste. — Ms. de Lyon 770, art. 4.

(Fol. 33) *Ce est la passion de S. Johan avangeliste.* Bien est selüe chose que la seconde persecussions qui puis Noiron fu faite sor crestiens si fist Domitiens li empereres. Dont il avint que par son comant fu saint Johan l'euuangelistes gitez fors de la cité de Fese (*sic*) et envoïés en eïssil en l'isle qui ot nom Pachines ². En cele isle escrist il l'Apocalice de sa main, si que Nostre Sires li enseigna. En cel an que Domitiens l'ot envoïé en eïssil en l'isle qui ot nom Pachines ³, si vint sor lui tel venjance que li senator de Rome l'ocistrent...

9. — La Passion de saint Mathieu. — Ms. de Lyon 770, art. 5.

(Fol. 37 c) *Ce est la passion saint Mathée li apostres ed euuangeliste.* Voirs est que Diex a cure des homes, plus a il soing et cure des armes que des cors. Si avient sovent que la joie et la gloire des cors, (*d*) selonc ce que ele est temporeus, que ele [est] toz tens passee...

10. — La passion de saint Simon et de saint Jude. — Ms. de Lyon 770, art. 6.

1. Le copiste (de même que celui du ms. de Lyon) a omis le mot *venu* (voir *Romania*, XVII, 371).

2. *Pachinoz* dans Lyon 770 (Pathmos).

3. Cette fois il y a *Pachinez* dans Lyon.

(Fol. 43 c) *De la passion S. Symon et Jude li apostres.* Bien avez oï et entendu coment, après le haut jor de l'ensencion Nostre Seignor Jhesu Crist, et après l'avenement dou Saint Esperit, li apostres se departirent par diverses parties dou monde por anuncier au divers pueple la naissance et le baptisme et la resurreccion Nostre Seignor Jhesu Crist...

11. — La passion de saint Thomas l'apôtre. — Ms. de Lyon 770, art. 7.

(Fol. 49) *De la passion S. Thomas d'Inde.* Bien est droiz et raison que tuit cil qui crestien sont et qui Dieu ament et croient oient volentiers parler de Nostre Seignor et de ces apostres coment il furent martirié, et com grant passion il soffrire[n]t por essaucier sainte crestienté; mais cil qui de Dieu n'ont cure n'en vostrent ja oïr parler, ainz leur greva tant durement que, s'en lor rovoit en penance jeüner, il nel pooient soffrir, tant leur semblerent ¹ grief chose a faire...

12. — La passion de saint Philippe l'apôtre. — Ms. de Lyon 770, art. 8.

(Fol. 52 c) *De la passion S. Phelippe apostre.* Douce chose est et bone a oïr parler des euvres Nostre Seignor et des vies et passions des sainz apostres, et por ce vueil je dire et raconter de mon seignor saint Phelippe l'apostre, coment il trespassa de cest siecle et ala [en la] vie parmanable...

13. — La passion de saint Jacques le Mineur. — Ms. de Lyon 770, art. 9.

1. Pour *sembleroit*, même faute dans le ms. de Lyon.

(Fol. 53 c) *De la passion de S. Jaques le petit.* En cel tenz que li S. apostre preeschoient et anoncioient la sainte evangile de par le monde et la loi Nostre Seignor par totes terres, S. Jaque, qui estoit apelés Juste par son nom, estoit demorez en la terre de Jerusalem, et si anoncioit la sainte loi et si essaçoit sainte crestientez et sainte yglise. E cil meïsmes S. Jaque iert apostre Nostre Seignor, et si ne fu pas cil Jaques que Nostre Seignor envoia en Galise, mais plusor Jaques furent. Mès cist fu sainz tresque il fu el ventre sa mere, n'onques ne but de boivre qui onques poïst enivrer, ne unques ne fu baignez ni lavés ni tonduz a lui seul ¹...

14. — La passion de saint Jacques le Majeur. — Ms. de Lyon 770, art. 10.

(Fol. 54 d) *La passion S. Jaque de Galice.* Après le jor de la sainte Pentecoste, que li sainz Esperiz descendi sur les apostres et que Nostre Sire lor ot enseignié toz les lengages et lor ot comandé qu'il alassent preeschier la sainte evangile par tot le monde, messire S. Jaque fu envoié en Galice par l'anoncement dou Saint Esperit...

15. La passion de saint Barthélemi l'apôtre. — Ms. de Lyon 770, art. 11.

(Fol. 61 c) *De la passion S. Bartholomé li apostre.* Quant Nostre Sire fu monté el ciel, si com vos avez oï et entendu, et li apostres se departirent par le monde por preeschier et anoncier la sainte evangile par l'amonestement del (d) Saint Esperit qui leur avoit enseignié toz les

1. Cette dernière phrase est mal coupée, tout de même que dans le ms. de Lyon. Quelques lignes plus bas il y aussi, comme dans ce dernier manuscrit : « Ainz avoit vestu d'un banc doine. »

languages des Ebreus ¹, et raempliz de tote foi et de tote vérité sans nulle mescreance, messire S. Barthelomé, li be-nois apostre, s'en ala en Inde la derraine par le comandement Nostre Seignor...

16. — La passion de saint Marc l'évangéliste. — Ms. de Lyon 770, art. 12.

(Fol. 66 b) *Ce est la passion de S. Marc le avangeliste, coment il en ala in Alexandre par le comandement de Nostre Seignor.* En cel tenz que li saint apostre estoient si desparti et espandu par le monde por anoncier et por preeschier as estrangiers, ce est a ciauz qui ne croient fermement en Dieu, la sainte evangile et le haut baptesme et la sainte resurretion Nostre Seignor Jhesu Crist...

17. — La passion de saint André l'apôtre. — Ms. de Lyon 770, art. 13.

(Fol. 68 b) *Ce est la passion S. Andree li apostre Nostre Seignor.* Après le saint jor et glorious de la sainte ascension Nostre Seignor et après le saint jor de la Pentecoste, que li apostre qui replein ² estoient de la grace dou S. Esperit', se departirent par diverses regions, et par diverses contrées s'en alerent preeschier le non Nostre Seignor et sa parole...

Suivent les miracles (fol. 69) comme dans le ms. de Lyon.

18. — La passion de saint Longin. — Ms. de Lyon 770, art. 14.

1. Même faute que dans Lyon 770. Il faut *t. l. l. et embeuix*.

2. Lyon 770, *repli* avec une barre sur l'*i*; il faut *repleni*.

(Fol. 83 c) *Ce est la passion S. Longins qui Nostre Seignor navra el costé d'une lance, si com vos avés oï par mantes foi[s] conter.* Mout devoit volentiers chascuns qui crestiens est oïr et entendre de verai cuer et par veraies pensées retenir les passions et les vies des S. apostres et des martirs qui leur cors livrerent a granz tormenz por anoncier la loi Nostre Seignor, ce que om voit ores poi avenir...

19. — La passion de saint Denis. — Ms. de Lyon 770, art. 15.

(Fol. 85 c) *Ce est la passion S. Denis li apostre Nostre Seignor.* Après la sainte passion Nostre Seignor Jhesu Crist et sa gloriuse resurrection, que li apostres furent desparti par le monde por anoncier et preeschier la sainte loi Nostre Seignor et le saint batesme, misire S. Pol, qui, par la grace de Diex, si com vos avez oï, fu de leur compaignie, preescha la sainte evangile ne mie tant solement en la terre de Jerusalem, mais es lontaignes cités et es estranges contrées...

20. — La passion de saint Come et de saint Damien. — Ms. de Lyon 770, art. 16.

(Fol. 90 d) *Ce est la passion de S. Gosme et S. Dammien, ma[r]tires Nostre Seignor.* Cil qui crestien sont et Nostre Sire aiment et croient veulent volentiers oïr et entendre les paroles et les euvres qui de lui sont et viennent, e meesment les vies et les passions des sainz martirs, car il souffrirent granz tormenz et cruel poines par ¹ parvenir a la parmanable vie en la gloire ou chascun crestien devoit traire et entendre...

1. Pour *por*, même faute dans le ms. de Lyon.

21. — Les sept dormants. — Ms. de Lyon 770, art. 17. Cette version est fort rare. Je ne l'ai jamais rencontrée que dans ces deux manuscrits.

(Fol. 95 b) *Cel tens de Decius Cesar mantenoit bone vie li .vij. dormans*¹. El tens que Decius Cesar mantenoit l'empire de Rome estoient en la cité de Feise .vij. homes, jeunes bacheliers et de belle forme, don li uns estoit apelez Maximianus et li autres Malcus et li tiers Martinianus et li quars Constantinus...

22. — Les légendes qui suivent, sont, comme je l'ai dit plus haut, traduites de la *Légende dorée*. La première est celle de saint Eustache, *Leg. aurea*, CLXI.

(Fol. 98 b) *De la passion S. Eustaces*. Eustaises fu apelés ançois Placides. Il estoit maistre des chevalier[s] de Trajan l'enpereor, mès il estoit mout acostumé d'uovre de misericorde, ne nequidenques (*sic*) il aoroit les ydles, et si avoit feme de celle[s] meesmes costumes et de celle misericorde, et avoit de sa feme deus fils lesquels il fist norir selonc sa grandece, et por ce qu'il estoit ententif as evres de misericorde, il deservi d'estre enluminés d'evres de verité, car un jor qu'il chasoit a la venisons (*sic*) il trové² une grant corbe de cerf (*lis. cers*)...

23. — Saint Maurice. — *Leg. aurea*, CXXI.

1. Cette rubrique est évidemment corrompue. Le rubricateur a reproduit les premiers mots du texte au lieu de se borner au titre. Lyon : *Ce est la vie des .vij. dormans*.

2. On trouvera plus loin d'autres exemples de la 3^e personne sing. du préterit de la première conjugaison avec la terminaison *é* au lieu d'*a*; voir art. 25 (*envoieé*), 28 (*trové*), 44 (*ameneé*), 54 (*baiseé*), 56 (*saneé*), etc.

(Fol. 100 d) *Ce est la passion S. Morices.* Morisces est dis de *Mari* et de *cis*, qui est a dire conseilliers ou hastans, ou il est dis de *Maurom* que, selonc Ysidore, est a dire en greçois noir. Car il ot foy et mortuide¹ pur le habitament de chativité et por la dilassion de son païs; il fu voumissans por le gettement des choses superflues; il fu durs et serf por le sotenemens (*sic*) des martirs...

On raconte que Morisses fu duc en une très sainte legion qui est apellée Thebea...

24. — Saint Jacques l'intercis. — *Leg. aurea*, CLXXIV.

(Fol. 102 d) *Ce est la passion de S. Jaque li entercis.* Jaques li martirs, qui por son nom est apellés entercis, fu noble por lignée, anes (*lis. mès ?*) por foi fu il plus noble. Il fu nés de la region de (*fol. 103*) Perse, de la cité d'Alape, et fu nés de pere et de mere de bon[s] crestiens...

25. — Saint Chrysogone. — *Leg. aurea*, CLXXI.

(Fol. 104 b) *Ce est la passion de S. Grizogone.* Grizogones, por le comandement de Diocleciens fu mis en chartre ou que il estoit noris por l'encrissement que S. Anastaisie li donoit². Donc, come li maris de S. Anastaisie l'eüst mis en une mout estroite chartre, elle envoié letre a S. Grizogone quil l'avoit aprise, en tel forme...

1. Ce mot paraît corrompu et la phrase latine est traduite de telle façon qu'on peut douter que le traducteur l'ait comprise; voici le texte original : « Ipse namque habuit amaritudinem pro incolatu miseriæ et dilatione (*var. dilectione*) patriæ. »

2. « Ubi S. Anastasiæ alimoniis fovebatur ».

26. — Saint Jean et saint Paul. — *Leg. aurea*, LXXXVII.

(Fol. 105) *Ce est la passion de S. Joan et Paule.* Joans et Paules furent premier prevost de Constance, la fille de Gostantin Aguste l'empereor. Mès en selui tens, quant la gent des Cithe[s] occuperent Dacie et Tracie, et Galligans duc del host des Romains i devoit estre envoiés encontre celle gent, mès il demandoit fermement Costance, la fille l'empereor Costantin a moillier por loier de son trevail...

27. — Les saints Innocents. — *Leg. aurea*, X.

(Fol. 106) *Ce est la passion de Inocens.* Li Enocent sont dit innocent por trois [raisons : por la] raison de lor vie et por la raison de lor poine et por lor innosense. Por la raison de lor vie sont il dit inocent por ce qu'il orent vie innocente, ce est a dire non nuissant...

Li Enocent sont occis de Herode Ascalonita. Car la sainte Escriture raconte qu'il furent trois Herodes...

28. — Saint Laurens. — *Leg. aurea*, CXVII.

(Fol. 108) *Ce est la passion de S. Lorens.* Lorens si est a dire corone tenans, laquele est fete de lorier. Car anciennement cil qui avoient victoire estoient coroné des rains de ces (*lis. cel*) arbre. Loriers si est un arbre tous tens vers et de bone odor et de grant vertu...

Lorens li martirs et levita fu nés en Espagne. S. Sistes le mené d'Espagne a Rome...

29. — Saint Hippolyte. — *Leg. aurea*, CXVIII.

(Fol. 113) *Ce est la passion de S. Ypoliti.* Ipolites est dit [de] *yper* qui vaut autant a dire come desovre, et *tus* qui vaut

autant ad dire come pierre, ausi come sor pierre; ou Ypolites est dis de *in et polis* qui vaut autant a dire come cités...

Puis que S. Ypolites eut ensevelis le cors de S. Lorens, il vient en sa maison....

30. — L'invention de saint Étienne. — *Leg. aurea*, CXII.

(Fol. 114 c) *Ce est la passion de S. Estevene.* Li envention dou cors monseignor S. Estevnes le martir premiere est racontée qu'ele fu en l'an Nostre Seignor ccccxvii ou .vij. ans de Honore prince, mas on trove sa envention et sa translacions en (*lis et*) sa conjunctons...

31. — Saint Georges. — *Leg. aurea*, LVIII.

(Fol. 116 c) *Ce est la passion de S. Georgius.* Georgius est dis [de] *geos*, qui vaut autant a dire come terre, et *orgie*, qui vaut autant a dire come cultiver, ausi come [c]ultivans sa terre, c'est a dire sa char...

Getegies (*lis. Georgies*), por lignée de Capadoce, vient une fois en la province de Libe...

32. — Saint Christophe. — *Leg. aurea*, C.

(Fol. 118 d) *Ce est la passion de S. Clistofles.* Cristofles, devant ce qu'il fust batiziés, avoit nom reprovés, mas, après ce qu'il fu batissiés, si fu il apellés Cristofles, qui vaut autant a dire come portans Crist; c'est por ce qu'il porta Crist en .iij. manieres...

Cristofles fu cananeus por lignée, et fu de très noble estature...

33. — Saint Denis. — Nous n'avons point ici la traduction du chapitre CLIII de la Légende dorée, mais la

reproduction, avec quelques variantes, de la vie transcrite précédemment aux fol. 85 c-90 d.

(Fol. 121) *Ce est la passion et la vie de S. Denis de France.* Après la sainte passions Nostre Seignors (*sic*) et la glorieuse resuession que les apostres furent departi por le monde por anoncier et praeichier la sainte loy Nostre Seignor et le saint batisme...

34. — Saint Mathias. — *Leg. aurea*, XLV.

(Fol. 126 b) *Ce est la passion de S. Mathias li apostre.* Mathias en ebreu, et en latin si est dis ¹ a Nostre Seignor ou doniers de Nostre Seignor, ou humbles ou petis; car il fu donés de Nostre Seignor quant il l'eslut del monde, et l'esluit entre les .lxxij. desciples. Il fu dons de Nostre Seignor quant il, por sortes, deservi estre eslues et contés entre les apostres... ²

Saint Mathias li apostre fu establis ou leu de Judas, mais regardons ançois briement la naissance et le commencement de Judas le traitor...

35. — Saint Clément, pape. — *Leg. aurea*, CLXX.

(Fol. 128 c) *Ce est la passion de S. Climens.* Climens si est dis de *cleos*, qui vaut autant a dire come gloire, (*d*) et *mens* qui est a dire pensée, ausi come glorieuse pensée, c'est espurgée de toute ordure et aorné de toute vertu, et aornés orendroit de toute beneürtee³; ou il est dis de cle-

1. Suppl. [*donez*]; latin : « donatus domino vel donatio Domini ».

2. « Quando, sorte electus, inter apostolos nominari promeruit. »

3. « ... ornatam omni virtute et decoratam nunc omni felicitate. »

mense, c'est debonarité, por ce qu'il fu debonaires et misericordieus mout forment...

Cjil mense (*lis. Clemens*) l'evesque fu nés de noble lignée des Romains; ses peres avoit nom Faustiniens...

36. — Saint Thomas de Cantorbéry. — *Leg. aurea*, XI.

(Fol. 133 c) *Ce est la passion de S. Thomas de Conturbie.* Tumas vaut autant a dire come abismes ou doble ou despartis. Il fu abismes, c'est porfons ¹, laquele chose apert en la aire et en ce qu'il lavoit les piés des povres. Il fu doble en perlations ², car il fu perlas doblement...

Endementiers que S. Tomas de Conturbie estoit en la cort dou roi d'Engleterre...

37. — Saint Sebastien. — *Leg. aurea*, XXIII.

(Fol. 135) *Ce est la passions de S. Sebastiens.* Sebastiens si est dis de ensivant et de beatitude, et de *astin* qui est a dire cités, et de *ana* qui est a dire desovre, si come ensivant la beatitude de la cité desovre, c'est a dire aians iceli et aquerans; et c'est por .v. manieres, si lest a savoir le roiaume por poverte, la joie por le dolor, le repous por le travail...

Sebastiens fu hom très crestiens, et fu, por lignée, de Nerbone, et fu ataien (*lis. citaien*) de Milan...

38. — Saint Vincent. — *Leg. aurea*, XXV.

(Fol. 137 b) *Ce est la passion de S. Vincens.* Vincens vaut autant a dire come ardans les vices, ou sormontans les

1. Ajoutez [*en humilité*]. Latin : « profundus in humiliatione. »

2. Latin : « geminus in praelatione. »

entendemens ¹ ou tenans victoire, car il enbraisa et consumma les vices par le mortifiement de la car ; il venqui les enbraisement des tormens por ferme constance...

Vincens fu nobles hom de lignée, mès il fu plus nobles por foi et por religion...

39. — Saint Ignace. — *Leg. aurea*, XXXVI.

(Fol. 138 d) *Ce est la passion de S. Ignases.* Ignases [si est a dire] ausi come soffrans feu, c'est a dire qu'il soffri le feu de la devine amor. Ignase fu disciples de S. Johan et fu evesques d'Antiochie. On list que cist envoia un brief a la Virge Marie en ses paroles : *Christi fere Marie suus Inatius. Me neophitum Christi tui discipuli* ² *confortare et consolari debueras...*

40. — Saint Blaise. — *Leg. aurea*, XXXVIII.

(Fol. 140 b) *Ce est la passion de S. Blaisies.* Blaisies si est a dire ausi come oribles, ou Blaises est a dire ausi come belaies ³, de *bela* qui est a dire abit, et de *sior* qui est a dire petis. Car il fu unbles por la douçor des paroles, il fu abis por les abis de vertus, petis por umblité des mours.

Come Blaises fust resplendissant de toute mansuetude et de toute santese, li crestiens l'esleurent avesques...

41. — Saint Cyriaque. — *Leg. aurea*, CXVI.

(Fol. 141 c) *Ce est la passion de S. Ciriagues.* Ciriagues fu ordenés diacre de Marcel l'apostole, et fu pris et amenés a Maximiens, et il fu comandés qu'il et ses compaignons

1. Corr. *les enbrasemens* ; latin : « vel vincens incendia. »

2. Corr. *neophitum Johannisque tui discipulum.*

3. Lat. : « quasi belasius. »

fouïssent la terre, et au leu de Saturnes, qui luec (*sic*) se fassoit, l'aportassent a lor espauls ¹...

42. — Saint Donat. — *Leg. aurea*, CXV.

(Fol. 142) *Ce est la passion de S. Donas.* Donas si est a dire si come nés de Dieu, et c'est por generassions et por glorificassions et por enfusion de grace, et le generation est treble ; c'est generacions d'esperit...

Donas fu noris et enseigniés avec Juliens li enperieres...

43. — Saint Adrien. — *Leg. aurea*, CXXXIV.

(Fol. 143 b) *Ce est la passion de S. Adrian.* Adrian soffri martire de Maximiens l'emperiers, mès com l'emperiers Maximiens en la cité de Nicomede fessist enquere tous les crestïens por sacrefier as ydoles...

44. — Saint Prothe et saint Hyacinthe. — *Leg. aurea*, CXXXVI.

(Fol. 145) *Ce est la passion de S. Portes et Jacintes.* Portes et Jacintes furent damosiel de Eufugie né en le stude de filozofie, et estoit fille de Phellippe le plus trés biels des Romains ², li quel Phelippe prist des sanator d'estre prevost en Alexandre, et i amené Claudie sa feme et Anites (*lis.* Avit) et Serges ses fils...

1. Le texte est évidemment corrompu. Latin : « Cyriacus, a Marcello papa dyaconus ordinatus, comprehensus et ad Maximianum deductus, jussus est, cum sociis suis, ut terram foderet, et ad locum, scilicet thermas, qui ibidem construebatur, suis humeris deportaret, ubi erat sanctus Saturninus senex... »

2. Texte bien corrompu ; latin : « Prothus et Jacinctus fuerunt domicelli et in studio philosophiæ socii Eugeniæ filiæ Philippi nobilissimi Romanorum genere. »

45. — Saint Silvestre. — *Leg. aurea*, XII.

(Fol. 146 b) *Ce est la passion de S. Silvester.* (c) Silvester est dis de *sile* qui vaut autant a dire come lumiere, et de terre, ausi come lumiere de terre, c'est de l'Iglise, qui a la semblance de bonne terre, la craisse de la bone evre, noiresse bone de humiliance et douceor de divossion¹...

Silvestres fu nés d'une mere qui avoit nom Juste, et de fait et de nom, et Cirins, prestres, l'aprist et enseigna...

46. — Saint Ambroise. — *Leg. aurea*, LVII.

(Fol. 151) *Ce est la passion de S. Ambroises.* Ambroises si est dis de Ambres, qui est une espieces qui flaire mult precieuse, car il fu mult precieuses a l'yglises et flaire mout soef en ses dis et en ses fais, ou Ambroises est dis de *ambra* et de Syon qui est a dire Dieu, ausi come ambre de Dieu...

Ambroises fu fuis d'Ambroise le prefet de Rome, et quant il fut mis en la sale de la cort dou pretoire.....

47. — Saint Grégoire. — *Leg. aurea*, XLVI.

(Fol. 155 c) *Ce est la passion de S. Grigoires.* Grigoires est dis de *grex* qui est a dire fouc, et de *gote* (lis. *gore*) qui est a dire preechier, por quoi Grigoires [est] ausi come preichieres dou fouc; ou Grigoires est dis ausi come *egregorius*, de noble et de *gore*, ausi come noble preec[he]or et maistre²...

1. « ...quæ, instar bonæ terræ habet pinguedinem bonæ operationis, nigredinem humiliationis et dulcedinem devotionis. »

2. « ... quasi *egregorius*, ab *egregius* et *gore*, quasi egregius prædicator et doctor. »

Grigoires fu engendrés de la noble lignée des sanators. Ses peres estoit apellés Gordians et sa mere Silvia...

48. — Saint Nicolas. — *Leg. aurea*, III.

(Fol. 162) *Ce est la passion de S. Nicolas.* Nicolas est dis de *nicos* qui est a dire victoire, et de *leos* qui est a dire pouples, ausi come victoire dou pouple, c'est a dire des vices qui sont ploprers et vius ¹...

Nicholes, ataieres (*lis. citaiens*) d'une cité qui a nom Patere, et fu nés de riches et de sans peres et meres (*sic*).

49. — Saint Germain. — *Leg. aurea*, CVII.

(Fol. 165 c) *Ce est la passion de S. Germain.* Germain de *getminon* est dis et de *anna* qui est a dire desovre, ausi (*d*) come germinons desovre ². Car trois choses sont trovées en la semence qui germina, si lest ³ a savoir la chalors natureus, l'omor del norissement ⁴ et la raison de la semence...

Germain fu nés en Orenge de très noble lignie; et fu bien apris es estudes liberaus; puis s'en ala a Rome por aprendre la science des loys...

50. — Saint Basile. — *Leg. aurea*, XXVI.

(Fol. 167 c) *Ce est la passion de S. Basiles.* Basiles, evesques honorables et dou cors ⁵ et maistres très haut, de

1. « ...id est vitiorum quæ et popularia et vilia sunt. »

2. « Germanus dicitur a *germine* et *ana*, quod est sursum, quasi supernum germen. »

3. Ms. *sil est*, ailleurs *si lest*.

4. « Humor nutrimentalis ».

5. Corr. *doutors*; « ...venerabilis episcopus et doctor præcipuus. »

con grant santeté il fu, il fu en vision mostrés a un ermites qui avoit nom Effrem...

51. — Saint Martin. — *Leg. aurea*, CLXVI.

(Fol. 169 d) *Ce est la passion de S. Martin.* Martins si est a dire ausi come tenans bataille contre les pechiés, ou Martins est a dire ausi come uns des martirs; car il fu martirs au mains por volenté et por mortificassions de char...

Martins fu nés d'une cité de Sabarie qui avoit nom Pannonie, mès il nés¹ dedens Italie, a Pavie, avec son pere qui estoit mastre de la chevalerie de l'empereor...

52. — Saint Brice. — *Leg. aurea*, LXVII.

(Fol. 174 b) *Ce est la passion de S. Brises.* Brises fu li diaquenes de S. [Martin], et il fu mout envieus et li fist mout d'anuis. Car, quant un povres demandoit S. Martin, Brises li dist : « Se tu requiers celui deguabés, vois la loin, car sil est qui garde le ciel come fous²... »

53. — Saint Benoît. — *Leg. aurea*, XLIX.

(Fol. 174 d) *Ce est la passion de S. Beneois.* Beneois si est dis ou por ce qu'il benoï mult des choses ou por ce qu'il out mult de benessions en ceste vie, ou por ce qu'il beneissoit Dieu en toutes choses, ou por ce qu'il receui la benessions pardurable. S. Grigoires escrist sa vie.

Beneois si fu nés de la provence de Murte. Quant il fu envoiés a Rome as estudes (fol. 175) liberaus, il aprist letres en s'enfance...

1. Corr. *mès il fu norris?* latin : « sed intra Italiam Papiæ alitus. »

2. « Si illum delirum quæris, prospice eminus; ille enim est qui, quasi amens, cælum respicit. »

54. — Saint Lion. — *Leg. aurea*, LXXXVIII.

(Fol. 178) *Ce est la passion de S. Lions.* Lions li apostolies, si com il est luit es miracles de Nostre Dame S. Marie, celebroit la messe en l'glise de S. Marie la major a Rome le jor de la resuession de Nostre Seignor, et quant il comunioit les crestiens por ordene, une dame li baisé sa main, et de ce li vient mult grant tentassion de char...

55. — Saint Antoine. — *Leg. aurea*, XXI.

(Fol. 178 c) *Ce est la passion de S. Antoinnes.* Antoinnes est dits de *ana* qui est a dire desovre, et de tenans, ausi come tenant les choses souveraines et despisans les mondaines, car il despist le monde en por ce qu'il est immondes, sans repous, transitoires, decevables et amers...

Quant S. Antoinnes fu de xx ans, si oï lire en l'yglise : « Se tu veus estre parfaits, va et ven tout ce que tu as... »

56. — Saint Julien. — *Leg. aurea*, XXX.

(Fol. 180 b) *Ce est la vie de S. Juliens.* Juliens est dis ausi come jubilations, de *anna* qui est a dire desovre, car il demanda a grant joie les choses souveraines, ou il est dis de Julius qui est a dire viels ¹...

Juliens fu evesques de Colomane. Om dist que cist fu celui Symon mesiaus, lequel Nostre Seignor Jhesu Crist sané de la miselerie...

57. — Saint Fursi. — *Leg. aurea*, CXLIV.

(Fol. 182 b) *Ce est la vie de S. Forsée.* Forsée l'evesque,

1. Cette traduction est absurde. Latin : « Julianus quasi jubilus, et *ana*, quod est sursum ; inde Julianus quasi Jubilianus, quia cum jubilo superna petiit ; vel a Julius, quod est incipiens et *anus*. »

l'estoire dou quel on cuide que Bede l'escrist, quant il resplendissoit de toute vertu et de toute bonté si vient au dereein de ses jors, si rendi son esperit et vit dous angles venans a lui...

58. — Saint Bernard. — *Leg. aurea*, CXX.

(Fol. 183) *Ce est la vie de S. Bernars.* (b) Bernars si est dis de *ber* qui est a dire puis ou fontaine, et *bernardus*¹, come dist la glose sor les Cantiques, qui est une erbe mouste et de chaude nature, car il fu chaus en amor frevent²...

Bernars fu nés de Borgoigne, d'un chastel de Fontaines, de noble pere mult et de noble mere. Ses peres eut a nom Celins, nobles chevalier au siecle...

59. — Saint Gilles. — *Leg. aurea*, CXXX.

(Fol. 188) *Ce est la passion de S. Gilies.* Gilies, qui en latin est dis Egidius, est dit de *e* qui est à dire sans, et de *ge* qui est à dire terre, et de *dyan*, qui est a dire clers ou devin; car il fu sans terre por la despisance des choses terrienes...

Gilies fu nés d'Atenes, de roi[a] lignée, enseignés dès [s'] enfance des sacré[e]s letres.

60. — Saint Dominique. — *Leg. aurea*, CXIII.

(Fol. 189 b) *Ce est la passion de S. Dominique.* Domeniques est enterpetrés garde de Nostre Seignor, ou Domeniques si est dis por l'etimologie de ce nom qui est sire. Mais il est dis gardiens de Nostre Seignor en trois manieres...

1. Corr. *nardus*.

2. « ...in ferventi amore. »

Domeniques, des ordenés des prescheors duc et peres nobles, fu nés, selonc la char, des parties d'Espagne d'une vile qui a nom Calaroga...

61. — Sainte Marie Madeleine. — *Leg. aurea*, XCVI.

(Fol. 195 c) *Ce est la vie de S. Marie Magdalene.* Marie si est entrepetrée mers amere, ou enluminesse ou enluminée. Por ces trois choses sont entendue[s] les trois parties très bones lesqueles eles esluit, si lest assavoir la partie de la penitence, la partie de la contemplassion dedens et la partie de la celestine gloire...

Marie Madalene si prist sor son nom (*lis.* son sornom) d'un chastel qui avoit nom Magdalo, et fu née de très noble lignée, si come de lignée roial...

62. — Sainte Marthe. — *Leg. aurea*, CV.

(Fol. 199 d) *Ce est la passion de S. Marte.* Marte fu ostesse de Crist. Ses peres eut nom Sistes et sa mere Eucarie, et descendi le (*lis.* de) roial lignée. Si pere fu duc de Syrie¹ et de Maritime et de plusors contrées...

63. — Les onze mille vierges. — *Leg. aurea*, CLVIII.

(Fol. 201) *Ce est la passion des .xj^m. virges.* La passions des .xj^m. virgies fu celebrée en cest ordre, car il fu en Bretagne un rois crestiens et preudons liquel avoit nom Nothus ou Maures, liquels engendré une fille laquelle eut nom Ursule, et ceste fille estoit noble por honesteté de costumes et de mervoillieuse sapience...

1. Ms. *des yrie.*

64. — Sainte Agnès. — *Leg. aurea*, XXIV.

(Fol. 202 d) *Ce est la passion de S. Agnès.* Agnès si est a dire de *agna*, car ele fu unble et debonaire ausi come une agne, ou eule (*sic*) est dite [de] *agnon*, qui est parole greque, qui est a dire debonaire...

Agnès, virges très sagie, si come Anbroises le tesmoigne qui escrist sa vie et passion...

65. — Sainte Christine. — *Leg. aurea*, XCVIII.

(Fol. 204 b) *Ce est la passion de S. Crestine.* Crestine est a dire ausi come ointe de cresse, car ele eut baume de boine oudour en sa conversacions et l'huile de devossion en sa pensée et la benessions de grace.

Crestine fu née de très noble pere et de très noble mere; en Tyre, en Italie, fu ele mise en une tor...

66. — Sainte Catherine. — *Leg. aurea*, CLXXII.

(Fol. 206 c) *Ce est la passion de S. Katerine.* Katerine si est dite de *kata*, qui est a dire universel, et de *ruïne*, ausi come universel ruïne¹, car tous li edefices dou diable trebuche en li universelment...

Katerine, fille dou roi Couste, fu enseign[ié]e de tous l'estudes des liberaus ars, et come Maxencius li enperiers eüst apelé en Alixandre tous ausi bien les povres come la (*sic*) riches....

67. Sainte Lucie. — *Leg. aurea*, IV.

(Fol. 208 b) *Ce est la passion de S. Lucie.* (c) Lucie si est

1. Ms. rome.

dite de lumiere, [car lumiere] a beauté en regardement ¹. Car, ausi come dit Ambroises, la nature de la lumiere si est tele que toute grace soit en son regardement...

Lucie, virgie de la cité de Syraguse, noble por lignée, oians la bone renomée de sainte Agate por toute Cesile...

68. Sainte Anastasie. — *Leg. aurea*, VII.

(Fol. 209 c) *Ce est la passion de S. Anastasie.* Anastasie si est dite de *ana*, qui est a dire haut, et de *stasis* qui est a dire (sic) estans ou estas. Car ele estas (sic) en haut as vertus des vices ². Anastasie, très noble fille d'un noble seignor de Rome, mais il estoit paiens...

69. Sainte Agathe. — *Leg. aurea*, XXXIX.

(Fol. 210 b) *Ce est la passion de S. Agate.* Agate est dite de *agios* qui est a dire sains, et de *teos* qui est a dire Dieus, ausi come sainte de Dieu; car trois choses sont, ausi come dist Crisogones, qui font l'ome sant...

Agathe, virge noble et franque de pensée et très bielle de cors en la cité de Chataine, en Sensile (sic) servoit tous tens en toute santeté a Nostre Seignor....

70. — Sainte Peronelle. — *Leg. aurea*, LXXVIII.

(Fol. 211 d) *Ce est la passion de S. Peronelle.* Peronelle sante, de laquele S. Marciaus escrist, fu fille de S. Pierre l'apostle, laquele estoit trop belle et travaillioit des fievres de la volonté de son pere...

71. — Sainte Théodore. — *Leg. aurea*, XCII.

1. Latin : « Lucia dicitur a luce. Lux enim habet pulchritudinem in aspectu. »

2. « ...quia sursum stetit a vitiis et a peccatis. »

(Fol. 212) *Ce est la passion de S. Teodore.* Teodore, noble feme et belle in Alixandre, el tens de Zenon l'enpe-reor, avoit mari riche qui cremoit Dieu. Li diable avoit envie de la santeté de Teodore...

A la fin de cette légende on lit (fol. 213 b) cet explici-t : « Ce fenist la vie de sante Theodore ; a Dieu en soit loengue, amen » ; ce qui prouve bien qu'originai-rement le manuscrit se terminait ici.

72. — Saint Brendan. — Cette version est l'une des quatre versions italiennes que M. Novati a signalées dans la préface de son édition de la *Navigatio Sancti Brendani* en dialecte vénitien, mais, faute de renseigne-ments suffisants, il n'a pas pu en rendre un compte exact ¹. Elle diffère sensiblement du texte publié dans cette édition, comme aussi du texte que renferme le ms. B. N. ital. 1708, qui provient de la Colombine ², et de celui que M. Villari a publié dans ses *Antiche leggende e tradizioni che illustrano la Divina Comme-dia* (Pisa, Nistri, 1865). L'original latin a été publié par Jubinal, mais on sait que les manuscrits de la légende latine sont nombreux et comportent beau-coup de variantes ³. La fin de notre version italienne ressemble plus à la rédaction française en prose éditée

1. La « *Navigatio sancti Brendani* », in *antico veneziano*, Ber-gamo, 1892 (ou, avec la date de 1896, comme t. I de la *Biblio-teca storica della letteratura italiana* dirigée par M. Novati).

2. Voy. HARRISSE, *Grandeur et décadence de la Colombine*, 2^e édit. (Paris, 1885), p. 41.

3. Voir la dissertation de M. Carl Steinweg, *Die handschriftli-chen Gestaltungen d. lateinischen « Navigatio Brendani »*, dans le t. VII des *Romanische Forschungen* ; cf. *Romania*, XXII, 578.

par Jubinal qu'au texte latin compris dans la même publication.

(Fol. 214) *Questo est lo libro del legere di santo Brandano et dei suoi frati.* Santo Blandano (*sic*) filliuolo di Finloca, nipote d'Altho, de la generatione et contrada di Cuginista-gnile in Venezia ¹ nato fu. Era homo di grande astengnensa et in vertu chiaro, padre di tremilia monaci. Con cio fusse cosa ch' elli fosse in suo combactimento, in luogo che si dice Salto di vertu di Brendennio ², avvenne che uno padre allui a vespro venne, che avea nome Barinto nipote di Nechil. Et essendo dimandato con molte paraule dal dicto padre sancto, comincio a lagrimare et a gictarsi in terra et assai stare in oratione. Sancto Blandano levo cului di terra et baciolo, dicendo allui : « Padre, perche abbiamo tristitia indel tuo avvenimento. Non ci se' tu venuto a nostro consolamento? Et dunque maggiormente dei apparecchiare letitia ai frati. Insegnaci la paraula di Dio et satia l'anime nostre de li universi miracholi che vedesti in mare...

Fin (fol. 227 *b*) :

Lo fiume che vedete divide quest' izola, si come vedete, piena di fructi, et cosi piena ne sta d'ogna (*sic*) tempo senza alcuna ombra³. La sua luce e Christo. Et presi dei fructi de la terra et di tutte generationi di gemme et lassato 'l dicto (di ⁴)

1. *Venezia* est admirable. Il y a dans le latin : « e Stagnile regione Mimensium ortus fuit. »

2. C'est la leçon que Jubinal donne comme variante : « Saltus virtutum Brendani. »

3. Corrompu. Latin (Jubinal, p. 52) : « Flumen vero quod videtis dividit hanc insulam et, sicut modo apparet vobis natura a fructibus, ita omni tempore sine ulla umbra et turpitudine. »

4. Je mets entre parenthèses ces deux lettres évidemment écrites par erreur.

procurator e 'l giovane, sam Blendano, coi fratri, su la loro navecta saglictano et cominciono a navigare per mezzo de l'oscurita. et venneno a l'izula che si dice yzola di dilitie e quine albergono tre di, et, ricevuta la benedictione, a drecta via a suo luogo torno, ei di de la sua vita quine finicte in pace coll' ajuto del nosso singnore Jhesu Christo, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et rengnat in secula seculorum Amen.

Finito libro referamus gratia Christo.

Qui scripsit scribat semper cum Domino vivat,
Vivat in celis qui scripsit in ¹ nomine felix ².

Explicit liber sancti Blandini. Deo gracias. Amen.

P.-S. — Au sujet des légendes italiennes du ms. 1008, M. Novati, professeur à Milan et membre de notre Société, m'écrit que ces textes peuvent bien appartenir originairement à la Haute-Italie, mais qu'ils ont dû être transcrits par un copiste toscan, et plus spécialement lucquois. Au dialecte de Lucques appartient l'emploi d's pour z, dans *semensa*, p. 45, l. 6; *astegnensa*, p. 68, l. 3; de l's double pour le latin *ci*, *ti*, suivi d'une voyelle : *gennerassione*, *concessione*, p. 44, 45; *anun-tiassione*, *dubitassione*, p. 45, etc. (toscan, *generazione*, *concezione*, *annunziatazione*, *dubitazione*) (cf. Pieri, *Fonetica lucchese*, dans l'*Archivio glottologico*, XII, 60, 61).

Paul MEYER.

1. Suppr. *cet in*.

2. Formule fréquente; cf. Wattenbach, *Das Schriftwesen im Mittelalter* (Leipzig, 1871), p. 388.

Finito libro referamus gratia xpo

Qui sc̄psit sc̄bat sc̄p̄ cū v̄no unuat u
uat ī celis q̄ sc̄psit ī noie felix

Expicit liber. sc̄i blandamī dō gr̄as
Amen

Ray m. n̄ e xxi delayt ymet at lonyes sa
myas xxi q̄ fony v̄dore sayst exasp̄pa
fict. myada mya de bar. et
J. H. M.

TABLE

DU MS. 1008 DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TOURS

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| Adrien, 43. | Dominique, 60. |
| Agathe, 64. | Donat, 42. |
| Agnès, 69. | Étienne (invention), 30. |
| Ambroise, 46. | Eustache, 22. |
| Anastasia, 68. | Forsée, 57. |
| André, 17. | Georges, 31. |
| Annonciation N.-D., 2 (ital.). | Germain, 49. |
| Antoine, 55. | Gilles, 59. |
| Assomption N.-D., 4 (ital.). | Grégoire, 47. |
| Barthélemy, 15. | Hippolyte, 29. |
| Basile, 50. | Ignace, 39. |
| Benoit, 53. | Innocents, 27. |
| Bernard, 58. | Jacques l'intercis, 24. |
| Blaise, 40. | — le majeur, 14. |
| Brendan, 72 (ital.). | — le mineur, 13. |
| Brice, 52. | Jean l'évangéliste, 8. |
| Catherine, 66. | Jean et Paul, 26. |
| Christine, 65. | Julien, 56. |
| Christophe, 32. | Laurent, 28. |
| Chrysogone, 25. | Lion, 54. |
| Clément pape, 35. | Longin, 18. |
| Come et Damien, 20. | Lucie, 67. |
| Cyriaque, 41. | Marc, 16. |
| Denis, 19, 33. | Marie-Madeleine, 61. |

Marthe, 62.	Pierre, 6.
Mathias, 34.	Prothe et Hyacinthe, 44.
Mathieu l'évangéliste, 9.	Purification de N.-D. 3 (ital.).
Maurice, 23.	Sébastien, 37.
Nativité de N.-D., 1 (ital.).	Sept dormants, 21.
Nicolas, 48.	Silvestre, 45.
Onze mille Vierges, 63.	Simon et Jude, 10.
Paul, 7.	Théodore, 71.
Peronelle, 70.	Thomas de Cantorbéry, 36.
Philippe, 12.	— d'Inde, 11.
Pierre et Paul contre Simon mage, 5.	Vincent, 38.

NOTICE

DU MS. 1015 DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TOURS

(LÉGENDES DES SAINTS).

La Bibliothèque municipale de Tours possède un autre recueil de vies de saints en français, qui, n'ayant pas été convenablement décrit dans le catalogue, mérite d'avoir ici sa notice. C'est un beau livre en parchemin, ayant les dimensions d'un in-folio (366 mill. sur 225), orné de vignettes et d'initiales historiées fort élégamment exécutées, dont plusieurs, malheureusement, ont été coupées. L'écriture, à deux colonnes et à 33 lignes par colonne, est une belle cursive que l'on peut attribuer au commencement du xv^e siècle, sinon à la fin du xiv^e. Ce manuscrit vient, comme le n^o 1008, de Marmoutier. On lit, au haut du premier feuillet : *Majoris monasterii Cong. S. Mauri 1717*. Il faisait donc probablement partie du lot de manuscrits acquis par les moines de Marmoutier, à Toulouse, en 1716; mais il n'en résulte pas qu'il ait été antérieurement dans la collection Lesdiguières, car je ne trouve, parmi les vingt-huit articles énumérés dans l'ancien catalogue de cette collection ¹, aucune mention qui puisse s'y rapporter. Mais ce n'est pas là une preuve très forte parce que ce catalogue est certainement incomplet. Je ne tirerais pas non plus argument de ce que la

1. *Romania*, XII, 336-337.

marque *propria* fait défaut, le dernier feuillet, où elle devait se trouver, étant mutilé. En somme, il est prudent de dire que nous ignorons l'histoire de ce livre avant l'époque de son entrée à Marmoutier.

Le manuscrit se compose actuellement de 112 feuillets, répartis entre quinze cahiers de huit feuillets chacun. Le numéro d'ordre du cahier est écrit en chiffres romains à l'encre rouge, dans la marge inférieure du dernier feuillet de chaque cahier. Voici le récolement des cahiers :

- I, ff. 1-7. Manque le premier feuillet du cahier.
- II, ff. 8-14. Manque un feuillet entre les ff. 12-13.
- III, ff. 15-22.
- IV, ff. 23-30.
- V, ff. 31-38.
- VI, ff. 39-46.
- VII, ff. 47-53. Manque un feuillet entre les ff. 48 et 49.
- VIII, ff. 54-61.
- IX, ff. 62-68. Manque un feuillet entre les ff. 67-68.
- X, ff. 69-76.
- XI, ff. 77-84.
- XII, ff. 85-91. Manque le dernier feuillet entre les ff. 91-92.
- XIII, ff. 92-97. Manquent le premier et le dernier feuillet du cahier (entre les ff. 91-92 et 97-98).
- XIV, ff. 98-105.
- XV, ff. 106-112. Ce cahier n'a plus que sept feuillets, mais le texte se termine au folio 112 *b*, et il est probable que le feuillet 113 était blanc.

Au bas du dernier feuillet verso de chaque cahier

(c'est-à-dire des ff. 7, 14, 22, 30, 38, 46, 53, 61, 68, 76, 84, 105), est inscrit, en chiffres romains à l'encre rouge, le numéro du cahier.

Bien qu'écrit, au plus tôt, vers la fin du xiv^e siècle, ce manuscrit conserve beaucoup de formes de la langue du xiii^e, d'où l'on peut conclure qu'il a été copié sur un manuscrit de cette époque. Les vies de saints qu'il renferme sont connues d'ailleurs, et quelques-uns des manuscrits qui les renferment remontent à la seconde moitié du xiii^e siècle. J'ai réduit au strict nécessaire les indications bibliographiques qui les concernent. On trouvera une bibliographie plus étendue dans les notices diverses auxquelles je renvoie.

1. — Évangile de Nicodème. — Traduction qui a été mentionnée dans le *Bulletin*, d'après le ms. 772 de Lyon (*Bulletin* de 1885, p. 48). Seulement la leçon du manuscrit de Lyon ne dépasse pas le commencement du chapitre xxvii (ou xi de la seconde partie) du texte latin (Tischendorf, *Evangelia apocrypha*), tandis que le manuscrit de Tours conduit le récit jusqu'à la fin de ce chapitre et ajoute, d'après le chapitre xxix, l'annonce de la lettre à l'empereur. On a, de cette version en prose, d'assez nombreuses copies, outre le manuscrit de Lyon précité, par exemple : Bibl. nat., fr. 409, fol. 17 ; 413, fol. 5 ; 907, fol. 281 ; 6447, fol. 117¹ ; etc.

Le manuscrit de Tours, qui a perdu son premier feuillet, commence ainsi :

1. Voy. ma notice sur ce manuscrit, dans *Notices et extraits des mss.*, XXXV, 475.

« ... qui formant tiengnent vos anseignes, savoir mon se elez souploieront vers li. » Li mestre de la loy pristrent .xij. hommes fors et puissanz. Si an mistrent .vij. a unes (*sic*) des anseignes et .v. a l'autre, que eles ne se souploïassent Si s'esturent devant le prevost ¹...

Fin (fol. 12 b) :

Et tout cest afere, si com il avoient veü, conterent Josephe et Nicodemus a Pilate, et il escrit quanque li Juif avoient fet et dit anvers Jhesu, et si mist tote l'istoire an ses livres el pretoire. Après ce fist Pilates unes lestres ; si les anvoia a l'anpereour an la cité de Romme. Si avoit escrit és lestres ce que vos avez devant oï. Diex nos otroit son paradis! Amen.

Ci fenist la treison Jhesucris qui fu fete devant Pilate.

2. — Conversion de saint Paul. — On a plusieurs copies de ce morceau qui a le caractère d'une homélie pour la fête que l'Église célèbre le 25 janvier ; voy. *Notices et extraits*, XXXV, 475. Il est ici incomplet, un feuillet ayant été arraché entre les ff. 12 et 13.

(Fol. 12 c) *Cy commence la* (deux ou trois mots sont effacés), *et parole de la vie des apostres, et premierement de la conversion saint Pol.* Après ce que saint Estienes fu lapidez, li jovanciaus qui guardoit les robes de ceulz qui le

1. Latin (Tischendorf, *Ev. apocr.*, éd. de 1853, p. 321) : « Dicit Pilatus principibus Synagogæ et senioribus populi : Eligite vos viros potentes et fortes, et ipsi contineant signa, et videamus si ex se curventur. » Ce qui suit n'est pas tout à fait conforme au texte de Tischendorf : « Accipientes autem seniores Judæorum viros duodecim fortissimos potentesque, *senos et senos fecerunt* continere signa, et steterunt ante tribunal præsidis. »

lapiderent, qui avoit a non Saules, et fu grant partie de tens an ses perversitez...

3. — Chaire de saint Pierre. — Les premières lignes de ce morceau manquent par suite de la perte d'un feuillet entre les ff. 12 et 13. Il existe bien des copies de cette courte homélie : voir le *Bulletin* de 1885, p. 55, et *Notices et extraits*, XXXV, 475. Dans l'état actuel du manuscrit le texte commence ainsi :

(Fol. 13) ...an sainte Yglise; et pour autres ressons fest on feste an sainte Yglise .iij. fois l'an : por essample, pour benefice et pour joie...

4. — Saint Barnabé. — Voir *Notices et extraits*, XXXV, 479.

(Fol. 13 b) *Ci commance la vie monseigneur saint Barnabé l'apostre.* Sainz Barnabez fu de Chipre, et fu apelez Joseph; et fu an l'ofice d'apostre avec saint Pol. Et de celui dist l'an el livre des Fès des apostres : Joseph qui a non an sor-non Barnabas...

5. — Saint Thomas l'apôtre. — Voir *Notices et extraits*, XXXV, 480, et la notice précédente, n° 11.

(Fol. 14 b) *Ci commance la vie monseigneur saint Thomas.* Bien est droiz et resons que tuit cil qui crestïan sont et Nostre Seigneur ainment et croient, oient volantiers (c) parler de Jhesucrit et de ses seinz apostres...

6. — Saint Barthélemi. — Même version que dans le ms. B. N. fr. 6447 ; voir *Notices et extraits*, XXXV, 478-479. Ici, les premières lignes manquent, la lettre

enluminée par laquelle commençait le texte ayant été coupée. Cf. la notice précédente, n° 15.

(Fol. 21 b) *Ci commance la vie monseignor saint Bartholomi l'apostre. (c)...* Nostre Seigneur, fu par l'anoncement de Nostre Seigneur Jhesucrist anvoiez an Ynde la derreinne; et si sachiez bien certainnement, vous qui m'oez et antandez que an l'Escripture sont .iij. contrées dont chascunne est apelée Ynde...

7. — Miracles de saint André. — Voy. *Romania*, XVII, 373; *Bulletin*, 1892, p. 87.

(Fol. 29 b) *Ci commance la vie monseigneur S. Andrieu l'apostre Nostre Seigneur.* Des gloriex miracles monseignor saint Andrieu sachent tuit creant an Nostre Seigneur Jhesucrist que uns anfes qui Eypcius avoit non...

8. — Saint Simon et saint Jude. — Le commencement de cette légende manque, le feuillet où il se trouvait (entre les ff. 48 et 49) ayant été coupé. Mais il ne manque que les premières lignes. Nous possédons de cette version plusieurs autres copies qui, toutefois, présentent deux débuts différents; voir *Bulletin*, 1892, p. 89; *Notices et extraits*, XXXV, 478, et la notice précédente, n° 10.

(Fol. 49)le baupesme et la resureccion Nostre Seigneur Jhesucrist. Li beneoiz apostres saint Symon et sainz Judes, beneoit ami Nostre Seigneur, par l'anoncement del Saint Esperit, s'an vindrent an Perse, qui grant contrée estoit, pour anoncier et fere antandre et pour preeschier au pueple estrange la loi Nostre Seigneur...

9. — Saint Jean l'évangéliste. — Voir *Bulletin*, 1892,

p. 88 ; *Notices et extraits*, XXXV, 476-477, et la notice précédente, n° 8.

(Fol. 59 d) *Ci commence la vie monseignor saint Jehan l'evangeliste, le beneoit apostre Nostre Seigneur.* Bien est conneüe chose que la conneüe persecucion, qui la seconde fu qui puis Noiron fu fete sor crestiens, fist Domiciens li empereres. Dont il avint que, par son commandement, fu sainz Jehans li apostres Nostre Seigneur anvoies fors de la cité de Fesse, et anvoiez en essil an l'ille qui avoit non Pathmos...

10. — Homélie sur le martyre de saint Jean. — Brève homélie qui se rencontre en d'assez nombreux manuscrits, où elle est ordinairement placée avant la légende précédente; voir *Notices et extraits*, XXXV, 476.

(Fol. 67) *Ci devise commant saint Jehan fu bouliq a la Porte latine, a Romme.* En ce tans que Domiciens estoit empereur de Romme, sainz Jehan li evangelistes, li freres saint Jaque l'apostre, [estoit] en Ephese la cité, ou il preeschoit le non Nostre Seigneur. La le fist prandre le prevost de Rome...

A la suite de ce morceau, fol. 67 d, le copiste avait commencé à transcrire la vie de saint Jean, qui se trouve déjà aux fol. 59 et suiv. S'étant aperçu de son erreur, il a raturé à l'encre rouge la partie copiée au fol. 67¹. Comme le feuillet qui suivait a été coupé,

1. Le texte qu'il a copié pour la seconde fois n'est pas identique à celui qu'il a écrit aux fol. 59 et suiv. Premières lignes :

Ci s'ensuit commant monseigneur saint Jehan l'evangeliste fu anvoiez an

nous ne pouvons pas savoir jusqu'où il avait conduit cette seconde copie, mais il est probable qu'il ne l'avait pas poussée bien loin, car sur ce même feuillet commençait la vie de saint Philippe.

11. — Saint Philippe. — Voir *Bulletin*, 1892, p. 88; *Notices et extraits*, XXXV, 478 et la notice précédente, n° 12. Le texte, par suite de la lacune précédemment indiquée, a perdu la valeur d'une cinquantaine de lignes, et commence ainsi :

(Fol. 68) ...trestuit a une voiz : « Biaux sire, anseigne nos que nos ferons. » Sains Phelipes li dist : « Gitez jus de cel leu celle fausse ymage que vos aourés, et si la despeciez et combrisiez toute... »

12. — La dispute de saint Pierre et de saint Paul contre Simon le Magicien. — Voir *Notices et extraits*, XXXV, 476, et la notice précédente, n° 5.

(Fol. 69 b) *Ci commance la vie monseigneur saint Pol l'apostre.* Quant sainz Pox fu venuz a Romme, tuit li juïf vindrent a lui et li distrent : « Deffant nostre loi an laquele tu es nez, car il n'est pas droiz que tu, qui es ebriex, te juges a mestre des genz...

13. — Saint Mathieu. — Voir *Bulletin*, 1892, p. 89; *Notices et extraits*, XXXV, 477, et la notice précédente, n° 9.

essil. [B]ien est chose veraie que la seconde persecucion que Noiron fist faire et qui puis fu fete sur les crestiens fist Domicianus li ampereres ; dont il avint que, par son commandement, fu gitez hors saint Jehan de la cité de Phese et anvoiez an essil an l'ille qui avoit non Pathinos...

(Fol. 78 d) *Ci commence la vie monseigneur saint Macieu l'apostre. Voirs est que Diex a cure des hommes, mès plus a il soin des ames que des cors. Si avient souvant que la joie et la gloire del cors, selon ce qui (lis. qu'ele) est temporeuse, est donnée ' a l'ame pardurable tourmant; car de lui nissent tuit li pechiè; et pour ce vos di je que Damedieux a plus grant cure des ames que des cors...*

14. — L'invention de la Sainte Croix. — Voir *Bulletin*, 1885, p. 53, note 2; *Notices et extraits*, XXXV, 490.

(Fol. 88 b) *Ci devise commant la veraie croiz fu trouvée par sainte Helainne, la mere a l'ampereur Constantin. A deux cens anz et xxxij del regneman del vaillant empeereur de Romme Constantin, el siste an de son regneman, estoient mout de genz assablées sur la rive de Dunon (lis. Dunoe) apareilliées de batailles contre les Roumeinz...*

15. — Saint Come et saint Damien. — Voir *Notices et extraits*, XXXV, 499, et la notice précédente, n° 20. Ici le début manque, ainsi que la fin de la ligne précédente, par suite de la perte de deux feuillets entre les ff. 91 et 92. Le texte commence ainsi à un passage qui se trouve dans le ms. 1008 décrit ci-dessus, fol. 91 d, dernière ligne :

(Fol. 92) « ...[or]des et avugles et fetes d'arain et de pierres. » Quant ce oï li prevos, il fu moult pleinz de maualant; si les commanda a desvestir et a batre et a tormanter moult cruelmant...

1. Texte corrompu; il faut lire *est tost trespassee et donne*; cf. *Romania*, XVII, 376.

16. — Saint Julien. — Voir *Bulletin*, 1885, p. 63; 1892, p. 93; *Notices et extraits*, XXXV, 486. Dans ce dernier mémoire, j'ai montré que ce morceau, dont on a un très grand nombre de copies, était la mise en prose d'une vie en vers français que nous a conservée un ms. de l'Arsenal.

(Fol. 94 d) *Ci commence la vie monseigneur saint Julien.* Uns preudons raconte la vie monseigneur saint Julien qu'il a translatee de latin en roumant, et dit que cil qui l'escouteront i avront moult grant preu. Deux Juliens furent, li uns martirs et li autres confessors ¹...

Fin de cette légende et du manuscrit :

(Fol. 112) Granz miracles avint sovant an la place ou il gisoient, tant que il plot a Damedieu que l'an les portast a Bride. Ileuques les mist en en une fierte d'argent. Encore i sont li os ensamble. Or prions Dieu omnipotent que il, par sa pitié et par sa misericorde, si veraïement con il fu mis en croiz pour pecheours ranbre des poinnes d'enfer, nous gart des meins au deables (*sic*), et ait de nous merci et nous pardoinst nos pechiez, et nos (*b*) face aveucques lui en

1. C'est à cette légende qu'il est fait allusion dans *Baudouin de Sebourg*, t. I, p. 133 de l'édition publiée en 1841, à Valenciennes, par M. Boca :

Li fors roi Briquedans, dont j'ai fait parlement,
Se baptiza le jour moult amistablement...
Ot a nom Juliens, se l'istoire ne ment.
Parins saint Juliien fu il ciertainement;
Non pas saint Juliien, nel creés nulement,
Qui ocist pere et mere par grant encombrement :
.Ij. saint Juliien sont ou on croit fermement ;
Ce tiesmoigne escriture qui ces biens nous aprent.

sa gloire vivre, qui vit et reigne et reingnera *in seculorum secula*, Amen.

Ci fenist la vie monseigneur saint Julien martir.

Paul MEYER.

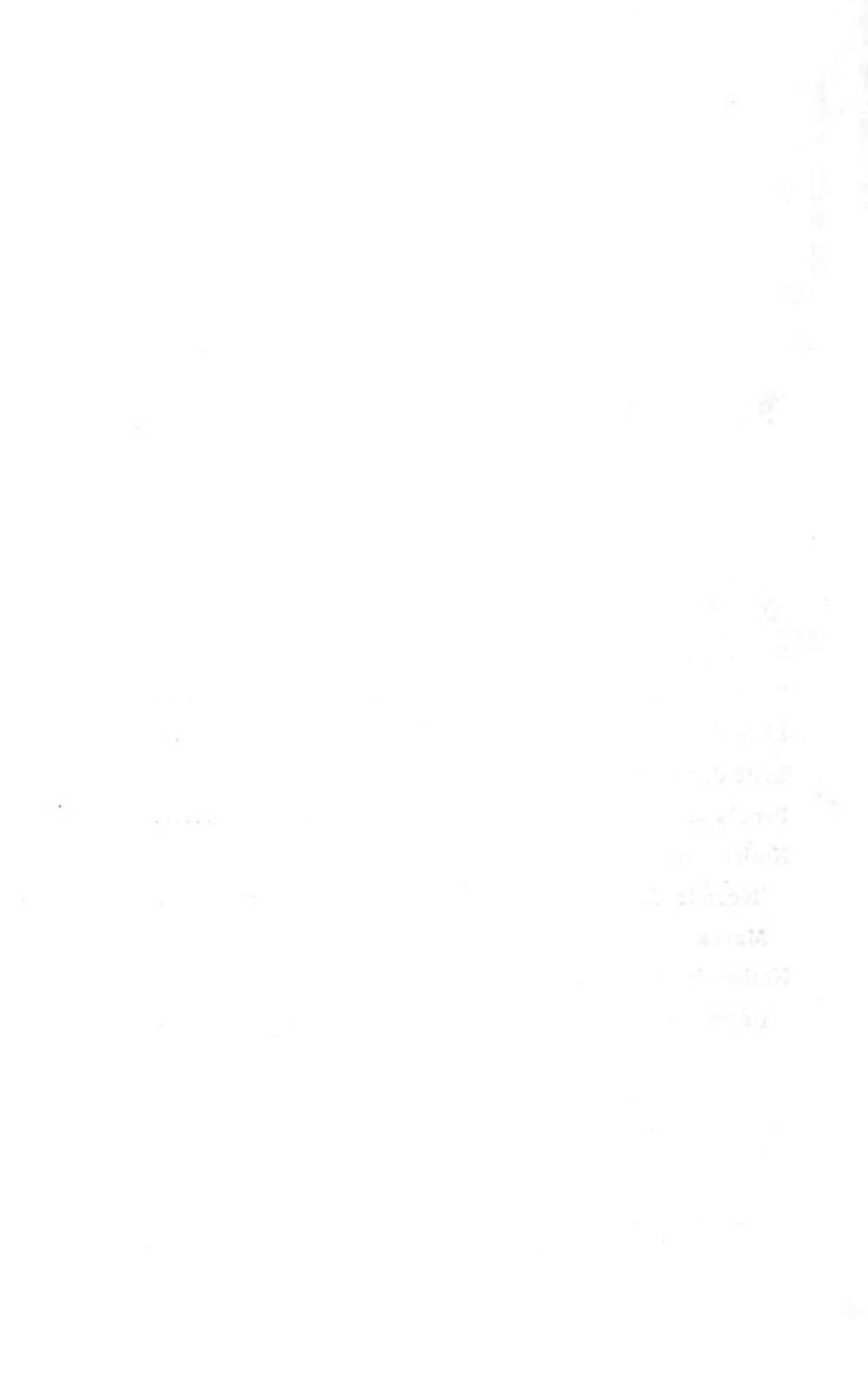
TABLE

DU MS. 1015 DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TOURS

- | | |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| André (miracles), 7. | Jean l'évangéliste (homélie sur son martyre), 10. |
| Barnabé, 4. | Julien, 16. |
| Barthélemi, 6. | Mathieu, 13. |
| Chaire de saint Pierre, 3. | Nicodème, voy. Évangile. |
| Conversion de saint Paul, 2. | Paul, voy. Conversion, Dispute. |
| Come et Damien, 15. | Pierre, voy. Chaire, Dispute. |
| Dispute de saint Pierre et de saint Paul, 12. | Philippe, 11. |
| Évangile de Nicodème, 1. | Simon et Jude, 8. |
| Invention de la sainte Croix, 14. | Thomas l'apôtre, 5. |
| Jean l'évangéliste, 9. | |
-

TABLE DES MATIÈRES
DU BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS
POUR L'ANNÉE 1895

Statuts	5
Règlement.....	9
Liste des membres de la Société au 1 ^{er} juin 1897.....	13
Liste des membres du Conseil d'administration.....	34
Procès-verbaux des séances.....	35, 37
Notice du manuscrit 1008 de la Bibliothèque de Tours (légende des saints en français et en italien), par M. P. MEYER.....	39
Notice du manuscrit 1015 de la Bibliothèque de Tours (légendes des saints en français), par M. P. MEYER.....	75



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
ANCIENS TEXTES
FRANÇAIS

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
ANCIENS TEXTES
FRANÇAIS

~~~~~  
VINGT-QUATRIÈME ANNÉE



PARIS  
LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

56, RUE JACOB, 56

—  
1898



# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

# ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

## STATUTS

---

### ARTICLE PREMIER.

La Société des anciens textes français a pour but de publier des documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc.

#### ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

#### ART. 3.

Est membre de la Société, après avis du Conseil, toute personne qui aura déclaré adhérer aux présents statuts.

#### ART. 4.

Indépendamment des cotisations, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de dix francs. Les trois cents premiers adhérents sont dispensés de ce droit.

#### ART. 5.

La Société comprend des membres fondateurs des

membres perpétuels et des membres ordinaires. Les membres fondateurs payent une somme de cinq cents francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier Whatman. Les membres perpétuels payent une somme de deux cent cinquante francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. Les membres ordinaires payent chaque année une cotisation de vingt-cinq francs, et reçoivent pour cette année les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. En payant cinquante francs, ils les reçoivent tirées sur papier Whatman.

ART. 6.

Les bibliothèques publiques, les personnes civiles, les maisons de commerce, ne peuvent faire partie de la Société qu'à titre de membres ordinaires.

ART. 7.

Les sommes provenant du droit d'entrée, des cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, et des dons qui pourront être faits à la Société, sont capitalisées.

ART. 8.

La Société tient tous les ans une assemblée générale où on élit le Bureau et le Conseil. Tous les membres ont le même droit de suffrage. Les élections ont lieu à la pluralité des voix des membres présents. Tous les membres du Bureau et du Conseil sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu à la présidence qu'après le délai d'un an.

ART. 9.

Le Bureau de la Société se compose d'un président,

de deux vice-présidents, d'un administrateur, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

ART. 10.

Le Conseil se compose de quinze membres, auxquels le Bureau est adjoint de droit.

ART. 11.

Le Conseil se réunit tous les mois. Tout membre de la Société peut assister aux séances. Le compte rendu de l'Assemblée générale et des séances du Conseil sera publié.

ART. 12.

Le règlement de la Société, préparé par le Conseil et voté par la Société, détermine les attributions du Bureau et du Conseil, le mode de publication des textes, les rapports de la Société avec ses imprimeurs, son éditeur et les libraires, etc. Il ne pourra être modifié que par un vote de l'Assemblée générale émis sur la proposition du Conseil. Pour cette proposition et pour ce vote, la majorité absolue des membres présents est de rigueur.

ART. 13.

L'Assemblée générale entend chaque année un exposé de la situation de la Société par le président, le rapport du secrétaire sur l'état des publications et le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice.

ART. 14.

Dans la première séance de janvier, le Conseil nomme une commission de comptabilité, à laquelle le trésorier soumet ses comptes de l'année précédente. Cette commission fait son rapport au Conseil à la séance suivante.

ART. 15.

En ce qui concerne le Bureau et le Conseil, l'année se compte d'une Assemblée générale à l'autre; mais l'année administrative et financière de la Société coïncide avec l'année ordinaire.

ART. 16.

La première année de la Société part du 1<sup>er</sup> janvier 1875.

---

## RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS.

---

### *Des séances.*

#### ARTICLE PREMIER.

La Société se réunit en assemblée générale le premier jeudi du mois de mai.

#### ART. 2.

Le Conseil de la Société se réunit le quatrième mercredi de chaque mois.

### *Du président et des vice-présidents.*

#### ART. 3.

Le président de la Société ou, en son absence, l'un des vice-présidents ouvre et lève les séances de l'Assemblée générale et du Conseil, met aux voix les propositions en discussion et, en cas de partage, a voix prépondérante.

#### ART. 4.

Dans toute commission dont il se trouve faire partie, la présidence lui est réservée.

#### ART. 5.

En cas d'absence du président et des deux vice-présidents, ils sont suppléés par un des anciens présidents ou vice-présidents.

#### ART. 6.

Le président convoque d'office et extraordinairement, lorsqu'il le juge nécessaire, les diverses commissions, le Conseil et la Société. Néanmoins il doit, dans ce dernier cas, prendre l'avis du Conseil.

### *Du secrétaire.*

#### ART. 7.

Le secrétaire envoie les convocations, rédige les procès-verbaux

des séances, est chargé de la correspondance et conserve les archives.

ART. 8.

Dans chaque séance du Conseil il prépare l'ordre du jour, fait connaître l'état d'avancement des publications entreprises, le nombre des feuilles tirées et composées, les manuscrits dont l'impression est proposée, etc.

ART. 9.

Il est chargé de la rédaction du Bulletin que publie la Société. Ce Bulletin comprend le résumé des séances et une série de notices.

*De l'administrateur.*

ART. 10.

L'administrateur de la Société est spécialement chargé de la représenter dans ses rapports avec ses imprimeurs ainsi qu'avec les libraires et relieurs.

ART. 11.

Il prépare et soumet au Conseil les projets des traités qui doivent être passés avec eux et en surveille l'exécution.

ART. 12.

Il vise tous les comptes financiers de la Société avant leur paiement par le trésorier.

ART. 13.

Il surveille la conservation, la distribution et la vente des publications, et, à la fin de chaque exercice, rend compte au Conseil du nombre d'exemplaires restant en magasin.

*Des publications de la Société.*

ART. 14.

Les ressources de la Société sont entièrement consacrées à la publication de volumes auxquels ont droit tous les membres de la Société.

ART. 15.

Les publications de la Société se composent pour chaque exercice : 1° d'un Bulletin ; 2° de volumes en nombre indéterminé.

ART. 16.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et nomme pour chacun d'eux un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution. — Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il ne porte le visa du commissaire responsable.

ART. 17.

Le Bulletin est expédié directement par les soins du libraire à tous les membres de la Société, à Paris, en province et à l'étranger. — Les volumes sont remis aux membres de la Société ou à leurs correspondants, par le libraire de la Société en échange d'une lettre d'avis qui leur est adressée par le secrétaire.

ART. 18.

Le prix de vente de chacune des publications de la Société est fixé par le Conseil. — Ce prix pourra toujours être augmenté.

ART. 19.

Chaque publication de la Société portera la marque de la Société, le nom de l'éditeur, la date de l'exercice, le nom et l'adresse du libraire.

ART. 20.

Lorsqu'une publication est acceptée en principe par le Conseil, celui-ci nomme, séance tenante, une commission de trois membres pour examiner le projet de publication et fixer le chiffre du tirage.

ART. 21.

Cette commission fait son rapport dans la séance suivante, et, en cas d'adoption, il est désigné un membre pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

ART. 22.

Les honoraires attribués aux éditeurs sont déterminés par le Conseil pour chaque publication.

ART. 23.

Les éditeurs auront droit à dix exemplaires, dont un en papier Whatman, de chacune de leurs publications. Dans le cas où une publication aurait plusieurs éditeurs, il sera attribué à chacun d'eux

un exemplaire en papier Whatman, imputable sur les dix. Le commissaire responsable recevra deux exemplaires, dont un en papier Whatman.

ART. 24.

La Société n'a pas de bibliothèque.

*Du trésorier et de la commission de comptabilité.*

ART. 25.

Le trésorier a l'administration des fonds de la Société. Il perçoit les cotisations, délivre les quittances, tient le journal de caisse et acquitte les dépenses votées en Conseil et visées par l'administrateur.

ART. 26.

Il propose au Conseil les diverses mesures qui lui paraissent utiles pour le placement des fonds de la Société.

ART. 27.

Il a voix consultative dans la commission de comptabilité.

ART. 28.

La commission de comptabilité, nommée dans la première séance de l'année, se compose de trois membres.

ART. 29.

Elle vérifie les comptes de l'exercice précédent, dresse un projet de budget pour l'année qui s'ouvre et le soumet au Conseil dans la séance de février.

ART. 30.

Elle propose, s'il y a lieu, après avoir entendu le trésorier, la radiation des membres qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

ART. 31.

Ses pouvoirs expirent en mars après approbation donnée par le Conseil à ses propositions.

# LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AU 1<sup>er</sup> JUILLET 1898

## MEMBRES FONDATEURS

|                                              |                                       |
|----------------------------------------------|---------------------------------------|
| BONNARDOT (François), [44].                  | † RICHARD (Éd.), [237].               |
| † BORDIER (Henri), [4].                      | † RÆDERER (L.), [452].                |
| DIDOT (Alfred), [408].                       | ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112].  |
| LABORDE (marquis J. de), [15].               | ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113].  |
| LAMARLE (A.), [261].                         | ROTHSCHILD (baron Henri de), [643].   |
| LAURENÇON (Léon), [208].                     | † ROTHSCCHILD (baron James de), [31]. |
| LE PILEUR (D <sup>r</sup> Louis), [388].     | † SCHEFER (Charles), [466].           |
| † LOWELL (J.-R.), [401].                     | † WAILLY (Natalis de), [2].           |
| MEYER (Paul), [21].                          |                                       |
| † PANNIER (Léopold), [25].                   |                                       |
| PARIS (Gaston), [26].                        |                                       |
| † QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), [30]. |                                       |

---

## MEMBRES PERPÉTUELS

|                                  |                                        |
|----------------------------------|----------------------------------------|
| † ANDOÛILLÉ (A.), [171].         | BOURMONT (comte Amédée de), [565].     |
| † ANDRÉ (Édouard), [131].        | † BRADSHAW (H.), [343].                |
| † ARON-DUPERRET (H.), [147].     | CALDERON (Th.), [284].                 |
| AVRIL (baron Adolphe d'), [556]. | CHÉVRIER (Maurice), [571].             |
| BALSAN (Ch.), [247].             | CLOETTA (W.), [670].                   |
| BATIOUSKOF (Th.), [634].         | † COLMET D'AGE (Gabriel), [118].       |
| † BAUDRY (F.), [3].              | CORNU (J.), [56].                      |
| BERNON (baron de), [624].        | † DIDOT (Ambroise-Firmin), [8].        |
| BETHMONT (D.), [698].            | FAGNIEZ (Gustave), [345].              |
| † BONNEFONT (L.), [204].         | † FOURNIÉ (D <sup>r</sup> Éd.), [412]. |
| Bos (le D <sup>r</sup> ), [154]. | FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596].  |

- FURNIVALL (Fr.-J.), [37].  
GUERLE (de), [533].  
† HAVET (Julien), [45].  
HAVET (Louis), [46].  
JEANROY (A.), [635].  
JORET (Charles), [276].  
KER (William P.), [667].  
LALLEMENT (J.), [309].  
LANGLOIS (E.), [607].  
LELONG (Eug.), [223].  
LÉVY (Émile), [589].  
LIMMINGHE (comte de), [486].  
LISTER (J.-L.), [355].  
LONGNON (Auguste), [17].  
† LUCE (Siméon), [18].  
† MARCHESOU (Pierre), [410].  
MARCHESOU (Régis), [649].  
MARIN, [288].  
MASSON (Georges), [89].  
METMAN (Étienne), [371].  
MEYER (Paul), [21].  
MOCATTA (Fred.), [637].  
† MONTAIGLON (A. de), [24].  
MOREL-FATIO (Alfred), [210].  
MURET (Ernest), [612].  
NAVILLE (Louis), [281].  
† NICOL (H.), [42].  
OMONT (Henry), [590].  
PARIS (Gaston), [26].  
† PARIS (Paulin), [1].  
PÉLICIER (Paul), [611].  
† PERRET (Michel), [621].  
PIAGET (Arthur), [632].  
PICOT (Émile), [29].  
POINSIGNON (J.), [248].  
RAJNA (Pio), [296].  
REUSS (Rod.), [184].  
RITTER (Eug.), [202].  
ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111].  
ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114].  
ROTHSCHILD (baron Henri de), [643].  
† ROUZAUD (Auguste), [525].  
ROY (Maurice), [583].  
SAISSET (Paul de), [517].  
SERVOIS (Gustave), [578].  
SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459].  
STIMMING (Dr Albert), [321].  
SUCHIER (A.), [164].  
SUDRE (L.), [659].  
† SUNDBY (Thoi), [323].  
TEMPLIER (Armand), [384].  
THURNEYSEN (Dr), [585].  
TOBLER (Adolf), [60].  
TODD (Henry A.), [613].  
† URBAIN (Fr.), [217].  
TOYNBEE (Paget), [608].  
VAN HAMEL (A. G.), [598].  
VIENNOT (W.), [591].  
† VILLEMESANT (H. de), [307].  
WAHLUND (C.), [447].  
† WEBER (Dr Alfred), [396].  
WECHSSLER (Ed.), [676].  
WESSELOFSKI (Alex.), [446].  
WULFF (Fr.), [569].

## LISTE GÉNÉRALE

### DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ <sup>1</sup>

- ABERDEEN (Bibliothèque de l'Université d'), [690], Écosse ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- ADALBERT COLLEGE [701], à Cleveland, Ohio (États-Unis d'Amérique) ; correspondant M. Stechert, librairie, rue de Rennes, 76.
- ALGER (Bibliothèque universitaire d'), [588] ; correspondant M. Ruff, libraire, à Alger.
- AMOURS (F.), [593], professeur de français, High School, Glasgow, Écosse
- AMSTERDAM (Bibliothèque de l'Université d'), [340] ; correspondant M. J. Müller, libraire à Amsterdam.
- ANCONA (Aless. d'), [221], professeur à l'Université de Pise.
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), [479], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84.
- ARCHIVES du département du Nord, Lille, [431] ; aux soins de M. Jules Finot, archiviste.
- ARCHIVES NATIONALES (Bibliothèque des), à Paris [669] ; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ARMITAGE (Rev. Fr.), [274], 29, Holywell street, Oxford.
- ARSENAL (Bibliothèque de l'), [116] ; correspondant M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ASHER, [142], libraire, à Berlin, Unter den Linden ; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15 (7 *exemplaires*).
- ASTOR LIBRARY, [458], à New-York ; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saint-Pères, 15.
- AUBINEAU (Joseph), [271], rue du Cherche-Midi, 23.
- AUBRY (Pierre), [697], élève de l'École des Chartes, avenue de Villiers, 15.

1. Les membres dont le nom est précédé d'un astérisque ont droit à un exemplaire sur papier Whatman.

- AUBRY-VITET (Eug.), [507], rue Barbet de Jouy, 9.
- AVIGNON (Bibliothèque municipale et Musée Calvet, à), [650].
- AVRIL (baron Adolphe d'), [559], ministre plénipotentiaire, rue de La Trémoille, 22 (membre perpétuel).
- BALE (Bibliothèque de l'Université de), [58]; corresp. M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BALE (Séminaire des langues romanes à l'Université de), [651]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BALSAN (Ch.), [247], rue de la Baume, 8 (membre perpétuel).
- BALTIMORE (John Hopkins University, à), États-Unis d'Amérique [554]; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 bis.
- BANGOR (Bibliothèque de l'University College, à), Pays de Galles, [674]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BARTHÈS et LOWELL [269], chez Dulau et Cie libraires, Soho square, à Londres; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- BATIOUSKOF (Th.), [634], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg (membre perpétuel); correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- BAUDOIN-BUGNET (Maurice), [675], juge au tribunal de Bar-sur-Seine (Aube).
- BEAU (Gabriel), [560], boulevard Raspail, 207.
- BÉDIER (Joseph), [672], maître de conférences à l'École normale supérieure, avenue Bosquet, 56.
- BELFAST (Queen's College, à), Irlande [492]; correspondant M. Welter, rue Bonaparte, 59.
- BÉMONT (Charles), [298], docteur ès lettres, Directeur-adjoint à l'École des Hautes Etudes, rue de Condé, 9.
- BERLIN (Bibliothèque de l'Université de), [155]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- BERNE (Bibliothèque cantonale de), [628]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- BERNON (baron de), [624], docteur en droit, rue des Saints-Pères, 3 (membre perpétuel).

BETHMONT (Daniel), [698], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue Louis David, 17 (membre perpétuel).

\* BÉTHUNE (baron François de), [702], place de l'Université, à Louvain; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

BIBLIOTECA VITTORIO-EMMANUELE, [456], au Collège Romain, Rome; correspondant M. Loescher, libraire à Rome.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Paris.

BOCHER [252], professeur à l'Université Harvard, Cambridge, Mass., États-Unis d'Amérique; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.

BODINIER (Guillaume), [329], avocat, rue Tarin, 2, Angers.

BONN (Bibliothèque de l'Université de), [536]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.

BONN (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [617]; correspondant M. Fr. Cohen, libraire à Bonn.

\* BONNARDOT (François), [44], conservateur de la Bibliothèque de Verdun (Meuse) (membre fondateur).

BORDEAUX (Bibliothèque universitaire de), [646]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

BOS (Dr Alph.), [154], boulevard de la Magdeleine, 210, Marseille (membre perpétuel).

BOSTON (Bibliothèque publique de), [441], États-Unis; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 bis.

BOUCHER (Aug.), [362], ancien élève de l'École normale supérieure, directeur du *Journal du Loiret*, rue du Bœuf-Saint-Paterne, 24, Orléans.

BOUCHERIE (Adhémar), [582], chef de bataillon en retraite, rue Saint-Gelais, 18, Angoulême.

BOUCHET (Émile), [610], rue de Paris, 1, Dunkerque.

BOURDILLON (F. W.), [653], Buddington, Midhurst (Sussex); correspondant, M. Nutt, libraire à Londres.

BOURMONT (comte Amédée de), [565], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Las-Cases, 24 (membre perpétuel).

- BRERA (Bibliothèque nationale), à Milan, [600]; correspondant M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.
- BROOKE (Th.), [508], Armitage Bridge, Huddersfield, Angleterre.
- BRUNOT, (F.), [594], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris, boulevard Saint-Michel, 105.
- CAEN (Bibliothèque universitaire de), [573]; correspondant M. Jouan, libraire à Caen.
- CALDERON (Th.), [284], rue Royale, 24 (membre perpétuel).
- CAMBRIDGE (Bibliothèque de l'Université de), [367]; correspondant M. le Soudier, libraire, boulevard St-Germain, 176.
- CANFIELD (Arthur G.), [636], professeur de français à l'Université de Lawrence, Kansas, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- CASATI (Charles), [558], conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue Alfred de Vigny, 16.
- CAYROU (Paul), [605], rue de Bécon, 71, Courbevoie (Seine).
- CHABANEAU (Camille), [94], correspondant de l'Institut, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Marie, Montpellier.
- CHAMPION (H.), [245], libraire, quai Voltaire, 9.
- CHARAVAY (Ét.), [422], libraire, rue de Furstenberg, 4.
- \*CHAVANE (P.), [328], place Darey, 19, Dijon (Côte d'Or).
- HAZAL (L.), [233], caissier payeur central du Trésor, boulevard Saint-Michel, 37.
- CHENNEVIÈRES (marquis de), [474], rue Paul-Louis Courier, 3.
- CHETHAM LIBRARY, [639], à Manchester; correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- CHÉVRIER (Maurice), [571], attaché au ministère des affaires étrangères, rue Jacob, 35 (membre perpétuel).
- CHICAGO (Université de), [700], *Romance Language Department*; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- CHRISTIANIA (Bibliothèque de l'Université de), [618]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- CLAUDIN (A.), [234], libraire, rue Dauphine, 16.

- CLÉDAT (Léon), [616], doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, rue Molière, 29, à Lyon.
- CLERMONT-FERRAND (Bibliothèque universitaire de), [641]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- CLOETTA (W.), [670], professeur à l'Université de Iena (membre perpétuel), correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- COLUMBIA (Bibliothèque de l'Université de), [692], Missouri. Etats-Unis d'Amérique.
- COLUMBIA UNIVERSITY (Bibliothèque de), [677], à New-York; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- CONSTANS (L.), [173], professeur à la Faculté des Lettres d'Aix (Bouches-du-Rhône).
- COPENHAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [687]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- COPENHAGUE (Bibliothèque royale de), [151]; correspondant M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- CORMENIN (R. de), [242], rue de l'Arcade, 25.
- CORNELL UNIVERSITY, [660], Ithaca, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- CORNU (J.), [56], professeur à l'Université allemande de Prague, Bohême (membre perpétuel).
- COULET (C.), [260], libraire-éditeur, à Montpellier.
- COURAYE DU PARC (Joseph), [562], bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, boulevard Saint-Michel, 79.
- COURCEL (Valentin de), [369], rue de Vaugirard, 20.
- CRANE (J.-F.), [438], professeur à l'Université d'Ithaca (Etats-Unis d'Amérique); correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- CROUSLÉ, [373], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Claude Bernard, 58.
- DARESTE (Rod.), [168], membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, 9.
- DARMSTADT (Bibliothèque grand-ducale de), [665]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- DASPIT DE SAINT-AMAND, [511], La Réole, Gironde.

- DAVID (M<sup>me</sup> veuve), [657], rue des Saints-Pères, 81.
- DELAVILLE LE ROULX (Joseph), [300], ancien élève de l'École des Chartes, docteur ès lettres, rue de Monceaux, 52.
- DELEBOULLE (A.) [481], professeur honoraire de l'Université, à Grandcourt, par Londinières, Seine-Inférieure.
- DELISLE (L.), [7], membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8.
- DEMAISON (Louis), [295], ancien élève de l'École des Chartes, archiviste de la ville de Reims, rue Nicolas Perseval, 21, Reims.
- DENSUSIANU (Ovide), [693], Strata regala, Bucarest (Roumanie).
- \* DIDOT (Alfred), [408], libraire-éditeur, rue de Varenne, 61 (membre fondateur).
- DIJON (Bibliothèque de la Faculté des lettres de), [695]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- DONNET (M<sup>me</sup> G.), [495]; correspondant M. G. Raynaud, rue de Saint-Pétersbourg, 2.
- DREYFUS (Ferd.), [203], avocat, avenue de Villiers, 98.
- DRUJON (Fernand), [219], attaché au cabinet du Préfet de police.
- DUPONT (Paul), [668], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Anjou, 4, Lille.
- DYKES (Fred.), [391], Wakefield and Barnsby Union Bank, Wakefield, Angleterre; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ÉCOLE normale supérieure, [121], rue d'Ulm, 45; correspondant M. Thorin, libraire, rue Legoff, 4.
- EICHTHAL (Eugène d'), [207], boulevard Malesherbes, 144.
- FAGNIEZ (Gustave), [345], Meudon, Seine-et-Oise (membre perpétuel).
- FALK fils, [706], libraire, 15-17, rue du Parchemin, Bruxelles.
- FÉCAMP (Albert), [449], bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, Montpellier.
- FLACH (Jacques), [414], professeur au Collège de France, rue de Berlin, 37.
- FLAMARE (Henri de), [633], archiviste de la Nièvre, rue de Prunevaux, 2, à Nevers.

- FLORENCE (Bibliothèque nationale de), [629]; correspondants MM. Bocca frères, libraires à Florence.
- FÆRSTER (Wendelin), [41], professeur à l'Université de Bonn; correspondant M. Fr. Cohen, libraire à Bonn.
- FOULD (Léon), [529], Cours-la-Reine, 38.
- FOURNIER (Dr Alfred), [90], professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, rue Volney, 1.
- FRANQUEVILLE (Gaston de), [549], château de Bizanos, par Pau (Basses-Pyrénées).
- FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue Cassette, 12 (membre perpétuel).
- FRIBOURG-EN-BRISGAU (Bibliothèque de l'Université de), [580].
- FURNIVALL (Fr.-J.), [37], directeur de l'*Early English Text Society*, 3, St-George's Square, Primrose Hill, Londres, N. (membre perpétuel).
- GEJER (Pierre-Adolphe), [358], professeur à l'Université d'Upsal; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- GENÈVE (Bibliothèque publique de), [428]; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15.
- GEROLD et Cie, [615], libraires à Vienne (Autriche), (2 exemplaires); correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- GEVAERT (Aug.), [63], membre de l'Institut, directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.
- GIessen (Bibliothèque de l'Université de), [654]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GILLIÉRON (J.), [468], directeur-adjoint à l'École des Hautes-Etudes, place de la République, 2, à Levallois-Perret.
- GIRTON COLLEGE (Bibliothèque de), [699], près Cambridge, Angleterre; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- GOTHA (Bibliothèque grand-ducale de), Allemagne, [86]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GOTHEMBOURG (Bibliothèque de l'Université de), Suède [645]; correspondant, M. Brokhaus, rue Bonaparte, 17.
- GÆTTINGUE (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à

- l'Université de), [656] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GRATZ (Styrie) (Bibliothèque de l'Université de), [465].
- GRENOBLE (Bibliothèque municipale de), [82] ; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRENOBLE (Bibliothèque universitaire de), [595] ; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRÆBER (G.), [485], professeur à l'Université de Strasbourg ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GUIFFREY (J.-J.), [381], directeur de la manufacture des Gobelins, avenue des Gobelins, 42.
- HALLE (Bibliothèque de l'Université de), [567].
- HAMBOURG (Bibliothèque de la ville de), [103] ; correspondant M. Lucas Gräfe, libraire, Rathhausmarkt, 15, Hambourg.
- HARRASSOWITZ (Otto), [681], libraire à Leipzig.
- HARVARD COLLEGE (Bibliothèque de), [229], à Cambridge, Etats-Unis d'Amérique ; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- HATZFELD (Ad.), [14], ancien professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, rue de l'Odéon, 7.
- HAVET (Louis), [46], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue de l'Opéra, 5 (membre perpétuel).
- HAYRE (Bibliothèque municipale du), [644] ; correspondant M. Bourdignon fils, libraire, place Gambetta, 19, Le Havre.
- HAYEM (Julien), [75], rue du Sentier, 38.
- HEIDELBERG (Bibliothèque de l'Université de), [570] ; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- HÉRON (A.), [551], rue du Champ-du-Pardon, 20, Rouen.
- HERTZ (Wilhelm), [462], à Munich ; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- HOCK (Auguste), [52], membre de la Société des bibliophiles belges, à Liège.
- HODGES, FOSTER et Cie, [337], libraires à Dublin ; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176 (2 exemplaires).

- HUET (G.), [630], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de la Faisanderie, 26.
- HUGUET (Edmond) [661], maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen, rue Basse, 17, à Caen ; correspondant M. Henri Huguet, rue du Cardinal-Lemoine, 71.
- IÉNA (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [671] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- JARNIK (Jean-Urbain), [87], professeur à l'Université tchèque de Prague.
- JEANROY (A.), [635], chargé de cours à la Faculté des Lettres de Toulouse, rue Saint-Joseph, 43, Toulouse (membre perpétuel).
- JOLIVALD (l'abbé Ph.), [368], à Mandern, par Sierck, Lorraine, correspondant M. Pierre Jolivald, boulevard Saint-Marcel, 28.
- JONQUIÈRE (J.), [126], boulevard Émile Augier, 10.
- JORET (Charles), [276], correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, Bouches-du-Rhône (membre perpétuel).
- JOUON (Fréd.), [379], rue de Clisson, 2, Rennes.
- KEIDEL (George C.), [691], John Hopkins University, Baltimore, Etats-Unis d'Amérique ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- KER (William P.), [667], Gower street, 95, Londres ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).
- \* KERMAINGANT (P. L. de), [389], avenue des Champs-Élysées, 102.
- KIEL (Bibliothèque de l'Université de), [592].
- KING'S COLLEGE (Bibliothèque de), [620], à Cambridge, Angleterre ; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- KING'S INNS LIBRARY, [290], Henrietta Street, Dublin ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- \* LABORDE (marquis J. de), [15], quai d'Orsay, 25 (membre fondateur).
- LA BORDERIE (Arthur de), [427], membre de l'Institut, ancien député, à Vitré ; correspondant M. L. Delisle, rue des Petits-Champs, 8.

- LAFENESTRE (Georges), [171], membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, avenue Lakanal, 5, Bourg-la-Reine (Seine).
- LA GERMONIÈRE (Éd. de), [88], place Vendôme, 20.
- LA HAYE (Bibliothèque royale de) [704]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- LAIR (J.), [74], ancien élève de l'École des Chartes, directeur des entrepôts et magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204.
- LALLEMENT (J.), [309], rue du Bac, 63 (membre perpétuel).
- \*LAMARLE (A.), [261], directeur de la compagnie des eaux minérales de la Bourboule, rue Chaptal, 26 (membre fondateur).
- LAMY (Ernest), [584], boulevard Haussmann, 113.
- LANGLOIS (E.), [607], professeur à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Artois, 11, Lille (membre perpétuel).
- \*LAURENÇON (Léon), [208], député des Hautes-Alpes, avenue du Trocadéro, 17, (membre fondateur).
- LAUSANNE (Bibliothèque cantonale de), [655]; correspondant M. Payot, libraire à Lausanne (Suisse).
- LE BLONDEL, [461], libraire à Meaux, Seine-et-Marne.
- LECESNE (Henri), [304], imprimeur à Châteaudun.
- LEIPZIG (Bibliothèque de l'Université de), [537].
- LÉO (Auguste), [684], rue Raynouard, 9.
- LÉLONG (Eug.), [223], archiviste-paléographe, rue Monge, 59, (membre perpétuel).
- \*LE PILEUR (Dr Louis), [388], rue de l'Arcade, 15 (membre fondateur).
- LEROY-BEAULIEU (Anatole), [150], membre de l'Institut, rue Pigalle, 69.
- \*LE SOURD (Dr), [394], directeur de la *Gazette des Hôpitaux*, boulevard Saint-Germain, 226.
- LEVY (Émile), [589], professeur à l'Université de Fribourg-en-Brigau, Bade (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

- LIÈGE (Bibliothèque de l'Université de), [51] : correspondant M. Demarteau, libraire à Liège.
- LILLE (Bibliothèque des facultés catholiques, à), [382]; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- LILLE (Bibliothèque universitaire de), [642]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- LIMMINGHE (comte de), [486], au château de Grèves, par Namur; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1 (membre perpétuel).
- LISIEUX (Bibliothèque municipale de), [53], Calvados.
- LISTER (J.-L.), [355], Shibden Hall, Halifax, Angleterre, (membre perpétuel).
- LIVERPOOL (Bibliothèque de l'University College, à), [686]; correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- LONGNON (Auguste), [17], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Bourgogne, 50 (membre perpétuel).
- LUND (Bibliothèque de l'Université de), [627]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- LYON (Bibliothèque universitaire de), rue de l'Hôtel-de-Ville, [464]; correspondant M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MADISSON (Bibliothèque de l'Université de), [679], Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59,
- MANDROT (Bernard de), [76], ancien élève de l'École des Chartes, avenue du Trocadéro, 42.
- MANS (Bibliothèque municipale du), [257]; correspondant M. Pellechat, par Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- MARANDE (A.), [602], place de l'Hôtel-de-Ville, 28, Le Havre.
- MARBOURG-en-Hesse, (Bibliothèque de l'Université de), [211]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MARBOURG-en-Hesse (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [212]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MARCHESSOU (Régis), [649], imprimeur, au Puy, Haute-Loire (membre perpétuel).

- MARIN, [288], Bühl, par Guebwiller (Alsace), (membre perpétuel).
- MARTY-LAVEAUX (Charles), [19], ancien secrétaire de l'École des Chartes, rue Pelletan, 19, Vitry-sur-Seine.
- MASSON (Georges), [89], libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 120 (membre perpétuel).
- MATHIEU, [282], à Thouars (Deux-Sèvres).
- MÉLY (Fernand de), [606], rue Clément-Marot, 10.
- METMAN (Étienne), [371], avocat, place Saint-Michel, 25, Dijon (membre perpétuel).
- \*MEYER (Paul), [21], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, avenue de La Bourdonnais, 16 (membre fondateur et perpétuel).
- MEYER-LÜBKE (Wilhelm), [631], professeur extraordinaire à l'Université de Vienne.
- MICHIGAN (Bibliothèque de l'Université de), [664], Ann-Arbor, États-Unis d'Amérique ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MIDDLETOWN (The library of Wesleyan University), Connecticut [647] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- MINNEAPOLIS (Bibliothèque de l'Université de), [666], Minnesota, États-Unis d'Amérique.
- MOCATTA (Fred.), [637], Connaught Place, 9, Londres (membre perpétuel).
- MONTAUD (Maurice de) [705], avocat, juge suppléant, rue Régale, 3, Nîmes.
- MOREL-FATIO (Alfred), [210], secrétaire de l'École des Chartes, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, rue du Cardinal-Lemoine, 20 (membre perpétuel).
- MOURAVIT (G.), [543], notaire, rue des Prêcheurs, 34, Aix-en-Provence ; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MUNICH (Bibliothèque de la Cour à), [301] ; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- MUNICH (Séminaire royal de philologie moderne à l'Université de), [424] ; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

- MUNSTER (Bibliothèque Paulina, à), Westphalie, [333] correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- MURET (Ernest), [612], professeur à l'Université de Genève, (membre perpétuel).
- MUSÉE CONDÉ, [703], à Chantilly (Oise).
- MUSSAFIA (Ad.), [84], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Vienne; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.
- NAVILLE (Louis), [281], cours des Bastions, 15, Genève; correspondant M. Schlachter, libraire, rue de l'Éperon, 5 (membre perpétuel).
- NEUMANN (Fr.), [538], professeur à l'Université de Heidelberg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- NEWCASTLE UPON TYNE (The Literary and Philosophical Society), [349], (Angleterre); correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.
- NEW-YORK STATE LIBRARY, [663], Albany, États-Unis d'Amérique, correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- NOORDHOFF, [662], libraire à Groningue (Pays-Bas); correspondant M. Albert, rue Favart, 6.
- NOVATI (Francesco), [625], professeur à l'Université de Milan, Borgonuovo, 18, Milan.
- NUITTER (Ch.), [417], archiviste de l'Opéra, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 83.
- NUTT (D.), [273], 270, Strand, Londres; correspondant la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain (2 exemplaires).
- NYROP (Kr.), [488], professeur à l'Université de Copenhague, Rathsacksvei, 1, Copenhague; correspondants MM. Groux et Cie, cour du Commerce, 17.
- OMONT (Henry), [590], conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 30, Passy-Paris (membre perpétuel).
- OXFORD (Bibliothèque Bodléienne, à), [305]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- PANGE (comte Maurice de), [604], rue de Murillo, 8.
- \*PARIS (Gaston), [26], membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur du Collège de France, président honoraire de la section d'histoire et de philologie de l'École des Hautes

- Etudes, au Collège de France, (membre fondateur et perpétuel).
- PARKER et Cie, [500], libraires à Oxford (2 *exemplaires*) ;  
corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- PAȘQUIER (l'abbé H.), [406], directeur de l'École des Hautes-  
Études ecclésiastiques, place du Château, Angers.
- PASSY (Louis), [240], membre de l'Institut, député, rue de  
Clichy, 45.
- PASTEUR (Adolphe), [435], villino Pasteur, San Remo, Italie.
- PEABODY INSTITUTE (The), [546], Baltimore, États-Unis ;  
correspondant M. Terquem, libraire, boulevard Hauss-  
mann, 31 bis.
- PÉLICIER (Paul), [611], archiviste du département de la  
Marne, Châlons-sur-Marne (membre perpétuel).
- \*PÉRIER (Ferdinand), [275], rue d'Erlanger, 20.
- PETIT DE JULLEVILLE (L.), [27], professeur à la Faculté des  
Lettres de Paris, rue Eblé, 6.
- PIAGET (A.), [632], professeur à l'Académie de Neuchâtel,  
rue de l'Orangerie, 8, Neuchâtel, Suisse (membre perpé-  
tuel).
- PICOT (Émile), [29], membre de l'Institut, professeur à l'École  
des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 135  
(membre perpétuel).
- PICOT (Georges), [183], secrétaire perpétuel de l'Académie des  
sciences morales et politiques, rue Pigalle, 54.
- POINSIGNON (J.), [248], libraire, place de l'Hôtel de Ville, 10,  
Le Havre (membre perpétuel).
- PORQUET, [419], libraire, quai Voltaire, 1.
- PRAROND (Ernest), [460], à Abbeville.
- PRAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [496] ; correspon-  
dant M. Koehler, libraire, à Leipzig.
- RAJNA (Pio), [296], professeur à l'Institut des études supé-  
rieures à Florence, via Cavour, 84, Florence (membre  
perpétuel).
- RATH, [680], libraire à Buda-Pest.
- RAYNAUD (Gaston), [79], bibliothécaire honoraire au dépar-  
tement des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue  
de Saint-Pétersbourg, 2.

- RENGOGNE (Pierre de), [509], rue du Minage, 47, Angoulême.
- RENNES (Bibliothèque universitaire de), [619]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- REUSS (Rod.), [184], rue Albert Joly, 52, Versailles (membre perpétuel).
- RITTER (Eug.), [202], professeur à l'Université de Genève, rue du Mont-de-Sion, 4, Genève (membre perpétuel); correspondant M. Schlachter, libraire, rue de l'Eperon, 5.
- ROBERT (Ulysse), [387], inspecteur général des Bibliothèques et Archives, Avenue Quihou, 30, Saint-Mandé, Seine.
- ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111], membre de l'Institut, rue Saint-Florentin, 2 (membre perpétuel).
- \*ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112], rue du Faubourg Saint-Honoré, 33 (membre fondateur).
- \*ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113], rue du Faubourg Saint-Honoré, 41 (membre fondateur).
- ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114], rue Laffitte, 23 (membre perpétuel).
- \*ROTHSCHILD (baron Henri de), [643], avenue de Friedland, 38, (membre fondateur et perpétuel).
- ROTHSCHILD (Bibliothèque publique Charles de), [696], à Francfort-sur-le-Mein.
- ROY (Maurice), [583], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue de Bellechasse, 31 (membre perpétuel).
- ROYER (Ch.), [352], boulevard de la Madeleine, 17, cité Vindé.
- RUPALLEY (Ern.), [499], rue Lafayette, 13.
- SAISSET (Paul de), [517], avenue Victor Hugo, 44 (membre perpétuel).
- SALMON (A.), [640], avenue des Gobelins, 12.
- SALVERDA DE GRAVE (Jean-Jacques), [689], à La Haye; correspondant M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.
- SERVOIS (Gustave), [578], directeur des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60 (membre perpétuel).
- SHELDON (E. S.), [648], Hurlbert Street, 27, Cambridge, Massachusetts, États-Unis d'Amérique.

- SIMMEL ET Cie, [683], libraires à Leipzig (3 exemplaires).
- SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459], 1, Park Terrace, Oxford (membre perpétuel).
- SÆDERHJELM (W.), [622], professeur à l'Université de Helsingfors, Finlande; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- SOREL (A.), [409], membre de l'Institut, (Académie française et Académie des sciences morales et politiques), secrétaire général du Sénat, professeur à l'École libre des sciences politiques, au palais de la Présidence du Sénat.
- STENGEL (Edm.), [213], professeur à l'Université de Greifswald; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STIMMING (Dr Albert), [321], professeur à l'Université de Göttingue, Allemagne (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STOCKHOLM (Bibliothèque royale de), [370]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- STRASBOURG (Bibliothèque de l'Université de), [231]; corresp. M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- STRASBOURG (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [404]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- STRAUS (Émile), [106], avocat, boulevard Haussmann, 134.
- SUCHIER (H.), [164], professeur à l'Université de Halle (membre perpétuel).
- SUDRE (L.), [659], professeur au collège Stanislas, boulevard Montparnasse, 42 (membre perpétuel).
- TALBERT (F.), [107], professeur à La Flèche; corr. M. Thorin, libraire, rue Legoff, 4.
- TEMPIER (D.), [165], archiviste des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc.
- TEMPLIER (Armand), [384], de la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77 (membre perpétuel).
- THOMAS (Antoine), [524], chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris, rue Léopold-Robert, 10.
- THOMPSON (Sir E. Maunde), [193], correspondant de l'Institut, directeur du Musée Britannique, Londres; correspondants

- MM. Dulau et Cie, libraires à Londres, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- THURGOVIE (Bibliothèque du canton de), [694], à Frauenfeld, Suisse; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- THURNEYSSEN (Dr R.), [585], chargé de cours à l'Université de Fribourg-en-Brisgau (membre perpétuel); correspondant la librairie Bouillon, rue Richelieu, 67.
- TOBLER (Adolf), [60], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Berlin, Kurfürstendamm, 25, Berlin W. (membre perpétuel); correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.
- TODD (H.-A.), [613], Columbia College, New-York, États-Unis d'Amérique, (membre perpétuel).
- TORONTO (Bibliothèque de l'Université de), Canada, [638], correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- TOYNBEE (Paget), [608], Dorney Wood, Burnham, Bucks, Angleterre, (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- TUBINGUE (Bibliothèque de l'Université de), [471]; corresp. M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.
- TURIN (Bibliothèque nationale de), [566]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ULRICH (Jacob), [463], professeur à l'Université de Zurich, Suisse.
- UPSAL (Séminaire philologique de l'Université d'), Suède, [501]; corresp. M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- VANDER HAEGHEN (F.), [360], bibliothécaire de l'Université de Gand, Belgique.
- VAN HAMEL (A.-G.), [598], professeur de langue et littérature françaises à l'Université de Groningue, Pays-Bas (membre perpétuel).
- VIENNOT (William), [591], boulevard Saint-Germain, 202 (membre perpétuel).
- Vogüé (le marquis de), [110], membre de l'Institut, rue Fa- bert, 2.

- VOILMÖLLER (Karl), [363], Wienerstrasse, 25, à Dresde; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WAHLUND (C.), [447], professeur honoraire à l'Université d'Upsal (Suède), (membre perpétuel).
- WATKINSON LIBRARY [685], à Hartford, Connecticut, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WAROCQUÉ (Raoul), [626], 45, avenue des Arts, Bruxelles.
- WECHSSLER (Edouard), [676], Karlsstrasse, 7, à Halle-sur-Saale; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).
- WEIMAR (Bibliothèque de), [153], Allemagne; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- WELTER (H.), [623], libraire, rue Bonaparte, 50.
- WESSELOFSKY (Alex.), [446], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg (membre perpétuel).
- WHITE (George), [40], Ashley House, Epsom, Angleterre.
- WILLEMS (A.), [65], professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Haecht, 70, Bruxelles.
- WULFF (Fr.), [569], professeur agrégé à l'Université de Lund, Suède; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).
- YALE UNIVERSITY, [415], à New-Haven, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- ZURICH (Bibliothèque cantonale de), Suisse, [553].
-

LISTE DES MEMBRES  
DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
POUR L'ANNÉE 1898-99

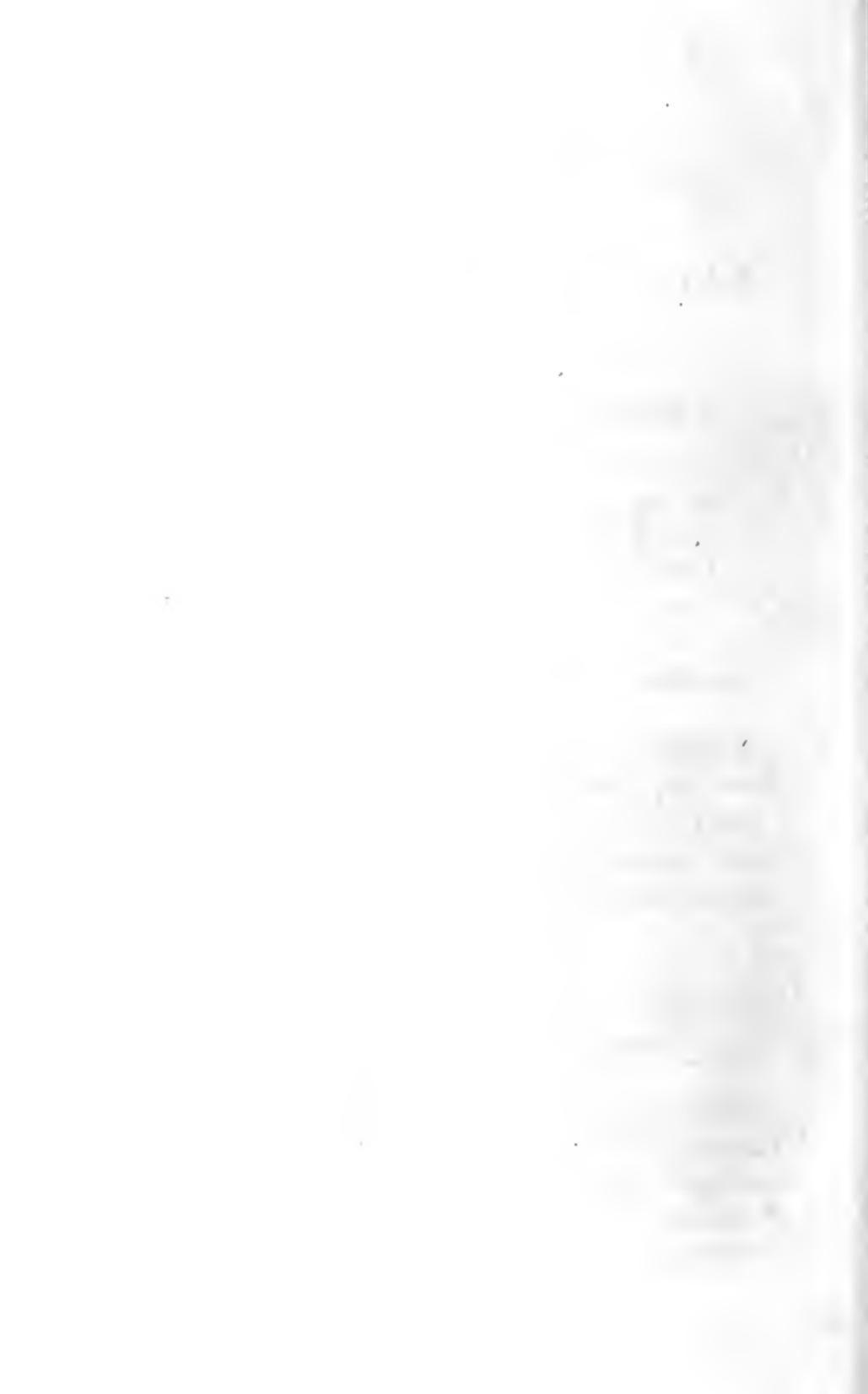
---

MM. AVRIL (baron d').  
BÉDIER.  
BONNARDOT.  
BRUNOT.  
DIDOT.  
HUET.  
Laborde (marq<sup>is</sup> de).  
LELONG.  
LONGNON.  
MARTY-LAVEAUX.  
MEYER.  
MOREL-FATIO.

MM. MURET.  
PARIS.  
PETIT DE JULLEVILLE.  
PICOT (É).  
RAYNAUD.  
ROBERT.  
ROTHSCHILD (b<sup>on</sup> E.  
de).  
ROY.  
SERVOIS.  
SUDRE.  
THOMAS.

|                               |                          |
|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Président</i> .....        | MM. BONNARDOT.           |
| <i>Vice-présidents</i> .....  | PARIS, AVRIL (baron d'). |
| <i>Administrateur</i> .....   | RAYNAUD.                 |
| <i>Secrétaire</i> .....       | MEYER.                   |
| <i>Secrétaire-adjoint</i> ... | HUET.                    |
| <i>Trésorier</i> .....        | BARON E. DE ROTHSCHILD.  |
| <i>Trésorier-adjoint</i> .... | PICOT (E).               |

---



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue à l'École des Chartes, le 16 février 1898.

---

*Présidence de M. PETIT DE JULLEVILLE, président.*

La Société entend la lecture du discours du Président et les rapports du Secrétaire et du Trésorier.

Sont élus membres du Bureau et du Conseil, pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée générale, les membres de la Société dont les noms suivent :

BUREAU

|                                 |                                   |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| <i>Président</i> .....          | MM. F. BONNARDOT.                 |
| <i>Vice-présidents</i> .....    | G. PARIS, AVRIL (baron<br>A. d'). |
| <i>Administrateur</i> .....     | G. RAYNAUD.                       |
| <i>Secrétaire</i> .....         | P. MEYER.                         |
| <i>Secrétaire-adjoint</i> ..... | G. HUET.                          |
| <i>Trésorier</i> .....          | BARON E. DE ROTHSCHILD.           |
| <i>Trésorier-adjoint</i> .....  | É. PICOT.                         |

CONSEIL

|                               |                  |
|-------------------------------|------------------|
| MM. BÉDIER.                   | MM. MOREL-FATIO. |
| BRUNOT.                       | MURET.           |
| DIDOT.                        | ROBERT.          |
| HUET.                         | ROY.             |
| LABORDE (M <sup>is</sup> de). | SERVOIS.         |
| LELONG.                       | SUDRE.           |
| LONGNON.                      | THOMAS.          |
| MARTY-LAVEAUX.                |                  |

MM. Bédier, Brunot, Lelong et Sudre sont élus en remplacement de MM. L. Gautier, A. de Montaiglon, E. de Rozière et A. de Ruble, décédés.

---

*Discours de M. PETIT DE JULLEVILLE, président.*

MESSIEURS,

La dernière assemblée générale de la Société des Anciens Textes français s'est tenue le 30 mai 1895 ; il y a déjà près de trois ans. Jamais un si long espace de temps n'avait séparé, jusqu'ici, deux assemblées générales de notre Société. Le renouvellement du bureau s'est fait attendre ainsi bien au-delà des limites légales, puisque nos statuts veulent qu'il soit annuel. Je dois, avant tout, exprimer à l'Assemblée nos regrets de cette irrégularité, dont le Conseil est responsable, mais non, peut-être, entièrement coupable. A Rome, une telle prolongation de l'*imperium* eût encouru la peine

capitale. J'espère que vous nous serez plus cléments, quand je vous aurai présenté nos excuses et nos raisons. Le Conseil, avant de reparaître devant la Société, a voulu régulariser le service de nos publications et s'acquitter entièrement de tout ce qu'il devait à nos adhérents. Ce résultat est atteint maintenant. A la fin de 1897, les volumes des deux exercices 1895 et 1896 sont entièrement distribués. Nous sommes au courant. Il reste à souhaiter que ces retards, que le Conseil déplore tout le premier, ne se reproduisent plus. Mais qui oserait en prendre l'engagement absolu ? Des publications telles que les nôtres ne peuvent pas toujours obéir à des dates fixes ; bien des difficultés, qu'on ne peut prévoir, entravent quelquefois l'achèvement d'une édition dont les éléments peuvent être dispersés, difficilement accessibles. Il faut permettre aux bons ouvriers qui travaillent pour la science de travailler lentement. Après tout, les laborieux éditeurs qui nous ont procuré tant d'excellentes impressions de textes, ou inédits, ou presque introuvables, depuis vingt-trois ans que la Société existe (nous venons de commencer notre vingt-quatrième année), n'ont pas mis au jour moins de soixante-neuf volumes, soit exactement trois par année, en moyenne ; et si l'on met en compte que toutes ces publications ont rendu de grands services aux études littéraires, historiques, philologiques, et même ont marqué un progrès dans ces études, on conviendra qu'une précipitation fâcheuse aurait été, sans doute, moins utilement féconde que la sage lenteur de notre Société. Est-ce à dire, Messieurs, que l'œuvre accomplie ait entièrement répondu aux désirs et même

aux espérances des fondateurs de notre entreprise? Non, je le crains. Nous avons fait quelque chose, et plusieurs penseront même que nous avons fait beaucoup; mais nous n'avons pas fait tout ce que nous aurions voulu faire. Dans la confiance des premiers jours, pendant cette lune de miel des sociétés naissantes, où l'on voit venir à elles, en rangs serrés, tous ceux que l'idée intéresse, on pense d'abord, par une inévitable illusion, que ce beau mouvement n'aura pas de fin et que la foule des adhérents ira grossissant toujours; bientôt, on s'aperçoit, au contraire, que ceux qu'on a ralliés tout d'abord étaient pour ainsi dire gagnés d'avance par une communauté de goûts et d'études; mais qu'au-dessous de cette première couche, dont la bonne volonté nous charme, on rencontre assez tôt l'indifférence ou la froideur, et qu'il faudra de longs efforts pour entamer ce roc ou ce tuf! heureux si l'on y parvient! Nous avons été très vite aussi nombreux que nous sommes; depuis longtemps, nous réparons nos pertes, mais nous n'augmentons plus. Le nombre des adhérents n'a jamais dépassé 470 (autour de 1881 et 1882). Il est aujourd'hui de 330 environ; en légère diminution, que demain réparera peut-être. Mais nous restons toujours trop peu nombreux pour remplir les belles ambitions de la première heure. Trop peu nombreux, d'abord, en adhérents, ce qui fait que nous ne sommes pas assez riches et que, tirant nos publications à un petit nombre d'exemplaires, nous sommes forcés de les vendre cher; par contre-coup, nous ne les vendons pas beaucoup. Trop peu nombreux, surtout, en éditeurs capables; d'où résulte en partie cette lenteur

qu'on a quelquefois reprochée à nos publications, et qu'excuse trop justement la rareté des collaborateurs compétents qui peuvent prendre une part active aux travaux de la Société. Peut-être en trouverions-nous davantage, s'il nous était possible de rétribuer plus convenablement leur science et leur peine; car, enfin, quel que soit le désintéressement d'un savant, la nécessité même y impose des limites. Ainsi nous arrivons à cette fâcheuse conséquence : que ce qui nous manque le plus, c'est l'argent, pour remplir tout le dessein des fondateurs de la Société,

C'est au public de nous l'apporter; mais combien faudra-t-il d'années pour le guérir de l'erreur où il est encore en croyant que le moyen âge est chose qui ne le regarde pas? La France est le seul pays du monde où l'on rencontre en foule des gens instruits et même lettrés qui se font honneur d'ignorer et de mépriser une partie plus ou moins considérable de l'histoire nationale. Les uns, sur la foi de Boileau, veulent dater seulement de Villon; les autres de Rabelais; ceux-ci de Malherbe (qui « vint enfin »); ceux-là de Descartes; d'autres de Voltaire; d'autres de la Révolution, ou même d'Auguste Comte; j'en sais quelques-uns (leur excuse est dans leur extrême jeunesse) qui croient que l'histoire morale de ce pays-ci date au plus de quelques années. Ne pensent-ils pas que c'est hier seulement qu'on a découvert la solidarité? Jusque-là les hommes vivaient entre eux comme des loups; nous allons enfin les voir (demain ou après demain) s'aimer les uns les autres. Ah! puisque la solidarité, cette belle chose et ce beau mot, est si fort à la mode, je voudrais bien que

l'on comprît que la vraie solidarité n'existe pas seulement entre contemporains ; mais d'un siècle à l'autre, entre générations successives, qui tour à tour naissent et grandissent, vivent et meurent, sur un même sol, nourries des mêmes sucs et des mêmes racines, et, à travers les fluctuations des âges, moins différentes qu'elles ne croient être. Oui, nous et nos aïeux nous sommes, bon gré mal gré, solidaires, par la chair et le sang qu'ils nous ont donnés. Quel droit avons-nous à rougir d'eux ? Sait-on seulement s'ils seraient fiers de nous ? En tout cas, nous avons grand besoin de les connaître pour nous comprendre nous-mêmes. Préférer son temps à tout autre est fort légitime ; mais tout homme qui pense un peu, sait bien que l'ignorance du passé jette d'étranges ténèbres sur l'intelligence du présent. Car enfin les faits humains ne sont pas des solutions mathématiques tirées de théorèmes inflexibles ; mais des résultats historiques, produits par un concours infini de causes physiques et morales qu'il faut chercher derrière nous.

Ici, Messieurs, nous travaillons à restituer quelques pages de l'histoire vraie du passé de la France. Le public a-t-il compris toute la portée de notre œuvre, et qu'elle ne s'adressait pas seulement à un groupe restreint et spécial d'érudits ? J'en doute un peu. Mais, nous-mêmes, avons-nous fait tout ce qu'il fallait pour le lui faire entendre ? Permettez-moi de reprendre ici l'expression d'un regret que j'ai trouvé dans le discours de M. Gaston Paris, à la dernière assemblée générale. Il constatait que « nos éditions ne présentent pas toujours assez d'éléments d'attrait

pour le lecteur simplement lettré... Nous n'avons publié presque aucune de ces œuvres particulièrement célèbres ou attrayantes, qui ont droit de figurer dans toutes les bibliothèques et qui auraient assurément trouvé un plus grand débit que n'ont fait la plupart de nos éditions. » Et votre Président énumérait rapidement quelques-unes de ces œuvres, dont le titre seul eût porté bonheur à notre Société, et que peut-être on attendait de ses soins : *Roland*, les poèmes de Chrétien de Troies, les lais de Marie de France, le *Roman de Renard*, le *Roman de la Rose*, les Fableaux, Villahardouin, Joinville, Tibaud de Champagne, Charles d'Orléans, Villon. Beaucoup de ces œuvres sont publiées et bien publiées, mais non pas toutes ; n'aurions-nous pas pu donner celles qui attendent encore leur édition critique ? Qui doute que le public accueillerait avec empressement le *Recueil général des Farces* que nous avons promis de donner un jour ? Et il n'est pas nécessaire que le titre de l'ouvrage soit illustre pour assurer le succès de la publication. Peut-être suffit-il de ménager au lecteur quelque agréable surprise, lorsqu'il vient à ouvrir le livre. Ainsi le public connaît peu le *Champion des Dames* de Martin Le Franc. Mais si nous publions un jour ce poème qui est comme inédit, tant sont rares les exemplaires des vieilles éditions (d'ailleurs mauvaises), qui doute que tout lettré ne soit agréablement étonné, en trouvant tant d'esprit, tant d'idées fortes ou plaisantes, une originalité si vive et une facture de vers si ferme chez ce poète méconnu, ou plutôt inconnu ? Il serait bon de fournir ainsi au public l'occasion d'heureuses découvertes, à travers ce moyen

âge qui est encore, en grande partie, pour lui, comme la *terra incognita* des vieilles cartes géographiques. Ne le conduisons pas trop souvent sur des écueils sans verdure et sans eau ; donnons-lui le plaisir d'aborder quelquefois à des îlots ombragés et d'y cueillir, sur des arbres inconnus de lui, des fruits d'un goût piquant, ou pleins d'un suc savoureux ; car on en trouve aussi de tels au moyen âge ; et ne peut-on dire que le grand charme de cette époque est justement qu'on y rencontre une infinie variété, contre l'opinion vulgaire qui la croit monotone ? Ainsi nous n'aurions nulle peine à contenter les goûts divers des lecteurs. Un seul siècle, un seul règne, comme celui de saint Louis, par exemple, suffirait à fournir des échantillons de tous les « états d'âme » précieux à nos psychologues, depuis le mysticisme le plus exalté jusqu'au réalisme le plus dur et le plus cru. Qui empêcherait, d'ailleurs, de publier d'abord, parmi tant d'œuvres, les meilleures ? Le moyen âge a manqué de goût, je l'avoue. Il a distribué un peu au hasard les réputations et le succès. Il n'a pas daigné nommer une seule fois un poète comme Rustebuef ; il a multiplié les manuscrits de tel compilateur verbeux, qui n'eut à lui, ni idées, ni style. De telles erreurs sont de tous les temps. Je veux bien qu'elles aient été plus communes au moyen âge qu'à aucune autre époque ; mais est-ce une raison, parce que le goût a manqué aux gens du moyen âge et qu'ils n'ont pas trop bien su distinguer le bon du mauvais en littérature (le goût n'est pas autre chose), est-ce une raison, dis-je, pour que nous manquions de goût, à notre tour, en étudiant le moyen âge ? Qui nous défend de préférer,

par exemple, les originaux aux imitations, les inventeurs aux copistes, ceux qui ont eu des idées poétiques et neuves à ceux qui ont ressassé platement les idées des autres ? Certainement, ni notre objet, ni notre dessein n'est de donner ici une sorte d'Anthologie des belles pages du moyen âge; mais enfin, s'il est vrai qu'il y eut au moyen âge, comme à toute autre époque, un nombre énorme d'œuvres insignifiantes, avec un petit nombre d'œuvres véritablement belles, originales et fortes, ce serait encore servir la science, et ce serait satisfaire davantage aux goûts, au désir et à l'attente du public lettré, que de faire à ces œuvres d'élite une place plus étendue parmi nos publications, en commençant — ceci va de soi — par les ouvrages dont il n'existe encore aucune édition satisfaisante.

Je viens, Messieurs, au triste devoir qui m'incombe de remettre sous vos yeux la longue liste des pertes que nous avons faites depuis la dernière assemblée. Pendant ces trois années, la mort n'a guère cessé de frapper dans nos rangs; la Société des Anciens Textes a perdu quinze de ses membres. Tous nous laissent des regrets sincères et un souvenir affectueux. Mais il en est plusieurs dont la disparition fait parmi nous un grand vide, et le concours précieux qu'ils apportaient à nos études rend leur mort particulièrement douloureuse à notre société.

Nous avons perdu, depuis le commencement de 1895, le Dr Alfred Weber, de Frauenfeld, en Suisse, et M. de Guerle, à Paris; tous deux membres perpétuels. M. Weber nous avait proposé une édition de la légende de saint Grégoire : une longue et incurable maladie l'a empêché de donner suite à ce projet, qui sera sans doute

repris un jour. Nous avons perdu MM. Coppeaux et Joseph Jamain, l'un et l'autre conseillers référendaires à la Cour des Comptes. Dans ces hautes fonctions d'un ordre si différent de nos études, ils n'avaient pas cessé de porter un vif intérêt aux recherches historiques dont le passé de la France est l'objet. Nous avons ainsi des amis dans toutes les professions sociales. M. Eugène Klotz, que nous avons perdu en 1895, était négociant; il ne croyait pas que le souci des affaires fût un suffisant prétexte à se désintéresser des études, et surtout de celles qui ont comme les vôtres un intérêt national.

M. Leroy, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège, est mort aussi en 1895. La curiosité d'un passé où nos deux pays se sont trouvés si souvent mêlés ensemble aux mêmes événements l'avait depuis longtemps associé à nos travaux.

Plus récemment, nous avons perdu M. Morgand, libraire et bibliophile, de qui les savants catalogues, si riches en livres précieux et rares, ont fourni une contribution utile aux études d'histoire littéraire.

Un peu auparavant, nous avons perdu M<sup>me</sup> de Bohomoletz, qui, dès le début de la Société, nous avait apporté et toujours maintenu son fidèle concours. En saluant de nos respects et de nos regrets ce nom que la mort raye aujourd'hui de nos listes, me sera-t-il permis de remarquer que M<sup>me</sup> de Bohomoletz, lorsqu'elle encourageait ainsi nos travaux, donnait à son sexe un bel exemple que je voudrais voir plus suivi? La littérature du moyen âge a bien mérité des femmes en leur faisant, la première, une si grande place dans la vie sociale et dans la vie d'imagination. Si quelques

esprits grossiers ou chagrins les accablaient de leurs sarcasmes, combien d'autres les entouraient d'un respect et d'un amour enthousiaste ! Partagée, à leur égard, entre la haine ou la crainte, et le dévouement passionné, l'époque n'a jamais parlé d'elles avec froideur ou indifférence ; elle mériterait ainsi de rencontrer aujourd'hui plus de faveur auprès de tant de femmes distinguées, qui sont très capables de suivre nos travaux, et au besoin d'y prendre part.

Nous avons perdu deux professeurs à la Faculté de droit de Paris : M. Colmet d'Aage, doyen honoraire, ancien professeur de procédure civile : il était membre perpétuel de notre société ; M. Henry Michel, professeur de droit administratif. M. Colmet d'Aage est mort le 2 janvier 1896, chargé d'œuvres et d'années, laissant une grande réputation de jurisconsulte éminent et le souvenir d'une longue carrière bien remplie. M. Henry Michel, mort le 25 novembre 1897, avait à peine cinquante-deux ans, et les devoirs d'un enseignement très laborieux et très fructueux avaient absorbé jusqu'ici toutes les heures de sa vie. C'est avec joie qu'il y dérobaient de rares loisirs pour les donner à l'érudition pure, et particulièrement à l'épigraphie, qu'il avait étudiée avec ardeur sous la direction de Léon Renier. Mais toutes les formes de la recherche scientifique le captivaient ; et dès son arrivée à Paris en 1879, tout jeune agrégé, il s'était fait inscrire parmi les membres de la Société des Anciens Textes français.

La même année funeste, 1897 (qui a vu mourir neuf de nos membres), nous infligeait une perte des plus sensibles par la mort du duc d'Aumale, de ce prince

éminent, à qui rien ne fut jamais étranger ni indifférent de ce qui intéressait la grandeur de la France. Assurément ce nom illustre, inscrit sur nos listes, faisait honneur à la Société des Anciens Textes ; mais j'ose dire que le titre de membre de la Société des Anciens Textes français faisait aussi quelque honneur au duc d'Aumale, et contribuait encore à achever cette physionomie rare d'un grand seigneur, né tout près du trône et mûri dans l'exil, qui avait tout appris des choses présentes sans oublier ni dédaigner rien du passé ; qui acceptait loyalement toutes les volontés du pays, mais ne répudiait aucune page de cette Histoire de France qui se confond avec l'histoire de sa famille.

Des vingt-trois membres qui composaient le conseil de la Société au jour de la dernière Assemblée générale, quatre ont disparu : M. Anatole de Montaiglon, M. Eugène de Rozière, M. Léon Gautier, le baron Alphonse de Ruble. Tous quatre ont laissé derrière eux des œuvres qui vivront, et, à des titres divers, par des moyens différents, tous quatre ont bien mérité de la science.

Anatole de Montaiglon, né à Paris le 28 novembre 1824, mort à Tours le 1<sup>er</sup> septembre 1895, dans sa soixante et onzième année, fut assurément l'un des esprits les plus actifs, les plus laborieux, les plus curieux et les plus ouverts de sa génération. Tout l'intéressait, et il se trouva propre à tout. Sorti de l'École des Chartes en 1850, attaché successivement au Musée du Louvre, à la bibliothèque de l'Arsenal, à la bibliothèque Sainte-Geneviève, il devint, en 1864, secrétaire de l'École des Chartes, puis professeur en 1868, et le resta jusqu'à sa mort, enseignant la bibliogra-

phie et le classement des bibliothèques et archives; plus maître à vrai dire que professeur, et encore plutôt guide et conseiller que maître, cet homme qui savait tout aimait à communiquer son savoir par les voies familières de la causerie et de l'entretien, sans suite et sans ordre, au fur des besoins et des circonstances, plutôt qu'à l'étaler dans l'appareil d'un cadre fixe et d'un plan déterminé. Toute méthode est bonne quand celui qui l'applique est bon pour la méthode; il était excellent dans la sienne et rendit les plus grands services à ses élèves. Est-ce à dire que la suite et la cohésion dans le travail n'aient pas aussi bien des avantages? Quand je jette les yeux sur l'immense bibliographie des ouvrages de Montaignon (ce travail, dû aux pieuses recherches de ses disciples, de ses amis, lui fut présenté par eux en novembre 1891, et procura à sa vieillesse la dernière joie vive qu'elle ait goûtée), quand je vois que cette bibliographie renferme la mention de six cent quatre-vingt-quatre ouvrages ou opuscules distincts (encore n'est-elle pas complète), j'admire d'abord ce labeur immense, attesté par plus d'œuvres que la vie de l'homme n'a compté de mois, depuis sa sortie du collège; mais en pensant combien de ces écrits, où il a dépensé tant de travail, tant de science, tant d'ingéniosité, sont déjà introuvables et menacés de l'oubli par leur dispersion même, comme par l'incroyable variété des sujets, je me prends à regretter, je l'avoue, qu'une si belle force d'intelligence se soit dispersée en efforts isolés au lieu de se ramasser dans quelque grande œuvre. Sa vaste curiosité ne lui laissa jamais la patience nécessaire à qui veut ouvrir

devant soi une large voie bien droite, menant à un point déterminé d'avance. Sa renommée seule en a souffert, non l'utilité de son œuvre. On recueille de cent côtés le fruit de ses recherches. On profite partout des aperçus nouveaux qu'il a ouverts dans tous les sens. Dirai-je que cette variété d'occupations lui fut une grande jouissance ? Il aimait, je crois, dans la recherche, le plaisir de chercher ; dans le travail, la joie de travailler, plutôt que celle de la vérité découverte, soit qu'il la crût impossible à atteindre, soit que, trop modeste, il doutât que tant d'honneur lui fût réservé. En tout cas, dans la science, ce n'est pas le but qui l'intéressait le plus, mais le chemin. Il a pleinement joui de cette douceur du travail ; dans le discours qu'il prononça le 27 décembre 1880 comme président de notre Société, faisant l'éloge de Prosper Blanchemain, récemment décédé, il enviait à l'éditeur de Ronsard le bonheur d'avoir pu « travailler jusqu'à la dernière heure ». La même innocente et stoïque joie ne lui fut pas refusée.

M. Eugène de Rozière, né à Paris le 2 mars 1820, y est mort le 18 juin 1896. Ancien élève de l'École des Chartes comme Montaiglon, il fut inspecteur général des archives, de 1859 à 1883, et suppléant de Laboulaye au collège de France dans la chaire d'histoire des législations comparées, de 1871 à 1877. Sénateur de la Lozère (son pays d'origine) depuis le 3 janvier 1879, la politique l'enleva aux recherches studieuses pendant les dernières années de sa vie ; mais ses grands travaux sur la diplomatie et sur l'histoire du droit avaient largement payé sa dette envers la science et lui avaient ouvert l'Institut en 1871.

Léon Gautier, né au Havre le 8 août 1832, est mort, à Paris, le 25 août 1897. Ancien élève de l'École des Chartes (comme Rozière et Montaiglon), il y revint comme professeur de paléographie en 1871. Il était en même temps chef de section aux Archives nationales et membre de l'Académie des inscriptions depuis 1887. Nul n'ignore dans notre Société les grands services qu'il a rendus à l'histoire littéraire du moyen âge en écrivant les *Épopées Françaises* et en publiant la *Chanson de Roland*. Le premier ouvrage, conçu selon un plan trop vaste, n'a jamais pu être achevé malgré trente ans d'efforts ; mais, quoique incomplet, il n'a pas trompé les espérances de son auteur ; il a triomphé lentement, mais enfin il a triomphé des résistances d'un public longtemps et obstinément rebelle à admettre cette vérité, que la France avait eu une poésie épique au moyen âge. D'abord, on s'en souvient, l'auteur des *Épopées* fit un peu scandale, en s'écriant : « La *Chanson de Roland* vaut l'*Iliade* ! » Plus tard, il s'amenda et dit, ce qui est irrécusable : « La *Chanson de Roland* est notre *Iliade* ». M. Léon Gautier avait la plupart des qualités qui font les apôtres : la foi d'abord, le dévouement, même un certain emportement généreux, le dédain des sceptiques, nul respect humain des railleurs. Avec cela, on remue les montagnes. Il a fait plus, si l'on considère qu'il a fait inscrire la *Chanson de Roland* aux programmes des examens universitaires. Cela paraît tout simple aujourd'hui, qu'un doux scepticisme ayant gagné tous les esprits, nous aimons tout, nous admettons tout : des Védas à Ibsen ; mais il y a seulement vingt-cinq ans ce fut une belle conquête que de faire

expliquer *Roland* au baccalauréat. Ce succès fut une grande joie pour lui; mais il n'était pas de ceux qui se reposent sur un succès. Il ne cessa de revenir sur cette œuvre favorite, multipliant les éditions avec une activité fiévreuse; mais, il faut le dire, perfectionnant sans cesse son travail; refondant ses *Épopées*, mais pour les améliorer beaucoup; allant au travail comme au « bon combat », et toujours ardent, généreux, dévoué à ses idées, à ses amis, à ses élèves; respecté de ceux mêmes que sa fougue étonnait, tendrement aimé de plusieurs, profondément estimé de tous.

Cette année même, il y a un mois à peine, le 15 janvier, nous perdions encore le baron Alphonse de Ruble, membre libre de l'Académie des inscriptions. Ni sa naissance, ni sa première éducation ne semblaient l'incliner aux études historiques; il y vint de lui-même et, dès sa jeunesse, poussé par un goût tout personnel. Éditeur des *Commentaires* et des *Lettres* de Monluc, de l'*Histoire universelle* de d'Aubigné, historien de Jeanne d'Albret, le xvi<sup>e</sup> siècle exclusivement occupa ses recherches; mais en dehors de ce domaine préféré, il s'intéressait vivement à toutes les époques de l'histoire de France et suivait avec un intérêt particulier les travaux de notre Société. Il savait que la Renaissance est incompréhensible à qui veut l'étudier sans connaître un peu le moyen âge, où elle a toutes ses racines profondes; ce qu'elle doit à l'antiquité, elle l'a reçu comme une greffe; mais la tige où fut entée cette greffe plonge bien avant dans le vieux sol. Le baron de Ruble avait été, du 17 décembre 1891 au 22 décembre 1892, président de la Société des Anciens Textes, et dans le discours

qu'il nous adressa, j'ai remarqué l'indépendance avec laquelle, parlant du xvi<sup>e</sup> siècle, objet de prédilection de toutes ses études, il lui reprocha son dédain pour l'âge précédent. « Tous les siècles, disait-il, furent coupables de la même injustice ; mais le xvi<sup>e</sup> siècle fut le premier et le plus coupable. » Et il semblait, par le zèle apporté à notre Société, qu'il voulût réparer les torts qu'avait eus son siècle favori envers le moyen âge.

J'ai terminé, Messieurs, cette liste vraiment funèbre, et j'ai peine à dissimuler qu'elle me laisse une impression mélancolique. Tant de noms disparus en trente mois seront-ils remplacés ? et la jeune génération qui nous suit comprendra-t-elle tout l'intérêt de votre œuvre, comme l'avaient compris plusieurs de nos aînés ou de nos contemporains ? Je l'espère, sans en être sûr. Bien des objets divers sollicitent leur attention et leurs efforts : beaucoup ne croiront-ils pas trouver un fruit plus assuré de leurs travaux loin de l'étude et de la publication de ces vieux écrits, qui n'ont plus guère de lecteurs ? « Jamais on n'a tant travaillé », dira-t-on ; et c'est vrai, en un sens. Mais le nombre des travailleurs tout à fait désintéressés a-t-il tant augmenté ? je ne dis pas seulement désintéressés de l'argent (quoique ce renoncement ait déjà son mérite et demeure assez rare), mais (comme il nous les faudrait) désintéressés même des succès bruyants, de la réputation rapide et des honneurs faciles ? C'est à nous de redoubler de foi et d'efforts pour faire aimer aux jeunes érudits les besognes austères, qui ont leur récompense en elles-mêmes. C'est à nous de leur enseigner qu'on n'a jamais perdu son temps ni sa peine, quand on apporte, ne fût-ce qu'une

seule pierre, à l'édifice de la science, toujours grandissant, toujours inachevé; quand on éclaire, ne fût-ce qu'un seul point obscur des annales de nos pères; quand on ajoute une ligne de vérité à l'histoire de notre pays.

---

*Rapport sur les travaux de la Société des Anciens  
Textes Français pendant les années 1895 et 1896,  
par M. PAUL MEYER, secrétaire.*

MESSIEURS,

Le retard qu'ont éprouvé certaines de nos publications est, cette fois encore, la cause de l'infraction que nous avons faite à notre règlement en ne tenant point d'assemblée générale pendant les années 1896 et 1897. Les trois volumes destinés à l'exercice 1895 n'ont paru qu'en avril 1897, et ceux de 1896 ont été distribués, l'un en août dernier, les deux autres il y a quinze jours à peine. Votre secrétaire ne peut que regretter ce retard, faisant amende honorable en ce qui le concerne personnellement, puisqu'il est l'éditeur d'un des ouvrages datés de 1895. L'excuse, c'est, comme toujours, que les éditeurs qui proposent à votre Conseil des projets de publication lui apportent non point un travail achevé comprenant préface, texte, glossaire, table, mais, le plus souvent, un texte plus ou moins complètement préparé et une ébauche de préface, se réservant de compléter la préface et de faire le dépouillement lexicographique ou onomastique du texte au cours de la correction des épreuves. Cette façon de

procéder serait sans inconvénient si nos collaborateurs étaient assurés des loisirs nécessaires pour mener de front la revision du texte et la rédaction du glossaire et de la préface. Mais il en est rarement ainsi, et le texte une fois imprimé doit attendre pendant plusieurs mois, parfois pendant plus d'une année, les compléments sans lesquels il ne peut être mis au jour. Telle est la cause habituelle des mécomptes qui trop souvent ont nui à la régularité de nos distributions. Nous croyons qu'en ce qui touche le glossaire, aucune économie de temps n'est possible. Sans doute, le dépouillement doit être fait au fur et à mesure de la correction des épreuves, l'établissement du texte ne pouvant que gagner par suite de la comparaison que l'éditeur est amené à faire des divers passages où figure un mot ou une locution ; mais la rédaction du glossaire, qui vient ensuite, comporte un labeur dont ceux-là seuls qui en ont la pratique peuvent se faire une idée. C'est plutôt sur les préfaces qu'il serait possible, à notre avis, de gagner du temps. L'objet que se propose notre Société est, avant tout, de mettre, sous une forme commode, à la disposition du public, des textes inédits ou dont on ne possède que des éditions imparfaites et souvent peu accessibles. Il n'est pas nécessaire d'épuiser, dans une préface, toutes les questions que soulèvent ces textes. Faire connaître, par une analyse, l'ouvrage publié, lui assigner la place qui lui appartient dans la littérature du temps, en faire apprécier la valeur, soit historique soit esthétique, étudier la langue, et, si c'est le cas, la versification de l'auteur, voilà, ce nous semble, à quoi devrait se borner l'effort de l'éditeur. Nous convenons toutefois que pour

donner satisfaction à ces exigences, si modérées qu'elles soient, il faut souvent se livrer à un long et pénible travail. Le progrès même des études sur notre langue et sur notre littérature, progrès auquel nos publications ont contribué dans une grande mesure, a singulièrement élargi le champ des recherches et augmenté le nombre des questions qu'un éditeur de vieux textes doit se poser, sinon toujours résoudre. Et c'est ainsi que certains de nos volumes restent pendant plusieurs années entre les mains de l'imprimeur.

Malgré de regrettables retards, nous ne laissons pas d'avoir travaillé activement pendant les deux années, et au delà, qui se sont écoulées depuis notre dernière réunion. Nous avons publié les six volumes afférant aux exercices de 1895 et de 1896. Nous en avons terminé deux autres : *L'Art de chevalerie*, traduit de Végèce, par Jean de Meung, et *Li Abrejançe de l'Ordre de chevalerie*, simple mise en vers de la prose de Jean de Meung, par Jean Priorat. Ces deux ouvrages, dont le second est la suite naturelle du premier, sont entièrement imprimés. Aussitôt cartonnés, c'est-à-dire dans quelques semaines, ils seront mis en distribution pour former la première partie de l'exercice de 1897. Un troisième volume sera nécessaire pour compléter cet exercice. Ce sera soit le tome III de *Méliador*, édité par M. Longnon, soit le premier volume de la *Chirurgie* de Henri de Mondeville, dont M. le Dr Bos poursuit activement l'impression. Je vous dirai plus loin comment nous pensons pourvoir à l'exercice de 1898. Présentement, parlons des publications qui nous ont été distribuées depuis notre dernière assemblée générale.

De *Guillaume de la Barre* je ne dirai que peu de mots. Le manuscrit qui nous a conservé ce poème provençal est unique, et, bien qu'il soit à la portée des travailleurs, puisqu'il appartient à ce Musée Condé qu'une libéralité magnifique a donné à la France en le mettant sous la garde de l'Institut, on ne peut pas dire qu'il soit aussi facilement accessible que s'il était placé sur les rayons de la Bibliothèque nationale. Il était donc désirable qu'il fût publié. Je ne me fais pas illusion sur la valeur littéraire du poème. L'intérêt que je lui porte, assez naturellement, puisque je l'ai le premier signalé et analysé, il y a trente ans, lorsque le manuscrit appartenait à un bibliophile lyonnais, ne m'empêche pas de reconnaître que c'est une assez médiocre composition. Mais des œuvres qui ne brillent ni par l'invention ni par le style peuvent offrir un intérêt réel lorsqu'on les envisage comme documents littéraires ou linguistiques. Et dans le cas présent cet intérêt existe. *Guillaume de la Barre*, poème daté, dont l'auteur, Arnaud Vidal de Castelnaudari, est connu d'ailleurs, comble une lacune dans l'histoire de la littérature provençale au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, en même temps qu'il fournit à la grammaire et au lexique du roman méridional un contingent notable de mots nouveaux et de formes jusqu'ici peu connues.

Plus important encore à divers égards est le poème de *Méliador*, dont l'auteur est l'écrivain français le plus illustre du xiv<sup>e</sup> siècle. La découverte de cette œuvre, dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, fait grand honneur à M. Longnon, qui, mieux que personne, était qualifié pour la présenter au public, encore trop

restreint, qui s'intéresse à notre ancienne littérature, puisqu'il en avait déjà fait connaître quelques fragments trouvés dans la reliure de deux registres conservés aux Archives nationales <sup>1</sup>. La préface, placée en tête du tome I<sup>er</sup>, fait parfaitement apprécier l'intérêt de ce poème, le plus long de tous ceux que Froissart a composés, mais non pas le meilleur. C'est un roman de la vieille école, le dernier des romans de la Table ronde, comme le qualifie justement M. Longnon. L'interminable série des aventures qui y sont racontées manque un peu d'originalité, mais on y peut étudier les formes dernières des lieux communs dont se composent généralement les romans de cette classe. Le style est d'ailleurs facile et coulant et la narration abonde en traits descriptifs qui ne sont ni sans charme ni sans intérêt. M. Longnon a constaté un fait singulier qui ne devra pas être négligé par quiconque voudra se rendre compte des procédés littéraires du grand chroniqueur. Froissart a fait deux rédactions de son poème : l'une qui est représentée uniquement par les fragments trouvés aux Archives nationales, l'autre contenue dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale. C'est dans cette rédaction, qui est certainement la seconde, que Froissart a intercalé les poésies, chansons, rondeaux, virelais de Wenceslas de Bohême, dont nous n'avons jusqu'ici aucun spécimen, et qui forment une addition intéressante à ce qui nous est parvenu de la poésie courtoise du XIV<sup>e</sup> siècle.

*La prise de Cordres et de Sebile* est, comme *Méliador*, un ouvrage rare, car on n'en connaît qu'un seul

1. *Romania*, XX (1891), 403.

manuscrit, incomplet de la fin. Mais ce qui manque est peu de chose. M. Densusianu, jeune savant roumain qui a étudié l'ancien français à Paris, a exécuté son travail avec une louable promptitude. Mise sous presse à la fin de juin 1896, l'édition a été déposée chez notre libraire en août de l'année suivante. Cette chanson de geste, dont M. Densusianu a tenté de fixer la date avec une précision que les éléments dont il disposait ne comportaient peut-être pas, est une œuvre assez peu originale. Elle n'est cependant pas sans valeur. C'est l'une des dernières chansons en assonances. Elle appartient au groupe si complexe des poèmes sur Guillaume d'Orange et sur Aimeri de Narbonne, qui a déjà suscité tant de controverses et où règne encore tant d'obscurité. L'éditeur y a joint une longue et érudite préface où il a entrepris de traiter, un peu prématurément, certaines des questions générales que soulèvent tant le personnage d'Aimeri de Narbonne que la succession des chansons où il figure. Ses opinions ne sont point incontestables; elles ont déjà soulevé des objections et elles en soulèveront encore. Peut-être eût-il été préférable de ne les point faire entrer dans une préface où on se serait contenté de trouver ce qui est nécessaire à l'appréciation et à l'intelligence du poème publié. Toutefois les conjectures de M. Densusianu sont intéressantes : elles aident à préciser les questions et préparent les solutions futures.

Je ne vous entretiendrai pas longtemps du tome III des *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*. Cette très utile publication avance d'un pas lent, mais sûr, vers son achèvement. Les *Oraisons*, les *Enseignements mo-*

raux, les *Proverbes moraux*, par lesquels s'ouvre le volume, sont assurément d'une poésie un peu terne; cependant les *Enseignements* et les *Proverbes* pourront prêter à d'intéressants rapprochements avec les ouvrages du même genre qui abondent dans notre ancienne littérature et dont les sources n'ont pas été suffisamment étudiées <sup>1</sup>. Et puis les *Proverbes* ont été traduits en

1. J'ai remarqué, au cours d'une rapide lecture des *Enseignements moraux*, quelques maximes empruntées aux distiques du Pseudo-Caton. Ainsi :

LVIII            Bien fait d'autrui ne celes (celer?) pas,  
                  Mais du mal te tais en tout pas;  
                  Ne te vantes de tes bien fais,  
                  Car ton los en seroit deffais.

CATON, I, 15 : *Officium alterius multis narrare memento,  
Atque aliis quantum benefeceris ipse sileto.*

LIX              Se tu es ja vieux devenus,  
                  Les joennes qui ne sont chanus  
                  Ne soient de toy trop confus:  
                  Souviennne toy que jouennes fus.

CATON, II, 14 : *Multorum cum facta senex et dicta recenses,  
Fac tibi succurrant juvenis quæ feceris ipse.*

LXXXVIII        Se tu reprene l'autrui meffait,  
                  Si gardes si bien en ton fait  
                  Qu'il n'ait en toy ce mesme blasme;  
                  Fol est diffamé qui diffame.

CATON, I, 30 : *Quæ culpæ soles, ea tu ne feceris ipse;  
Turpe est doctori cum culpa redarguit ipsum.*

CXI              Ne te dampnes pas pour acquerre  
                  A tes enfans avoir et terre;  
                  Fay les aprendre et introduire  
                  A science ou a mestier duire.

CATON, I, 28 : *Cum tibi sint nati neque opes, tunc artibus illos  
Instrue quo possint inopem defendere vitam.*

anglais au xv<sup>e</sup> siècle; cette traduction a été imprimée, et il était regrettable que l'original fût encore inédit. Mais ce qui a une toute autre valeur, c'est *le Livre du duc des vrais amants*, œuvre exquise, où les sentiments délicats qui étaient ceux de Christine sont exprimés avec quelques longueurs peut-être, mais aussi avec autant d'élégance que de finesse. L'aventure qui a fourni la matière de ce récit a probablement un fondement historique, car l'ouvrage a été commandé à Christine — c'est elle qui nous l'apprend dès les premiers vers — par un seigneur à qui elle devait obéissance, mais dont il ne lui a pas été permis de faire connaître le nom. M. Roy a conjecturé que ce devait être Jean I<sup>er</sup>, duc de Bourbon, qui épousa en 1400, à l'âge de dix-neuf ans, Marie, fille de Jean, duc de Berry. De nouvelles recherches amèneront peut-être la confirmation de cette hypothèse, en elle-même fort vraisemblable.

Le très médiocre essai de R. Thomassy sur Christine de Pisan ne mentionne même pas *le Livre du duc des vrais amants*, non plus que les *Cent ballades d'amant et de dame*, qui terminent le volume et ne se trouvent que dans un seul manuscrit, celui qui fut présenté à Isabeau de Bavière par Christine de Pisan. Ces *Cent ballades* sont en réalité un roman épistolaire, où les

Les quatrains 76 à 79 sont imités du début du second livre. — Je remarque aussi que le quatrain XL : *Si tu veulx vivre a court en paix, || Voy et escoute et si te tays*, reproduit un dicton latin fort répandu : *Audi, vide, tace, si tu vis vivere in pace* (voy. *Romania*, XVI, 566). — Enfin, il est visible que le quatrain LXXXIX (*Ne fay pas longuement requerre || Ce que veulz doner...*) est inspiré de Sénèque, *De Benef.*, II, 1, ss.

lettres sont représentées par des ballades. C'est une curieuse composition, sur laquelle il reste peut-être quelques recherches à faire. On s'étonnera plus tard qu'on ait tant tardé à mettre au jour l'édition des Œuvres poétiques de Christine que nous espérons terminer d'ici à peu d'années.

Le tome I<sup>er</sup> des *Œuvres poétiques de Guillaume Alexis*, prieur de Bucy, publiées par MM. Piaget et Picot, est un volume qui se présente bien, avec ses notices particulières sur chaque poème, avec sa riche bibliographie et les fac-similés d'anciennes impressions et de marques d'imprimeurs qui accompagnent les notices. Le *Blason des fausses amours*, et autres compositions ingénieuses et curieusement versifiées de Guillaume Alexis, sont surtout connus par leurs titres parce que les premières éditions sont au nombre de ces plaquettes rares que les amateurs aiment à collectionner, sinon à lire : on les voit figurer sur les catalogues des livres rares et précieux, mais les simples érudits ne les connaissaient guère autrement. Applaudissons donc à l'initiative prise par MM. Piaget et Picot, qui se sont trouvés en des conditions particulièrement favorables pour colliger les vieilles éditions et consulter les rares manuscrits qui ont conservé quelques-unes des œuvres de ce poète médiocre et curieux. J'espère avoir, dans mon prochain rapport, l'occasion de parler d'une façon plus spéciale de cette collection d'écrits, lorsque l'introduction des éditeurs aura paru avec le second tome.

Les volumes afférant à l'exercice de 1897 vous seront prochainement distribués. Ceci n'est pas une

promesse vaine. A l'heure actuelle, deux d'entre eux sont entièrement imprimés. Le premier contient l'*Art de chevalerie*, titre que Jean de Meung a donné à sa traduction du *De re militari* de Végèce composée, en 1284 pour le comte d'Eu, Jean de Brienne († 1294)<sup>1</sup>. Il n'était pas inutile de mettre au jour cette version d'un ouvrage qui a obtenu tant de succès au moyen âge qu'on l'a traduit trois fois en français, et que Christine de Pisan en a fait entrer une partie, d'après l'une des versions françaises, dans son *Livre des faits d'armes et de chevalerie*. D'ailleurs, il était bien nécessaire, dans le cas présent, que la traduction faite par Jean de Meung fût publiée : elle est, en effet, la base de la version rimée de l'œuvre de Végèce qu'a composée, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, Jean Priorat de Besançon, et dont le manuscrit unique est conservé à la Bibliothèque nationale. Le poème de Jean Priorat occupe le second des deux volumes dont je vous annonce la très prochaine publication. C'est un texte curieux par les formes de la langue et par certaines particularités de versification. M. Ulysse Robert, l'éditeur de ces deux ouvrages, reconnaît, dans sa préface, tout ce qu'il doit au concours de M. G. Paris, son commissaire responsable, qui l'a aidé et soutenu dans cette entreprise.

J'ai maintenant à vous entretenir de l'état d'avancement des ouvrages que nous avons en cours d'impression.

1. On connaît un autre ouvrage, une traduction des *Météores* d'Aristote, qui a été faite par un certain Mahieu Le Vilain, pour le même personnage. Voy. *Histoire littéraire*, XXVIII, 462.

Au mois de mars dernier, votre Conseil a adopté le projet de publication de la *Chirurgie* en français de Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel. L'éditeur est M. le D<sup>r</sup> Bos, qui a été le collaborateur de M. G. Paris pour la Vie de Saint Gilles et pour les traductions en vers de l'Évangile de Nicodème, publiées par la Société en 1882 et 1885. L'original de cette Chirurgie est latin; il a été écrit en 1306. Cet original a été publié en Allemagne; la version française, dont on ne possède qu'un seul manuscrit, est de très peu postérieure à la composition du livre. Elle est intéressante en ce qu'elle fournit les équivalents français de beaucoup de termes concernant l'anatomie et la médecine. M. Littré l'a citée, de préférence à l'original, dans l'article de l'*Histoire littéraire* <sup>1</sup> qu'il a consacré à Henri de Mondeville. Plus récemment, un chirurgien des hôpitaux, feu Nicaise, s'en est servi pour la publication volumineuse qu'il a consacrée à l'œuvre du chirurgien de Philippe le Bel. L'édition de M. Bos, préparée de longue main, formera deux volumes. Le premier est presque achevé : il pourra être publié prochainement et complétera l'exercice de 1897. Je signale en passant, et pour montrer quelle a été l'autorité de l'œuvre du chirurgien de Philippe le Bel, qu'il existe de cette œuvre une version provençale restée inconnue à M. Littré et qui n'a encore été l'objet d'aucune étude <sup>2</sup>.

1. T. XXVIII, pp. 325-352.

2. N<sup>o</sup> 104 de la collection Libri au temps où cette collection appartenait à Lord Ashburnham. Actuellement ce manuscrit appartient à la Bibliothèque Laurentienne, à Florence.

Nous avons encore mis sous presse deux ouvrages d'inégale étendue. L'un, qui formera deux volumes, est l'édition des *Narbonnais*, déjà annoncée dans mon dernier rapport. L'édition, confiée à M. Suchier, à qui nous devons déjà le recueil des poésies de Philippe de Beaumanoir, est fort avancée. Le texte est entièrement imprimé. Des circonstances imprévues ont empêché jusqu'ici M. Suchier de nous livrer sa préface et son glossaire; nous avons lieu de croire néanmoins que la publication pourra être terminée cette année. L'autre est l'édition des *Chansons de Gace Brulé* préparée par M. G. Huet. Elle progresse lentement : l'établissement du texte présente des difficultés considérables à cause des conditions diverses où se présente chaque chanson, et les épreuves de ces pages chargées de variantes exigent de longues et minutieuses vérifications. Nous ne comptons pas sur cette publication avant 1899, mais notre distribution de 1898 est dès maintenant assurée par les deux tomes des *Narbonnais* auxquels nous joindrons soit le troisième et dernier volume de *Méliador*, dont M. Longnon nous fait espérer le prompt achèvement, la fin du texte étant imprimée et le glossaire seul restant à faire, soit le second tome de la *Chirurgie* de Mondeville dont l'impression est déjà commencée.

Vous le voyez, Messieurs, nous avons la certitude de faire honneur à nos engagements pour 1898, et même pour l'année 1899. Nous allons d'ailleurs mettre sous presse le second volume de Guillaume Alexis et le t. X d'Eustache Deschamps. Ce tome X, préparé à loisir par M. G. Raynaud, renfermera le glossaire — qui ne laissera pas d'être fort étendu — une table des noms

propres et des noms de personnes, où seront insérées les identifications et les notices biographiques que le sujet comporte, enfin une introduction générale à l'œuvre de Deschamps, où prendront place des recherches nouvelles, sur la vie de ce poète si intéressant. Ce sera le digne complément de la publication commencée en 1878 par notre regretté confrère le marquis de Queux de Saint-Hilaire.

En terminant ce rapport il me sera permis d'adresser un appel aux jeunes érudits qui ont choisi comme ligne d'études la philologie française. L'enseignement scientifique de notre vieille langue et de notre vieille littérature est maintenant définitivement établi dans presque toutes nos Facultés des lettres. Il est désormais relativement aisé de s'initier à des méthodes qui, en France du moins, n'étaient guère enseignées qu'à Paris lorsque la *Société des anciens textes français* a été fondée. Nous sommes prêts à accueillir favorablement toute proposition de publication ayant pour objet une œuvre de quelque intérêt, pourvu que l'auteur de la proposition ait la compétence nécessaire. Nous prenons très au sérieux la fonction de commissaire responsable, et nous apportons un concours bénévole autant qu'efficace aux publications que nous avons agréées. Ce sont là des conditions singulièrement favorables, qu'on ne rencontrait pas il y a vingt-cinq ou trente ans, alors qu'il était si difficile de trouver un libraire qui consentît à prendre à sa charge l'édition d'un vieux texte français ou provençal de quelque étendue. Et cependant nous ne voyons pas venir à nous autant de collaborateurs que nous l'avions espéré. L'œuvre à accomplir

est immense et les ouvriers sont en trop petit nombre. Ceux qui ont fondé la Société travaillent pour elle comme au temps de leur jeunesse, malgré tant d'autres occupations, et s'ils venaient à manquer, on ne voit pas encore par qui ils seraient remplacés. Cependant à l'étranger, en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Danemark, aux États-Unis, l'étude de notre vieille littérature du nord et du midi est de plus en plus en faveur, et nous voyons chaque année paraître hors de nos frontières des textes inédits dont il nous appartenait de publier les premières éditions.

---

*Rapport sur le compte des recettes et des dépenses de la Société pendant les années 1895 et 1896 et sur les premiers résultats des années 1897 et 1898, par M. É. PICOT, trésorier-adjoint.*

MESSIEURS,

Pendant la période qui s'est-écoulée depuis le 30 mai 1895 jusqu'aujourd'hui, c'est-à-dire pendant trente-deux mois et demi, la situation financière de la Société a été relativement satisfaisante. Ce n'est pas que le nombre de nos adhérents ait augmenté, ni que la vente de nos volumes en librairie ait produit les résultats que nous sommes toujours en droit d'espérer; mais nous avons réduit les frais de nos publications au point de ne plus retomber dans les embarras qui ont trop souvent marqué les exercices précédents. Le prix La

Grange, qui nous a été attribué en 1895, est venu fort utilement augmenter nos recettes, et nous avons pu réparer dans une certaine mesure les brèches précédemment faites à notre capital.

Après cette constatation générale, j'entre, Messieurs, dans le détail des exercices définitivement clos.

### EXERCICE 1895.

Je dois d'abord rectifier une erreur de chiffres qui s'est glissée dans mon dernier rapport. Le solde actif au 30 mai 1895, solde qui est évalué à 4,480 fr. 26, n'est en réalité que de 4,290 fr. 26, parce que la facture Marchessou pour le n° 1 du *Bulletin* de 1894 s'élève, non pas à 324 fr. 05, mais à 524 fr. 05, tandis que, d'autre part, la recette réalisée par la vente de 42 exemplaires du *Roman de Guillaume de Dôle* est de 210 fr., et non de 200 ; d'où une différence finale de 190 francs.

Nos encaissements, pendant les derniers mois de 1895, comprennent tout d'abord les 1,000 francs du prix La Grange, que nous avons portés au compte capital et qui nous ont permis, peu de temps après notre dernière assemblée générale, d'acheter 30 francs de rente 3 %, payés 1,021 fr. 40. Nous avons fait rentrer dans nos revenus ordinaires le produit de nos rentes, soit 388 francs, diverses souscriptions arriérées dont le total a été de 750 francs, la souscription ministérielle pour 1894 : 750 francs, 223 souscriptions ordinaires et 5 souscriptions à des exemplaires de luxe pour 1895, ensemble : 6,075 fr. 30, enfin la souscription ministérielle pour 1895 : 750 francs.

Le total de nos recettes pour 1895, en y comprenant le solde précédent, a été ainsi de 14,003 fr. 56, chiffre auquel il conviendrait d'ajouter le produit de la vente de nos volumes en librairie pendant les sept derniers mois de l'année.

Les dépenses imputables à l'exercice ont été : l'achat, déjà mentionné, de 30 francs de rente 3 %, soit 1,021 fr. 40; les frais généraux : 371 francs; puis 8,656 fr. 15 pour nos publications. Voici le détail des sommes imputables à ce dernier chapitre. Le *Bulletin* de 1895 a coûté 1,068 francs. L'impression de *Guillaume de la Barre* s'est élevée à 1,540 fr. 65; le fac-similé nous a coûté 90 francs, et le cartonnage, 390 fr. 45; ensemble : 2,021 fr. 10. Notre savant secrétaire a donné une nouvelle preuve de son dévouement à la Société en renonçant à ses honoraires. Le tome I<sup>er</sup> de *Méliador* nous est revenu à 2,806 fr. 80, savoir : impression : 1,962 fr. 25; cartonnage : 414 fr. 55; honoraires de l'éditeur : 430 francs. Le tome II du même ouvrage est entré dans nos dépenses pour 2,950 fr. 25, savoir : impression : 2,069 fr. 10; cartonnage : 416 fr. 15; honoraires de l'éditeur : 465 francs.

N'ayant pas fait figurer en recette le produit de la vente de nos volumes, je ne crois pas devoir porter en dépense les remises faites aux libraires. Nous retrouverons plus loin ces deux articles.

En résumé, grâce aux économies réalisées sur le chiffre du tirage et partant sur le cartonnage, grâce à la réduction opérée sur les honoraires, qui sont descendus à un taux assurément fort indigne de notre Société et des travaux qu'elle publie, nous avons pu équilibrer notre

budget, et l'exercice 1895 nous a laissé un solde d'environ 3,765 fr. 01.

### EXERCICE 1896.

Au solde dont je viens d'énoncer le montant il convient d'ajouter, pour connaître les ressources afférentes à l'exercice 1896, le produit de nos rentes, soit 791 francs, puis 233 souscriptions à 25 francs, soit 5,900 fr. 10, et 4 souscriptions à 50 francs, soit 200 francs. Le total de nos ressources s'est élevé ainsi à 10,656 fr. 11, somme à laquelle viendra s'ajouter la souscription ministérielle que nous n'avons pu encore encaisser.

Nos dépenses ont été les suivantes : frais généraux : 309 fr. 40 ; publications : 8,542 fr. 70. Voici le détail de ce dernier chapitre : *Bulletin* : 712 fr. 50 ; *Prise de Cordres* : 2,724 fr. 10, savoir : impression : 1,976 fr. 95 ; cartonnage : 417 fr. 15 ; honoraires de l'éditeur : 330 francs ; *Œuvres de Christine de Pisan*, tome III : 2,750 fr. 40, savoir : impression : 2,142 fr. 25 ; phototypie : 116 fr. 50 ; cartonnage : 491 fr. 65 ; *Œuvres de Guillaume Alexis*, tome I<sup>er</sup> : 2,355 fr. 70, savoir : impression : 1,980 fr. 05 ; cartonnage : 375 fr. 65. M. Maurice Roy, éditeur des Poésies de Christine de Pisan, s'est contenté, en guise d'honoraires, de prendre quelques exemplaires de sa publication. Les éditeurs de Guillaume Alexis ont également renoncé à leurs droits, de sorte que nos dépenses se sont trouvées notablement allégées. Le solde actif se monte, en fin d'exercice, à 1,804 fr. 01.

EXERCICES 1897 et 1898.

Je ne puis vous donner, Messieurs, que des chiffres très incomplets pour l'année 1897; aussi ai-je cru devoir les fondre avec ceux de l'année 1898.

Nous avons encaissé, au compte capital, les cotisations de deux membres perpétuels, soit 500 francs, puis 11 droits d'entrée, soit 110 francs; ensemble : 610 fr.

Notre compte d'intérêts a produit, en 1897, 791 francs, et, en 1898, 33 fr. 75. Les souscriptions reçues jusqu'à ce jour sont encore peu nombreuses : ce sont, pour 1897, 32 cotisations à 25 francs, soit 800 fr. 60, et, pour 1898, 12 cotisations à 25 francs, soit 300 francs.

J'arrive maintenant au compte des ventes faites en librairie. Il nous est rentré de ce chef, pour trente-deux mois et demi, 2,653 fr. 10. On trouvera cette somme bien modique si l'on se rappelle que, le 30 mai 1895, nous constatons, pour une période de dix-sept mois, une recette de 3,629 fr. 10.

Ces divers encaissements, ajoutés au solde de 1896, qui se monte à 1,804 fr. 01 et à 135 fr. 10, versés pour l'expédition franco de nos volumes, nous donnent un total provisoire de 7,127 fr. 35. Nous avons avant tout prélevé sur cette somme 1,661 fr. 05 pour l'achat de 48 francs de rente 3 % perpétuelle. Nous avons ensuite inscrit au débit de la Société les remises diverses faites aux libraires, remises qui s'élèvent à 815 francs. Nos publications n'ont absorbé jusqu'ici que 328 fr. 85, payés à M. Marchessou pour l'impression du *Bulletin*

n° 1 de 1897, et 1,333 fr. 30, payés au même comme acompte sur le tome III de *Méliador*. L'expédition franco de nos volumes nous a coûté 203 fr. 45, tandis que la recette portée en regard n'est que de 135 fr. 10; mais, pour cette dépense, il importe de faire observer que les dates auxquelles elle s'effectue sont parfois très éloignées de celle où s'opère l'encaissement, et que, par conséquent, l'écart réel n'est pas aussi considérable.

De ce qui précède, Messieurs, il résulte que nous avons en caisse à l'heure présente 2,785 fr. 85. La plupart des cotisations dues pour les années 1897-1898 ne sont pas encore rentrées, non plus que les souscrip-

## SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS

### DOIT

#### COMPTE DES RENTES.

|                                                                |          |   |          |
|----------------------------------------------------------------|----------|---|----------|
| Achat de 30 fr. de rente 3 o/o (1 <sup>er</sup> juillet 1895). | 1,021 40 | } | 2,682 45 |
| Achat de 48 fr. — — (1 <sup>er</sup> févr. 1898)..             | 1,661 05 |   |          |

#### FRAIS GÉNÉRAUX.

|                         |        |   |        |
|-------------------------|--------|---|--------|
| Frais divers 1895 ..... | 371 »  | } | 680 40 |
| Frais divers 1896 ..... | 309 40 |   |        |

#### ENVOI FRANCO DES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

|                                                      |        |
|------------------------------------------------------|--------|
| Frais divers chez MM. Didot et C <sup>ie</sup> ..... | 203 45 |
|------------------------------------------------------|--------|

#### REMISES AUX LIBRAIRES.

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| Bonifications diverses ..... | 815 » |
|------------------------------|-------|

|                         |                 |
|-------------------------|-----------------|
| <i>A reporter</i> ..... | <u>4,381 30</u> |
|-------------------------|-----------------|

tions ministérielles. Si nous ne nous éloignons pas des pratiques de stricte et vigilante économie que nous avons suivies dans ces dernières années, nous avons le droit de considérer la situation de la société comme favorable. Peut-être proposerons-nous d'attribuer à l'exercice 1898 quatre volumes au lieu de trois. Ce serait le meilleur moyen de nous faire pardonner des retards qu'il n'a pas été en notre pouvoir d'éviter.

Le détail des opérations financières de la société depuis le 30 mai 1895 est consigné dans le tableau que j'ai l'honneur de soumettre à MM. les Membres de l'assemblée générale.

## TEXTES FRANÇAIS AU 15 FÉVRIER 1898

### AVOIR

SOLDE au 20 mai 1895.....fr. 4,290 26

### COMPTE CAPITAL.

|                                            |         |   |         |
|--------------------------------------------|---------|---|---------|
| Prix Lagrange 1895.....                    | 1,000 » | } | 1,610 » |
| 2 souscriptions de membres perpétuels..... | 500 »   |   |         |
| 11 droits d'entrée.....                    | 110 »   |   |         |

### COMPTE D'INTÉRÊTS.

|                                                                                                           |         |   |          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---|----------|
| Trimestre au 1 <sup>er</sup> juillet 1895 sur 45 fr. rente 3 o/o.....                                     | 11 25   | } | 2,003 75 |
| Trimestres du 1 <sup>er</sup> octobre 1895 au 1 <sup>er</sup> janvier 1898 sur 75 fr. de rente 3 o/o..... | 187 50  |   |          |
| Trimestres du 16 juillet 1895 au 16 janvier 1898 sur 60 fr. de rente 3 o/o amort.....                     | 165 »   |   |          |
| Trimestres du 16 août 1895 au 16 novembre 1897 sur 656 fr. de rente 3 1/2 o/o.....                        | 1,640 » |   |          |
|                                                                                                           |         |   |          |

*A reporter*..... 7,904 01

Report.....fr. 4,381 30

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ.

|                                     |        |   |          |
|-------------------------------------|--------|---|----------|
| 1895, n° 1, facture Marchessou..... | 646 »  | } | 2,109 35 |
| — n° 2, — — .....                   | 422 »  |   |          |
| 1896, n° 1, — — .....               | 419 90 |   |          |
| — n° 2, — — .....                   | 292 60 |   |          |
| 1897, n° 1, — — .....               | 328 85 |   |          |

GUILLAUME DE LA BARRE.

|                         |          |   |          |
|-------------------------|----------|---|----------|
| Facture Marchessou..... | 1,540 65 | } | 2,021 10 |
| Facture Aron.....       | 90 »     |   |          |
| Facture Engel.....      | 390 45   |   |          |

MELIADOR, tome Ier.

|                              |          |   |          |
|------------------------------|----------|---|----------|
| Facture Marchessou.....      | 1,962 25 | } | 2,806 80 |
| Facture Engel.....           | 414 55   |   |          |
| Honoraires de l'éditeur..... | 430 »    |   |          |

MELIADOR, tome II.

|                              |          |   |          |
|------------------------------|----------|---|----------|
| Facture Marchessou.....      | 2,069 10 | } | 2,950 25 |
| Facture Engel.....           | 416 15   |   |          |
| Honoraires de l'éditeur..... | 465 »    |   |          |

PRISE DE CORDRES.

|                              |          |   |          |
|------------------------------|----------|---|----------|
| Facture Marchessou.....      | 1,976 95 | } | 2,724 10 |
| Facture Engel.....           | 417 15   |   |          |
| Honoraires de l'éditeur..... | 330 »    |   |          |

ŒUVRES DE CHRISTINE DE PISAN, tome III.

|                         |          |   |          |
|-------------------------|----------|---|----------|
| Facture Marchessou..... | 2,142 25 | } | 2,750 40 |
| Facture Aron.....       | 116 50   |   |          |
| Facture Engel.....      | 491 65   |   |          |

A reporter..... 19,743 30

Report..... 7,904 01

## VERSEMENTS POUR L'ENVOI FRANCO DES PUBLICATIONS.

Reçu de divers..... 135 10

## COMPTE DES SOUSCRIPTIONS.

|     |                            |                 |       |    |          |
|-----|----------------------------|-----------------|-------|----|----------|
| 1   | souscription pour 1883     | 25 fr.          | 25    | »  |          |
| 2   | Id.                        | 1891 —          | 50    | »  |          |
| 3   | Id.                        | 1892 —          | 75    | »  |          |
| 8   | Id.                        | 1893 —          | 200   | »  |          |
| 16  | Id.                        | 1894 —          | 400   | »  |          |
|     | Souscription ministérielle | 1894.....       | 750   | »  |          |
| 223 | souscriptions pour 1895    | 25 fr.....      | 5,825 | 30 | 15,526 » |
| 5   | Id.                        | — 50 fr.....    | 100   | »  |          |
|     | Souscription ministérielle | 1895.....       | 750   | »  |          |
| 233 | souscriptions pour 1896    | 25 fr.....      | 5,900 | 10 |          |
| 4   | Id.                        | — 50 fr.....    | 200   | »  |          |
| 32  | Id.                        | 1897 25 fr..... | 800   | 60 |          |
| 12  | Id.                        | 1898 — .....    | 300   | »  |          |

## COMPTE DES VENTES.

|    |                                                 |     |    |
|----|-------------------------------------------------|-----|----|
|    | <i>Bulletin</i> : numéros divers .....          | 85  | 60 |
| 7  | ex. <i>Album des plus anciens monuments</i> ... | 105 | »  |
| 4  | — <i>Brun de la Montagne</i> .....              | 10  | »  |
| 6  | — <i>Miracles de Notre Dame</i> , t. I .....    | 30  | »  |
| 6  | — — t. II.....                                  | 30  | »  |
| 1  | — — t. VI.....                                  | 5   | »  |
| 2  | — — t. VII.....                                 | 10  | »  |
| 2  | — — t. VIII....                                 | 10  | »  |
| 1  | — — — gr. pap.                                  | 10  | »  |
| 5  | — <i>Guillaume de Palerme</i> .....             | 25  | »  |
| 4  | — <i>Sept Sages de Rome</i> .....               | 16  | »  |
| 6  | — <i>Aiol</i> .....                             | 36  | »  |
| 4  | — <i>Débat des Hérauts d'armes</i> .....        | 20  | »  |
| 4  | — <i>Œuvres d'Eustache Deschamps</i> , t. I ..  | 24  | »  |
| 4  | — — t. II.....                                  | 24  | »  |
| 4  | — — t. III.....                                 | 24  | »  |
| 4  | — — t. IV.....                                  | 24  | »  |
| 4  | — — t. V.....                                   | 24  | »  |
| 8  | — — t. VI.....                                  | 48  | »  |
| 1  | — — — gr. pap..                                 | 12  | »  |
| 14 | — — t. VII.....                                 | 84  | »  |
| 1  | — — — gr. pap..                                 | 12  | »  |

A reporter..... 668 60 23,565 11

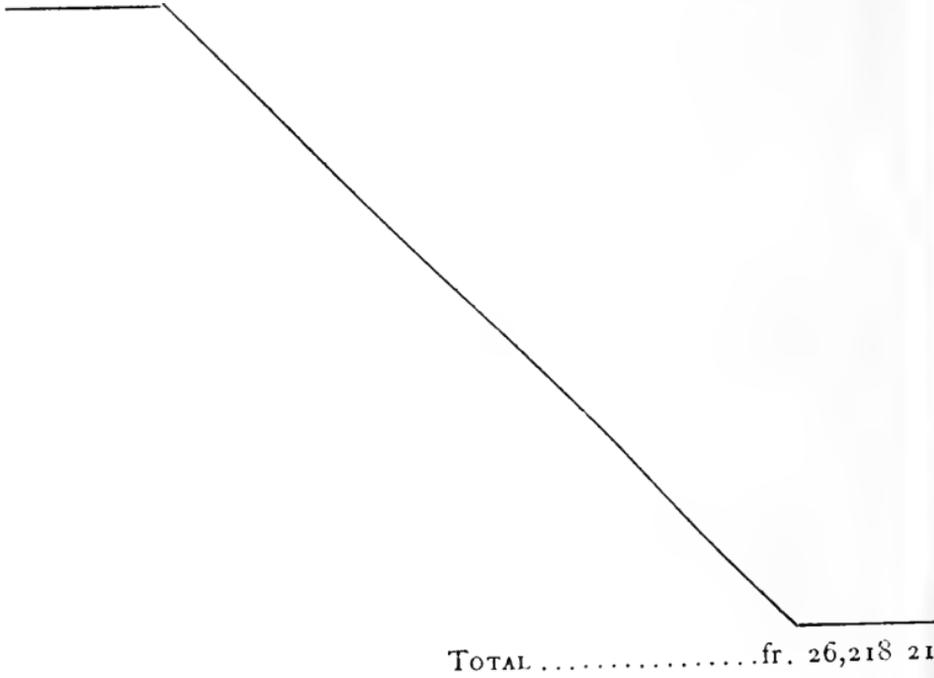
Report.....fr. 19,743 30

ŒUVRES DE GUILLAUME ALEXIS, tome I<sup>er</sup>.

|                          |          |            |
|--------------------------|----------|------------|
| Facture Marchessou ..... | 1,980 05 | } 2,355 70 |
| Facture Engel.....       | 375 65   |            |

MELIADOR, tome III.

|                                |          |
|--------------------------------|----------|
| Acompte payé à Marchessou..... | 1,333 30 |
| SOLDE au 15 février 1898.....  | 2,785 91 |



|       |                                                   |        |           |
|-------|---------------------------------------------------|--------|-----------|
|       | Report . . . . .                                  | 668 60 | 23,565 11 |
| 8 ex. | <i>Œuvres d'Eustache Deschamps</i> , t. VIII.     | 48 »   | }         |
| 1 —   | — t. VIII, gr. pap.                               | 12 »   |           |
| 10 —  | — t. IX . . . . .                                 | 60 »   |           |
| 5 —   | <i>Voyage à Jérusalem</i> . . . . .               | 25 »   |           |
| 6 —   | <i>Chronique du Mont-Saint-Michel</i> , t. I.     | 36 »   |           |
| 9 —   | — t. II.                                          | 54 »   |           |
| 5 —   | <i>Elie de Saint-Gilles</i> . . . . .             | 20 »   |           |
| 17 —  | <i>Daurel et Beton</i> . . . . .                  | 68 »   |           |
| 24 —  | <i>Vie de Saint Gilles</i> . . . . .              | 120 »  |           |
| 6 —   | <i>L'Amant rendu cordelier</i> . . . . .          | 30 »   |           |
| 13 —  | <i>Raoul de Cambrai</i> . . . . .                 | 97 50  |           |
| 2 —   | <i>Dit de la Panthere d'amours</i> . . . . .      | 6 »    |           |
| 9 —   | <i>Œuvres de Beaumanoir</i> . . . . .             | 125 »  |           |
| 5 —   | <i>Mort d'Aymeri de Narbonne</i> . . . . .        | 25 »   |           |
| 6 —   | <i>Evangile de Nicodème</i> . . . . .             | 24 »   |           |
| 2 —   | <i>Vie de saint Thomas de Cantorbéry</i> . .      | 10 »   |           |
| 1 —   | — gr. pap.                                        | 10 »   |           |
| 8 —   | <i>Œuvres de Christine de Pisan</i> , t. I. . . . | 40 »   |           |
| 8 —   | — t. II. . . . .                                  | 40 »   |           |
| 1 —   | — gr. pap.                                        | 10 »   |           |
| 9 —   | <i>Roman de Merlin</i> . . . . .                  | 90 »   |           |
| 35 —  | <i>Aymeri de Narbonne</i> . . . . .               | 350 »  |           |
| 5 —   | <i>Mystère de saint Bernard de Menthon</i> .      | 20 »   |           |
| 4 —   | <i>Quatre Ages de l'homme</i> . . . . .           | 14 »   |           |
| 41 —  | <i>Couronnement de Louis</i> . . . . .            | 307 50 |           |
| 6 —   | <i>Contes de Nicole Bozon</i> . . . . .           | 45 »   |           |
| 5 —   | <i>Rondeaux et autres Poésies</i> . . . . .       | 20 »   |           |
| 2 —   | <i>Roman de Thèbes</i> . . . . .                  | 30 »   |           |
| 5 —   | <i>Chansonnier Saint-Germain</i> . . . . .        | 100 »  |           |
| 17 —  | <i>Roman de Guillaume de Dole</i> . . . . .       | 85 »   |           |
| 1 —   | <i>Roman de l'Escoufle</i> . . . . .              | 7 50   |           |
| 6 —   | <i>Guillaume de la Barre</i> . . . . .            | 30 »   |           |
| 5 —   | <i>Prise de Cordres</i> . . . . .                 | 25 »   |           |

---

TOTAL . . . . . Fr. 26,218 21



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue à l'École des Chartes, le 1<sup>er</sup> juin 1898.

---

*Présidence de M. BONNARDOT, président.*

Nouveaux membres : Le département des langues romanes (*Romance Languages Department*) à l'Université de Chicago, correspondant M. Welter, libraire; Adalbert College, à Cleveland, Ohio, correspondant M. Stechert, libraire; le Musée Condé, à Chantilly; la Bibliothèque royale de La Haye, correspondant M. Per Lamm, libraire; M. Montaud, avocat, à Nîmes; M. Falk, fils, libraire à Bruxelles.

État des impressions : *Les Narbonnais*, t. I, vingt feuilles tirées; t. II, dix feuilles tirées, feuille 11 en épreuves. — La *Chirurgie*, de Henri de Mondeville, t. I, dix-sept feuilles tirées, feuille 18 et dernière en épreuves; l'introduction est en épreuves; t. II, deux feuilles en épreuves. — Bulletin 1 de 1898, en placards.

Le tome troisième et dernier de *Méliador* en est toujours au même point : la fin du texte (17 feuilles) est imprimée. M. Longnon fait espérer que le glossaire, par lequel doit se terminer la publication, sera bientôt mis sous presse.

L'*Art de Chevalerie*, traduction du *De re militari*, de Végèce, par Jean de Meun, et *Li abrejance de l'ordre de Chevalerie*, par Jean Priorat, viennent d'être mis en distribution.

MM. Picot et Piaget informent le Conseil qu'ils commenceront sous peu l'impression du t. II des *Œuvres de Guillaume Alexis*.

M. Raynaud annonce qu'il a envoyé à l'imprimerie le glossaire et la table des noms d'Eustache Deschamps.

Le Conseil fixe à 10 francs le prix du premier volume de la *Chirurgie* de Henri de Mondeville.

Le Conseil est assuré de compléter, à bref terme, l'exercice de 1897 avec le t. I de la *Chirurgie*. Il espère que l'exercice de 1898 pourra être constitué, sans trop de retard, à l'aide des deux volumes des *Narbonnais* et du tome III de *Méliador*, ou du tome II de la *Chirurgie*.

---

## NOTE

### SUR LE MANUSCRIT DE L'ÉVANGILE DE NICODÈME D'ANDRÉ DE COUTANCES

---

Je rectifie ici une erreur, de peu d'importance d'ailleurs, dans laquelle je suis tombé en parlant du ms. *Add.* 10289 du *British Museum*, qui contient l'Évangile de Nicodème d'André de Coutances et d'autres ouvrages <sup>1</sup>. A propos des mots anglais *Lord oft*, que P. Paris aurait indiqués comme se trouvant à la fin de ce manuscrit, je remarque : « Il nous a été impossible de savoir où P. Paris, qui n'avait pas vu le manuscrit, avait pris cette notice erronée. » C'est ma remarque, et non celle de mon père, qui est erronée. Il parle, en effet, dans son article sur le *Roman du Mont-Saint-Michel* <sup>2</sup>, non du ms. *Add.* 10289, qui contient ce roman, mais du ms. *Add.* 26876, qui le contient également et uniquement. Ce manuscrit, qui appartenait alors à Sir Francis Palgrave, avait été prêté par lui à Ch. Lenormant, qui l'apporta à Paris et le communiqua à mon père, comme le dit celui-ci. Il porte,

1. *Trois versions rimées de l'Évangile de Nicodème*, publiées par G. Paris et A. Bos, Paris, 1885 (pour la *Société des anciens textes*), p. xx, n. 3. — Je note ici que le *Compendium amoris* ou *Contes d'amour* transcrit au ff. 172-175 et publié par Reinsch n'est autre chose qu'un fragment du *Chastiment des dames* de Robert de Blois, comme l'avait fait observer M. Tobler dès 1887 (*Zeitschr. für rom. Philol.*, VIII, 487), et comme l'a reconnu de son côté M. P. Meyer (*Romania*, XVIII, 283).

2. *Hist. litt. de la France*, t. XXII, p. 386.

en effet, sur le dernier feuillet les mots *lord oft* ou *lord oft l*<sup>1</sup>, ou plutôt *lord of ld*<sup>2</sup>. C'est, au contraire, le ms. 10289 qui porte les mots *le dit jour*, et cette notice, due à M. P. Meyer, ne contredit en rien la première.

Dans un article des *Romanische Studien* (IV, 480), qui m'avait échappé quand j'ai écrit mon Introduction, M. Varnhagen soutient que le manuscrit signalé par Montfaucon sous le n° 216 des manuscrits de l'abbaye du Mont-Saint-Michel ne saurait être (comme je l'ai dit plus tard) le ms. *Add.* 10289, parce que ce manuscrit contient plusieurs écrits en plus du *Roman du Mont-Saint-Michel*, par lequel il débute, et que Montfaucon n'aurait pu manquer de les remarquer et de les mentionner. Mais, vu la grande brièveté du catalogue de Montfaucon et la hâte avec laquelle il a été rédigé, la preuve est loin d'être décisive, et si l'on considère que le ms. *Add.* 10289 a certainement appartenu au Mont<sup>3</sup> et que le 216 de Montfaucon n'est pas le ms. *Add.* 26876<sup>4</sup>, l'identification restera probable<sup>5</sup>.

G. PARIS.

1. Ainsi lit M. H. Varnhagen (voy. ci-dessous).

2. C'est ce que lit M. P. Meyer, lequel pense, d'après la suggestion d'un des employés du *British Museum*, que cela doit s'interpréter : *Lord of lords*. — M. Varnhagen attribue au xv<sup>e</sup> siècle l'écriture de ces mots, que P. Paris jugeait du xvi<sup>e</sup>.

3. Voy. mon Introduction, *l. c.*

4. M. Varnhagen en donne de bonnes raisons.

5. M. Stengel, dans sa préface à l'édition du *Roman du Mont-Saint-Michel* donnée par M. Redlich (Marbourg, 1894), suppose que le n° 216 de Montfaucon est identique aux fragments d'une copie moderne conservée à la Bibliothèque nationale ; mais cela n'a aucune vraisemblance.

NOTE

SUR UN NOUVEAU MANUSCRIT DE LA TRADUCTION EN  
VERS DE L'ÉVANGILE DE NICODÈME  
PAR CHRESTIEN

---

Voici un autre supplément à la publication de MM. G. Paris et A. Bos sur les versions rimées de l'évangile de Nicodème. La première des trois versions publiées, en 1885, pour la Société des anciens textes, est celle d'un certain Chrestien qui n'est ni Chrestien de Troies ni le Chrestien à qui est dû le poème sur Guillaume d'Angleterre. Le manuscrit qui a fourni le texte publié est un manuscrit de Florence, d'origine anglaise, qui nous a conservé aussi la vie de saint Gilles, mise au jour par les mêmes éditeurs, en 1881. Il y a peu d'années j'eus occasion de voir, à Londres, une seconde copie de la version rimée par Chrestien. Cette copie occupe les feuillets 10 à 20 d'un manuscrit des premières années du xiv<sup>e</sup> siècle, appartenant à un bibliophile anglais, M. Mac Lean, où se trouvent d'autres ouvrages en vers, notamment une traduction de l'Apocalypse que j'ai imprimée, d'après divers manuscrits, en 1896, dans la *Romania*. M. Mac Lean ayant bien voulu me communiquer son manuscrit, j'en donnai la description dans l'introduction à la version de l'Apocalypse (*Romania*, XXV, 180). Ne pouvant disposer que d'un temps très limité — c'était au mois de décembre 1895 — et devant en consacrer la plus grande partie à l'Apocalypse, je ne pus examiner le texte de Chrestien que d'une façon superficielle. Toutefois, l'examen rapide auquel je me suis livré m'a du moins permis de cons-

tater que les différences entre les deux manuscrits ne sont pas très considérables, que la plupart des variantes sont purement graphiques et qu'en somme le texte établi par MM. Paris et Bos ne subirait pas beaucoup de changements à la suite d'une collation complète du manuscrit de M. Mac Lean. L'utilité principale de ce dernier manuscrit consiste en ce qu'il nous a conservé quelques vers omis dans le manuscrit de Florence, et remplacés dans l'édition par des points. Voici ces vers. Après le v. 527 (*Est li maistres prevost od lui?*), il faut rétablir, d'après le manuscrit Mac Lean : *Pur ceo k'il parole pur lui.* — Après le v. 1011 (*Bien l'enclosistes et fermastes*), rétablir : *K'il ne achapast bien quidastes.* — Après le v. 1270 (... *dunerent* | *Offrende et firent sacrefise*), rétablir : *Tuz jors furent en sun servise.*

Il se pourrait que les deux manuscrits fussent apparentés d'assez près, car tous les deux offrent une même lacune après le v. 241. Le vers que les éditeurs ont remplacé par une ligne de points, et qui devait rimer en *us* (= *ous*), fait défaut dans le manuscrit Mac Lean comme dans le manuscrit de Florence.

Il y a aussi des fautes communes, ainsi v. 110, les deux manuscrits ont un vers trop court : *Ki li* (ms. Mac Lean *le*) *drap mist devant lui.* Les éditeurs ont corrigé *Ki le drap ont mis.* Au v. 1031, *Si nuls en vout saveir de cels*, le mot *saveir*, manquant dans le manuscrit de Florence, a été rétabli par les éditeurs. Il manque aussi dans le manuscrit Mac Lean. De même, v. 1057, *cil*, restitué par les éditeurs, manque dans l'un et l'autre texte. De même encore *tun serf*, v. 1275, *les*, v. 1290, *trei*, v. 1305, etc.

Voici, pour terminer deux remarques :

87 Par diable *nel pot* il feire  
Ceo ke je vus oi ci retreire,

Manuscrit Mac Lean : *ne puet*, ce qui paraît préférable.

243 Il unt *del dire* poesté.

C'est une correction des éditeurs, car le manuscrit de Florence porte *Il unt deluire (delivre?) poesté*. Je ne sais si cette leçon, qui s'explique, devait être modifiée ; manuscrit Mac Lean : *Il n'unt delivere p*. Si on supprime *n'*, qui est évidemment de trop, on a la même leçon que le manuscrit de Florence. Ce peut être une faute commune, mais je ne le crois pas.

Les éditeurs sont arrivés, par l'examen des rimes, à cette conclusion que la langue du poème « présente les caractères habituels de l'est de l'Ile de France ou de la Champagne » (p. XIII). J'avoue que cette conclusion ne me paraît pas entièrement assurée. Les deux manuscrits ont été faits en Angleterre. Je ne vois pas de raison pour que le poème n'ait pas une origine anglaise ou normande. Le degré de correction qu'on remarque dans la langue et dans la versification peut très bien se rencontrer, dans les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, en Angleterre, et à plus forte raison en Normandie. Le fait que Chrestien admet parfois quatre et même six vers consécutifs sur la même rime (voy. vv. 57-62, 541-544, 581-584, 1050-1053, 1319-1322, 1325-1328) peut être invoqué à l'appui de ma conjecture.

C'est, en effet, un trait fréquent dans la versification des poètes normands <sup>1</sup>. Je ne vois d'ailleurs rien dans la langue qui s'oppose à l'origine normande ou anglo-normande du poème.

P. MEYER.

---

FRAGMENT D'UN MANUSCRIT DE L'ESCOUFLE

---

Il y a environ dix ans, lorsque je commençai l'impression de l'*Escoufle*, que Michelant avait copié jadis d'après le manuscrit de l'Arsenal, mais dont il ne vit jamais une épreuve, M. G. Paris m'assura qu'il avait vu — mais il ne pouvait se rappeler où — un fragment de ce poème, conservé dans un feuillet détaché. Je fis quelques recherches qui n'aboutirent point et je finis par considérer comme très problématique l'existence de ce feuillet, qui n'était signalé nulle part et que Michelant, bien certainement, n'avait jamais connu. Or, il se trouva que la copie du fragment en question était chez M. Paris lui-même qui la retrouva, il y a peu de mois, et me la remit en me faisant justement remarquer qu'elle était de mon écriture.

Voici ce qui s'était passé. A la suite de quelques véri-

1. Voy. *Fragments d'une vie de saint Thomas de Cantorbéry* (Société des anciens textes, 1885), p. xxxv, et *Notices et extraits des manuscrits*, XXXII, 2<sup>e</sup> partie, 78.

fications dont le détail importe peu, je trouvai que cette copie avait été faite par moi au commencement d'août 1883 d'après un feuillet isolé faisant partie d'un recueil factice conservé à la Bibliothèque royale de Belgique sous la cote B 139. A cette époque, je connaissais vaguement le sujet de l'*Escoufle* par l'article de Littré dans le t. XXII de l'*Histoire littéraire* ; mais le fragment de Bruxelles ne correspond pas à un passage bien caractéristique du poème, et il est bien certain que je n'en avais pas reconnu l'origine. Je n'ai, du reste, aucun souvenir d'avoir fait à ce propos aucune recherche. J'ai dû communiquer ma copie à M. Paris dans la pensée qu'il arriverait mieux que moi à reconnaître le sujet du fragment, et je n'y pensai plus.

Si j'avais eu ce fragment à ma disposition lorsque je préparais l'édition de l'*Escoufle*, je m'en serais servi pour apporter quelques améliorations au texte que me fournissait le manuscrit de l'Arsenal, et je l'aurais cité dans ma préface. La présente note servira de supplément à mon travail.

Le fragment de Bruxelles est un feuillet à deux colonnes par page et à 40 vers par colonne. L'écriture peut être attribuée au milieu ou à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Les 160 vers de ce feuillet correspondent aux vers 1273-1426 de l'édition. J'ai placé à droite, entre parenthèses, la concordance. La langue est celle de la France centrale. Il y a des rimes en *-ie* qui étaient probablement en *-iée* dans l'original (vers 35-36, 145-146). Le texte, comparé à celui du manuscrit de l'Arsenal, offre des variantes assez nombreuses et me paraît en somme meilleur. En maint endroit il fournit des

leçons nouvelles qui doivent être prises en considération. Je me bornerai à ces observations générales : j'examine en note les différences entre les deux textes.

- I ot le jor en sanc baigié  
Et tant bon destrier gaanié  
Dont li seignor sont abatu.
- 4 Tuit li larriz e li erbu (1276)  
Sont arengié des abatuz.  
Se li vepres ne fust venus  
Et la nuit qui le jor lor enble,
- 8 Jamès li paien, ce me senble, (1280)  
N'acenblacent a nos François.  
Neporquant, si 'n ot il ançois  
Tant ocis que li jor fist faille,
- 12 Onques Rollant en la bataille, (1284)  
En Renchevax tant n'en ocist,  
Ni tuit cil que K. eslist  
Por l'avant garde aveques lui.
- 16 Li estrif remaint et li hui (1288)  
Por la nuit qui lor vint sor mains.

10-12. Voici la leçon du manuscrit de l'Arsenal :

*Neporquant s'en ont il ançois  
Tant ocis, ains que li jors faille,  
Que onques Rollans en bataille....*

Au v. 10 *s'en ont* me paraît meilleur que *si 'n ot* de Brux., mais pour la suite Brux. reprend l'avantage; *ançois... ains*, Ars., est mauvais.

13 Ars. *De R.* — 14 Ars. *ocist*, répétition fautive du mot qui termine le vers précédent. La leçon de Brux. est préférable à la correction que j'avais proposée en note. — 15 Ars. *Por l'arriere garde avec*, ce qui est évidemment meilleur. — 17 *vint* manque dans Ars., ce qui m'avait amené à proposer une correction qu'il faut maintenant abandonner. Il vaudrait mieux mettre *main* au sing. (comme dans Ars.) ici et au vers suivant.

- Nus des nos n'en vint vide mains  
Qui vosist prisons ne chevage ;  
20 Par ces larriz et par ces vax 1292)  
En ot plus de .c. estraier.  
Cil qui vot roncin ne destrier,  
Bel et bon si le pot avoir ;  
24 Se li plus povres n'ot avoir (1296)  
Il en ot a molt grant plenté.  
Tuit chargié s'en vont arouté  
Vers les loges sor la riviere.  
28 Toute la nuit passa entiere, (1300)  
Ainz que li ost fust herbergiez.  
En aniax, en buies, en giez,  
Mistrent les prisons cil quis orent ;  
32 Et li remanans que pris orent (1304)  
Ne vaincuz s'en fuient la nuit.  
Por ce que je crien qu'il n'anuit  
A reconter, ne ne dessie,  
36 Je ne sai en quel chevauchie (1308)  
N'en quel lieu li Franc s'en alerent  
Puis que d'ileuc se remuerent.

— 19 *Chevage* est une faute pour *chevax*. — 21 *En vont*, Ars. — 22 *vot* ; c'est ce que j'avais proposé pour Ars. *not*. — 27 Ars. *V. lor l.* — 31 Ars. *lor p.* — 34-35. Leçon évidemment fautive, p.-è. *que pris [n']orent* ; il n'est pas sûr que la leçon trs différente d'Ars. soit la bonne :

*Et Normant nesun mort nen orent,  
Ne navré. S'en fui la nuit.*

34 Ars. *Por ce q. ne*, corrigé par conjecture. — 35 *dessie pour dessiée* ; Ars. :

*Et que j'en mençoigne ne chiée  
Nos je dire...*

37 Ars. *N'en q. ost*. — 38 Ars. *Puis d'ilueques*.

- 40 **P**or ce qu'en ne tiengne a mensonge (1312)  
 Mon conte, n'a fable n'a songe,  
 En voil toute verité dire, (b)  
 Que nus ne m'en puise desdire.  
 Molt fist li quens bien en la terre : (1313)  
 44 Il destruist si les Turs par guerre,  
 Que par son sens, que par s'aïe,  
 Qu'il lor fist doner droite treve (1316)  
 A .iiij. anz, et n'en doutez mie  
 48 Que plus de journée et demie  
 N'esloignast la marche de la  
 Ou ele estoit quant el (*corr.* il) vint la. (1320)  
 Molt i fist bien en pou de tens.  
 52 Après la trieve ot en porpens  
 Qui le semont qu'il s'en retort  
 A ses amis et qu'il s'atort (1324)  
 Por retourner en sa conté.  
 56 N'aroie a piece tout conté.

**I**l prent congié au patriarche,  
 Au roi et a tot son barnage (1328)

39-42. Au lieu de ces quatre vers il y en a deux seulement dans Ars. :

*Ne voel c'on m'en prengue a mençoigne,  
 Mais tant vos di je, sans aloigne*

45-46. Les rimes sont, dans Ars., *aiue-triue*. — 49-50 Arsenal :

*Ne g[a]ignast la marce de la  
 Cele ert quant il i vint de la.*

J'ai substitué au premier vers *en la* à *de la*, mais on voit que c'est le début du vers qui est fautif; au vers suivant, j'ai changé *cele* en *qu'ele*. Il n'y a qu'à adopter entièrement la leçon de Brux. — 52-53 Ars. *ot tel p.* | *Qu'il les s.* Il faut lire, en combinant les deux leçons, *ot tel p.* | *Qui le s.*

- Et as Tenpliers et as barons.  
62 Et quant il ot ses oroisons  
Fet au Sepurcre (*sic*) et congié pris,  
Por sa hautece et por son pris (1332)  
Li rois et ses genz le convoient.  
64 Tuit cil et celes qui le voient  
Sont dolent de cil qui s'en va.  
Li rois si biau don li dona (1336)  
Valurent bien .c. mars d'argent.  
68 Il n'a chevalier ne serjent  
Que li rois n'ait jouax donez ;  
Il les a toz si henorez (1340)  
Qu'il s'en departent en plorant.  
72 « Douz amis, » fet li rois, « comment  
« Me porré je de vos partir ?  
« Dex devroit bien la mer partir (1344)  
« Por vos retenir en sa terre.  
76 « Encor eüst il a conquerre,  
« Se ne fusiez, mainte cité. »  
Quant il orent grant piece esté (1348)  
Li uns entre les braz a l'autre,  
80 Il s'entrelessent, et li autre  
S'en departent a molt grans cris. (c)  
Li rois retourne toz marriz, (1352)

63-65 Leçon supérieure à celle d'Ars. qui se construit mal :

*Li rois et la gent qui le voient  
Tuit cil et celes le convoient  
Sont dolant de ce qu'il s'en va.*

Au vers 65 toutefois *ce* est préférable à *cil* de Brux. — 66-67 Mieux  
Ars :

*Li don que li rois li dona  
Valent plus de mil mars d'argent.*

69 Ars. *Cui.* — 70 Ars. *Et si les a tant.* — 80 Ars. *Il s'entre-*  
*baisent.* — 82 Ars. *Li rois s'en e.*

- Et li bon quens, qui molt tarda  
84 Li retorner, s'en retorna  
Avec la gent, et liement  
Vint a la mer, et maintenant (1354)  
Entrent es vessiax et es nez.  
88 Il ont en haut levez les trez, (1356)  
Et li venz s'est feruz es voilles.  
Siglent et ceurent as estoiles  
Tant c'arivé sont a Brandiz.  
92 Si home ont en la vile esliz (1360)  
Les bons ostex et la viande.  
La nuit ont tot quant qu'il demande,  
Tant qu'il parla d'aler couchier.  
96 Au matinet por chevauchier (1364)  
S'atornent li quens et si home;  
Tot droit le grant chemin de Rome  
S'en vont par petites journées :  
100 Que par gistes, que par dignées (1368)  
S'en sont venuz a Bonivent.  
L'enperieres, le jor devant,  
I fu venuz por sejourner.  
104 Li quens a fait ses genz aler, (1372)  
En la vile por prendre ostex.  
Pris les ont bons et biax et tiex  
Con en la vile meillor[s] ot;

83-86 Plus brièvement dans Ars :

*Et li boins quens s'en vait plorant.*

*Vient a la mer maintenant.*

88 Ars. *l. lor t.* — 89 Ars. *omet s'.* — 90 Ars. *Nagent et siglent.*  
92 Ars. *par la vile pris.* — 94 Ars. *Mieux Ars. a tot.* — 95 Ars.  
*c'on p.* — 97 Ars. *s'atorne.* — 99 Ars. *a petites.* — 100 Ars. *Q. p.*  
*g. q. p. journées.* — 102 La rime est meilleure dans Ars. *L'e. nove-*  
*lement.* — 103 Ars. *I ert.* — 104 Ars. *sa gent.* — 105 Ars. *En la*  
 *cité.* — 107 Ars. *millors n'ot*

108 Mès quant l'enperiere le sot, (1376)  
Il fist ses genz as ostex prendre,  
Que, por .v<sup>c</sup>. mars a despendre,  
Ne volt onques que li predon

112 Eüst ostel se li son non. (1380)

MOLT fu l'enperiere cortois.

Il fist venir tot demanois  
A la cort trestoz les somiers. (1381)

116 As serjens qui ont les mestiers  
Por servir a l'ostel le conte  
Baille l'en, sanz fin et sanz conte, (1384)  
A chacun quant qu'il lor covient.

120 Liez est du conte qui li vient,  
Qui tant biens a fet outremer. (d)  
Fet il : « J'en doi Dieu molt amer (1388)  
« De l'eneur que fete m'en a. »

124 Ses compeignons, quant qu'il en a,  
Envoie encontre a molt grant joie ;  
N'i a .j. soul qui ne s'esjoie (1392)  
A l'encontrer du bon predome.

128 De par l'enpereor de Rome  
Le saluent molt bonement,  
Qui li mande molt doucement (1396)  
Que bien puist il estre venuz.

108 Ars. *Et.* — 109 Ars. *Il fait les.* — 111 Ars. *Ne vousist il.* — 112  
Ars. *le sien.* — 113-114 Ces deux vers manquent dans Ars. où le  
vers suivant (1381) est ainsi conçu *A cort fait mener les somiers.*  
117-118 Ars.

*Fait baillier, sans nombre et sans conte,  
A chascun quanque li covint*

120 Ars. *qu'il i vint.* — 122 Ars. *mout Dieu.* — 123 Ars. *qu'il f.*  
— 126 Ars. *s'esjoie.* — 127 Ars. *del haut p.* — 129 Ars. *m. liement.*  
— 130 Ars. *Et li m. m. hautement.*

- 132 Le bon quens lor rent lor saluz  
 Bel et bien, qu'il estoit molt sages.  
 Lors s'en vient avec les mesages (1400)  
 Et sa gent jusqu'en la cité.
- 136 Que que il ont encontre alé,  
 L'enperiere, par gentilece,  
 Fist une bele richesce, (1404)  
 Qu'il fist portendre le palès,
- 140 Ou l'on peüst fere .j. eslès,  
 Ce cuit, entre les .ij. pignons ;  
 De dras roez, de siglatons, (1408)  
 Estoit bordez et portenduz.
- 144 Atant est li quens descenduz  
 Et il et toute sa mesnie.  
 L'enpereriz qui en est lie (1412)  
 Li vint encontre ou l'enpereres.
- 148 S'il fust ou ses filz ou ses freres  
 Sil li fist il assez d'eneur.  
 La dame, après l'enperereur, (1416)  
 L'acole et besse a bele chiere.
- 152 Fet li quens : « Douce dame chiere,  
 « Grant merciz de cel biau senblant. »  
 L'enperiere s'en monte avant (1420)  
 Le degré qui n'est pas a viz,
- 156 Et li quens et l'enpereriz  
 S'en vont delez lui coste a coste.  
 Qui tele ostesse a et tel oste (1424)

133 Ars. *qui e.* — 134 Ars. *Liement vient o les.* — 135 Ars. *Et ses gens dusqu'.* — 136 Ars. *Que ke cil o. e. esté.* — 138 Ars. *Fist faire u. grande largece.* — 139 Ars. *son p.* — 140 Ars. *c'on peüst f. g.* 141 Ars. *Je c.* — 145 Ars. *Au perron o tot sa.* — 147 Ars. *Li vait e. et.* — 149 Ars. *Se li fist on.* — 151 Ars. *o b. ch.!* — 153 Ars. *de vo bel.* — 154 Ars. *m. atant.*

Bien les doit prendre a greant tex,  
160 C'ains mès nus si riches ostex...

P. MEYER.

159 Ars. *Il ne doit pas estre hontex*, ce qui donne une rime bien douteuse. — 160 Ars. *K'ainc mais ne fu uns tex o.*

---

CHANSON FRANÇAISE DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Voici une courte chanson qui est copiée, à lignes pleines, sans musique, sur le dernier feuillet de garde du ms. latin 7682 A de la Bibliothèque nationale. L'écriture est du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, au plus tard; la pièce elle-même me paraît appartenir à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup>. Il n'y a qu'un couplet. Est-ce le premier couplet d'une chanson dont le reste n'aurait pas été transcrit? Je ne le crois pas: le sens paraît bien complet. Le couplet est du reste fort long: il a quatorze vers. La disposition des rimes (*ababababbbcbbc*) ne doit pas être commune. Je n'en connais pas d'autre exemple. Je crois cette pièce inédite et même inconnue. La langue indique le nord de la France (*jen* 1, *chest* 7, *douchement* 8, *merchi* 9, *mi* 4, 10).

- Ay Dex! ou porrey jen trouver  
 Confort, conseil, alegement  
 Des maus que la bele au vis cler  
 4 Mi fait sentir si asprement?  
 Du tout en tout en mey grever  
 Se delite et a escient.  
 Vrey Dex, comment de chest tourment  
 8 Pourrey estre seürement?  
 Las! quant merchi li pri douchement  
 El[e] mi dit si asprement :  
 « Fuy de chi; de tey n'ey que fere.  
 12 J'ey che qui mi vient a talent;

3, 4. Ces vers sont écrits deux fois dans le manuscrit. — 9. Suppr. *Las*.

Ainsi enn ey choisist et, prent,  
Sans parler a prevost n'a meyre. »

P. MEYER.

---

TABLE D'UN ANCIEN RECUEIL DE CHANSONS LATINES  
ET FRANÇAISES

(Ms. 716 de la Bibliothèque de Besançon.)

M. Jules Gauthier, archiviste du Doubs, a bien voulu m'envoyer la copie de deux pièces très intéressantes qui se trouvent à la fin d'un cartulaire de l'Archevêché de Besançon, manuscrit de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle conservé à la Bibliothèque municipale de cette ville sous le n<sup>o</sup> 716. Ces deux pièces sont : 1<sup>o</sup> une chanson qui est, comme on le verra tout à l'heure, la parodie d'une chanson d'amour ; 2<sup>o</sup> la table d'une série de 54 pièces dont les unes (n<sup>os</sup> I-XI et XIII-XXIV) sont des poésies latines en vers rythmiques, et les autres des poésies françaises. D'après M. Gauthier, ces pièces devaient occuper les ff. 62 à 88 du manuscrit, qui manquent actuellement. A ce propos, je dois faire remarquer que la description du ms. 716, telle que l'a rédigée feu Castan, dans le Catalogue récemment paru des manuscrits de Besançon<sup>1</sup>, est certainement défectueuse. Car, si elle indique que le manuscrit est incomplet du début, elle

13. Ce vers n'est pas très satisfaisant. On préférerait *ey jo* (ou *jen*) *choisi*.

1. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France*, t. XXXII, p. 441.

ne mentionne pas la lacune que me signale M. Gauthier. En outre, elle assigne la totalité du manuscrit au XIII<sup>e</sup> siècle, et M. Gauthier remarque que la table des chansons, qui occupe la page 117 du manuscrit, est d'une écriture différente de ce qui précède et un peu postérieure, c'est-à-dire du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle. Enfin, la même description porte que le manuscrit a 117 pages ; or, comme il est impossible qu'aucun livre, manuscrit ou imprimé, ait un nombre de pages impair, c'est donc 118 qu'il faut dire.

## I

La première des deux pièces est une sorte de parodie de chanson d'amour. L'auteur y décrit complaisamment les imperfections de sa dame, qui est vieille et laide. Tous les traits qu'il accumule sont la contrepartie de ceux qu'on trouve ordinairement dans les pièces infiniment nombreuses où sont énumérées les perfections du corps féminin. C'est une parodie, en général ; je ne crois pas que ce soit la parodie d'une chanson particulière. Le premier vers : *De chanter ne me puis tenir*, est le début de deux chansons enregistrées dans la *Bibliographie des chansonniers français* de M. G. Raynaud, sous les n<sup>os</sup> 1474 et 1475. Mais la ressemblance ne va pas plus loin. La construction de la pièce du manuscrit de Besançon est singulière, on dirait deux fragments juxtaposés, car le premier couplet a 16 vers (*ababccdccdccfeef*) et le second en a 7 (*ababbbab*). Cette dernière forme est très commune : de la première je ne connais pas d'exemple.

On sait qu'il existe d'autres parodies, ayant plus complètement la forme des chansons. Je rappellerai seulement les « sottes chansons » du chansonnier Douce, à Oxford, que j'ai copiées il y a environ trente ans, et que me propose toujours de publier, y joignant le commentaire qui est nécessaire pour en faire apprécier le caractère <sup>1</sup>.

- De chanter ne me puis tenir,  
Quar de haut leu meut l'achoisom :  
C'e[st] por cele que tant desir.
- 4 Sa per n'est pas an tout le mont :  
Les iauz a vers et ancrotez,  
Les sorcit gris, antreplumez,  
Et si a jaune tot le vis,
- 8 Le manton lonc et court lo nez,  
Les danz aguz, la ioz semez (*sic*) :  
Tes uns deables trestout vis,  
Bouçue darriers et devant.
- 12 Ou front a fronces plus de çant,  
Les chevos noirs, touz hericiez,  
Petitz doiz et gros par devant,  
Hanches hautes, mameles granz,

1. J'en ai publié une dans l'appendice de mon rapport sur la Bodléienne, *Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France*, p. 239.

5 *Encrotez*, enfoncés, comme au fond d'une grotte. — 6. *entreplumez*, épilés de place en place ; Godefroy n'a, pour *entreplumer*, qu'un seul exemple où ce verbe, employé comme réfléchi, a le sens de s'arracher mutuellement les plumes. — 13. On sait que les gens du moyen âge n'appréciaient pas les brunes. — 14. Les doigts longs et effilés (*traitis*) sont souvent mentionnés dans la description des beautés d'une femme.

16 Orecilles d'agne et courz les piez.

Mout si porpansa nature  
Quant ele sot contrefaire  
Tant despite creature  
20 Et de si mavais affaire.  
N'i mist rien dou debonaire  
Fors mavesté sanz mesure,  
Si qu'a nul ne peüst plaire.

Au bas de la page 116 du cartulaire de l'archevêché de Besançon; ms. 716 de la Bibl. de Besançon (parch.).

## II

Le recueil de pièces latines et françaises qui se trouvait joint au cartulaire de l'archevêché de Besançon, et qui en a été enlevé à une époque et dans des circonstances que nous ne saurions déterminer, formait tout un petit chansonnier composé de motets liturgiques et de motets profanes, ces derniers en français. Nous possédons plusieurs recueils de ce genre. Le plus important et le plus connu est le chansonnier de Montpellier (Bibliothèque de la Faculté de médecine H 196), qui a fourni à feu De Coussemaker la matière principale d'un gros ouvrage intitulé *L'art harmonique aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles* (Paris, 1865, in-4°), et qui a été publié en copie littérale, à lignes pleines (sans la musique), par M. Jacobsthal, en trois articles imprimés dans les tomes III et IV de la *Zeitschrift für romanische Philologie* (1879 et 1880). Les pièces françaises du même recueil forment le premier volume de *Recueil de Mo-*

*tets français des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, publié par M. G. Raynaud (Paris, 1881, tome I de la *Bibliothèque française du moyen âge*).

Il se trouve que la plupart des pièces énumérées dans la liste du manuscrit de Besançon nous ont été conservées dans le manuscrit de Montpellier. J'ai donc joint à la table, transcrite d'après le manuscrit de Besançon par M. Gauthier, l'indication, entre parenthèses, des feuillets du manuscrit de Montpellier où se trouvent les pièces communes aux deux recueils. Avec l'indication du feuillet on se reportera sans peine, soit à l'édition de M. Jacobsthal, soit à celle de M. Raynaud. Les poésies latines se rencontrent pour la plupart en d'autres recueils, manuscrits ou imprimés, et beaucoup figurent dans le *Repertorium hymnologicum* de M. le chanoine Ulysse Chevalier <sup>1</sup>. Pour les pièces qui sont dans ce cas j'ai joint le numéro sous lequel chacune d'elles est mentionnée dans le *Repertorium*.

*Virgo gloriosa*, I. — (Montp., fol. 9; Chevalier 21796.)

*Mellis stillus* <sup>2</sup> *maris*, II. — (Montp., fol. 73; Chev. 11429.)

*Eximium decus virginum*, III.

*Gaude chorus omnium*, IV. — (Montp., fol. 72 <sup>3</sup>; Chev. 6722.)

*Oratio* <sup>4</sup> *nephandi generis*, V. — (Montp., fol. 88 <sup>5</sup>; Chev. 13302.)

*Ivi Bethleem*, VI.

*Marie preconio*, VII. — (Montp., fol. 319 v<sup>o</sup> <sup>6</sup>.)

*Verbum caro*, VIII. — (Montp., fol. 321 <sup>7</sup>; Chev. 21348.)

1. Louvain, 1889-1897, in-4<sup>o</sup>; quatre fascicules formant deux volumes in-8<sup>o</sup> (extrait des *Analecta Bollandiana*).

2. Corr. *stillia*. — 3. Texte dans De Coussemaker, p. 220. —

4. Corr. *O natio*. — 5. De Coussemaker, p. 218. — 6. *Ibid.*, p. 223. — 7. *Ibid.*, p. 223.

*O quam sancta, quam benigna*, IX. — (Montp., fol. 64; Chev. 13546.)

*Mors morsu*, X. — (Montp., fol. 58; Chev. 11701.)

*Lis hec ratio*, XI.

*Salve virgo rubens rosa*, XI. — (Chev. 18295.)

*Est il donc ensi*, XII. — (Montp., fol. 295 v<sup>o</sup>.)

*CruX forma penitentie*, XIII. — (Montp., fol. 75.)

*In omni fratre*, XIII. — (Montp., fol. 67<sup>1</sup>; Chev. 8713.)

*Ave gloriosa mater Salvatoris*, XIV. — (Chev. 1948.)

*Mens fidem seminat*, XV. — (Chev. 11461.)

*Beata viscera Marie*, XVI. — (Montp., fol. 82<sup>2</sup>; Chev. 2357.)

*Nobili precinitur vaticinio*, XVII. — (Montp., fol. 104 v<sup>o</sup>.)

*De penetratoribus*, XVIII.

*Maria maris stella*, XIX. — (Montp., fol. 89<sup>3</sup>; Chev. 13194.)

*Non orphanum te deseram*, XX. — (Montp., fol. 76; Chev. 12131.)

*Flos de spina rumpitur*, XXI. — (Montp., fol. 79<sup>4</sup>; Chev. 6406.)

*Non pepercit nato Deus*, XXII.

*Venditores labiorum*<sup>5</sup>, XXIII.

Je n'ai, que que nuns en die, XXIII. — (Montp., fol. 286.)

Je n'en puis mais se je, XXV. — (Montp., fol. 171 v<sup>o</sup>?)

Ne sai que je die, XXVI. — (Montp., fol. 235.)

Le jor.....<sup>6</sup> fu donch mors, XXVII.

1. *Ibid.*, p. 219. — 2. *Ibid.*, p. 217. — 3. *Ibid.*, p. 220. — 4. *Ibid.*, p. 235. — 5. Il existe une pièce rythmique, d'un caractère très profane, qui commence, par *Venditores labiorum*. Elle se trouve dans le ms. Egerton 274 (Musée britannique), entre les poésies du chancelier Philippe de Grève. Je l'ai publiée dans ma description de ce manuscrit, *Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France*, p. 42. Elle se trouve encore dans le ms. Add. 3091 du Musée britannique (fol. 2) voy. *Romania*, VII, 100. C'est une satire dirigée contre les avocats. — 6. Il y a une déchirure dans le parchemin.

- Ch ..... seans, XXVIII <sup>1</sup>.  
Ch ..... qui je sus, XXIX.  
Belle Ysabelos m'a mort, XXX.  
Hé! resvelle toi, Robin, XXXI. — (Montp., fol. 297 v<sup>o</sup> 2.)  
Jolietement me tient, XXXII. — (Montp., fol. 283 v<sup>o</sup> 3.)  
Gabelers, dort bien, XXXIII.  
Or ai je trop dormi, XXXIII. — (Ms. B. N. fr. 12786;  
Raynaud, *Rec. de motets*, II, 96.)  
Quant venra li miens amis, XXXV.  
Je me chevachay l'autrier, XXXVI.  
Mal batus longement, XXXVII. — (Montp., fol. 131.)  
Hé Diés! quant je remir, XXXVIII. — (Montp., fol. 125 et  
320.)  
Deduisant com fins amorous, XXXIX. — (Montp., fol. 200.)  
Hareu! hareu! je la voi, XL. — (Montp., fol. 133.)  
Ma loiautés m'a nuisi, XLI. — (Montp., fol. 225 v<sup>o</sup>.)  
Ço sunt amouretes, XLII. — (Montp., fol. 326 v<sup>o</sup>.)  
Robins m'aime, XLIII. — (Montp., fol. 292.)  
Je matinat, XLIII. — (Montp., fol. 27 ou 282 <sup>1</sup>?)  
Leis un boschet, XLV. — (Montp., fol. 282.)  
Lonc tans ai, XLVI. — (Montp., fol. 126 v<sup>o</sup> ou 341 v<sup>o</sup> 3.)  
Au tans d'esté que chil, XLVII. — (Montp., fol. 30.)  
Si com l'espinete voi, XLVIII.  
Hé! bone amorete, XLIX.

1. Probablement la pièce *Chief bien seant*, Montp., fol. 280 v<sup>o</sup>.  
— 2. Seulement les trois premiers mots. — 3. Les trois premiers mots seulement dans ce ms., mais le texte complet se trouve dans le ms. Douce 139 (Bodléienne). Je l'ai publié, *Romania*, VII, 103. — 4. Les deux pièces auxquelles je renvoie ont pour premiers mots : *Par un matinet*, mais il s'agit plutôt de la seconde qui, dans le manuscrit de Montpellier comme ici, est suivie de la pièce *Lez un bosket*. — 5. Les deux pièces auxquelles je renvoie commencent de même.

Diex! comment porroes trover, L. —. — (Montp., fol. 313.)

Dame, alégiés ma grevanche, LI. — (Montp., fol. 332.)

Brunette cui j'ai mon, LII. — (Montp., fol. 125.)

Sire Dex, li dous mas, LII. — (Montp., fol. 188.)

Bone compaignie, LIII. — (Montp., fol. 52.)

Ne sai tant amor, LIIII.

(Cartulaire de l'archevêché de Besançon, p. 117. —  
Écriture du début du XIV<sup>e</sup> siècle).

P. MEYER.

---

#### FRAGMENT D'UN POÈME EN L'HONNEUR DE JÉSUS CHRIST

---

Sur une page blanche du mss. 774 (Catalogue Moli-  
nier) de la Bibliothèque Mazarine, à la suite de la  
*Summa* de Jean Belet, un ancien possesseur a écrit au  
XIV<sup>e</sup> siècle, en écriture cursive, les vers suivants qui  
paraissent être le début d'une poésie religieuse dont je  
ne connais pas d'autre exemplaire. Elle est en quatrains  
de vers décasyllatiques; le quatrième couplet, toutefois,  
a cinq vers. Tandis que les quatrains de vers alexan-  
drins sont extrêmement fréquents au moyen âge, ceux  
de vers de dix syllabes sont rares. Il y a, au v. 11, une  
rime bien imparfaite.

- I El Jesucris, très debonnaire rois,  
Ki pour nous tous souffris mort en la crois  
Au vendredi ki en nom es benois,  
4 Pendus, cloés, comme lerres destrois;

- II Ki k'onkes a en lui point de raison  
Toi doit amer et siervir de cuer bon,  
S'il n'est mauvais et plains de traïson,  
8 Et gracïer et loèr ton douç non.
- III E! cuers humains, entent k'a por toi fait  
Li rois des rois ki est dous et parfait,  
Ki ciel et terre et quanke dedens est,  
12 Et a s'ïmage t'a fourmé et pourtrait!
- IV Premièrement ciel et terre crea,  
La mer et l'air et quanke sous ciel a;  
Pour toi crea kanke ou monde a  
16 Et beneïst tout et mouteplia,  
Puis a s'ïmage toi crea et fourma  
Et tout sougist a toi.

P. MEYER.

---

# TABLE DES MATIÈRES

## DU BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

POUR L'ANNÉE 1898

---

|                                                                                                                           |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Statuts .....                                                                                                             | 5   |
| Règlement.....                                                                                                            | 9   |
| Liste des membres de la Société au 1 <sup>er</sup> juillet 1898.....                                                      | 13  |
| Liste des membres du Conseil d'administration.....                                                                        | 34  |
| Assemblée générale de la Société .....                                                                                    | 35  |
| Procès-verbaux des séances.....                                                                                           | 77  |
| Note sur le manuscrit de l' <i>Évangile de Nicodème</i> d'André<br>de Coutances, par M. G. Paris .....                    | 79  |
| Note sur un nouveau manuscrit de la traduction en vers<br>l' <i>Évangile de Nicodème</i> , par Chrestien, par M. P. Meyer | 81  |
| Fragment d'un manuscrit de l' <i>Escoufle</i> publ. par M. P.<br>Meyer .....                                              | 84  |
| Chanson française du XIII <sup>e</sup> siècle, publ. par M. P. Meyer.                                                     | 94  |
| Table d'un ancien recueil de chansons latines et fran-<br>çaises, publ. par M. P. Meyer.....                              | 95  |
| Fragment d'un poëme en l'honneur de Jésus Christ, publ.<br>par M. P. Meyer.....                                           | 102 |





46351

Author *Bulletin de la société des*

Title *Anciens typés français*  
*1896-98*

P  
LCC

**University of Toronto  
Library**

**DO NOT  
REMOVE  
THE  
CARD  
FROM  
THIS  
POCKET**

Acme Library Card Pocket  
Under Pat. "Ref. Index File"  
Made by LIBRARY BUREAU

